Alice Briod

REVUE CATHOLIQUE
POUR LA SUISSE ROMANDE



N° 1 JANVIER-MARS 1926
EDITEUR FRAGNIERE FRERES FRIBOURG

SOMMAIRE DU N° 1 :

CHARLES JOURNET . . *Définitions* 1

RENÉ LEYVRAZ. . . . *Les chemins de la Montagne* I. Premier Conflit. . . 15

MAURICE ZUNDEL . . *Visions de Requiem* . . . 25

GONZAGUE DE REYNOLD *Triomphe romain* 40

ALBERT CHARPINE . . *Gruyères* 42

ALEXANDRE CINGRIA . *Ferdinand Hodler* 51

ANDRÉ SAVOY. . . . . *Le problème des assurances sociales* 65

HENRI GHÉON . . . . *Les deux chansons du fils de Roi* 81

CHARLES JOURNET . . *Chronique des idées religieuses et philosophiques* 84

L'EXÉGÈSE

L'originalité du fait chrétien. — Le rôle des préjugés métaphysiques en exégèse — Les règles de la critique historique et les *miracles évangéliques.*

L'*Apocalypse* est-elle un « livre du passé » ? — A-t-elle au contraire la signification d'une prophétie relative à l'Eglise ? — Les signes de sa valeur divine.

Le centenaire de *Renan.* — Le *Credo* constant de la passion profonde de Renan. — Son portrait moral. — La « méthode psychologique » en exégèse ou le « roman historique ».

LE THOMISME

Fribourg et la « Somme théologique ». — Le thomisme, c'est l'Action française ! — Autre peinture du thomisme par M. Neeser. — M. Arnold Reymond, ou le témoignage de sympathie d'un philosophe.

Sur le tempérament moral des Romands. — La civilisation occidentale jetée hors de ses voies. — Les principaux responsables. — De M. Pierre Valjean à M. Pierre Lasserre. — Un piège pour l'optimisme, ou la sympathie pour les contradictoires — Le thomisme condamne-t-il en bloc la pensée moderne ? — Dures constatations : ceux qui dorment et ceux qui cherchent,

« Jacques Maritain, philosophe et critique de l'ère moderne ». — Quatre objections fondamentales de M. Gillouin. — *Brève réplique de Jacques Maritain.* — Un nouvel âge du thomisme.

JACQUES MARITAIN . . *Réponse à M. Gillouin.* . 101

FRANÇOIS CHARRIÈRE *Chronique de Droit* . . . 104

M. Emile Doumergue, le droit coercitif de l'Eglise et les hérétiques de bonne foi. — Les enfants et les aliénés sont-ils sujets de droits ? La pensée de M. Roguin, professeur à Lausanne. — Loi et projets de loi sur l'avortement. — Les idées de M. le Dr Demole.

GEORGES DE TRAZ . . . *Planche hors texte :* deux reproductions de peinture de.

DÉFINITIONS

En présentant NOVA ET VETERA, *Revue catholique pour la Suisse romande*, nous sommes sans présomption comme sans pusillanimité. Sans présomption, car le catholicisme, sa vérité, sa beauté, sa vie, sa tâche capitale et urgente en Suisse romande, nous savons trop que nous n'en parlerons qu'imparfaitement. Sans pusillanimité, car notre résolution est présentement de rendre témoignage, et de donner à nos frères ce que nos forces nous permettront de porter.

Nos raisons humaines de sortir simultanément du silence sont diverses.

Le désir d'abord, d'expliquer nos raisons d'être à ceux qui, n'étant pas des nôtres, se tournent vers nous avec loyauté, soit qu'ils aient déjà résolu de nous combattre, soit qu'ils nous demandent, avant de se prononcer, de leur dire qui nous sommes, ce que nous représentons, où nous en voulons venir. N'est-ce pas un fait bien curieux que les noms de nos grands Docteurs et de nos grands Mystiques figurent au programme d'universités qui ne passent guère pour catholiques, et deviennent l'objet

d'une attention de laquelle on les avait, pendant des siècles, un peu déshabitués ? Sans vouloir cultiver la moindre illusion sur la nature et le sens de pareilles faveurs, il nous est permis cependant d'y reconnaître un signe des inquiétudes contemporaines, et le gage que nous rencontrerons des esprits avec lesquels la discussion peut devenir fructueuse, ne serait-ce qu'en nous obligeant à approfondir et à mettre en meilleure valeur les richesses dont nous sommes les trop inconscients dépositaires.

Nous vivons des heures décisives, où les thèses les plus abracadabrantes et les plus funestes s'incarnent dans les faits avec une célérité et une violence prodigieuses. En certains domaines, ceux de la théologie dogmatique, de l'exégèse, de la philosophie, les idées fausses paraissent avoir presque accompli, chez nous, leur tâche dévastatrice. En d'autres domaines, ceux de la foi, de la politique, de la vie sociale et morale, elles ont renversé bien des édifices ; il semble pourtant qu'elles n'aient pas détruit tout ce qu'elles pouvaient détruire. Nous bénéficions d'un état de choses qui résulte d'une idéologie qu'on entame de plus en plus. La Suisse romande « possède » encore sur bien des points. Cela durera-t-il longtemps ? Nous ne pouvons le croire. Les compromis s'évanouissent de jour en jour, les doctrines s'affrontent : malheur à ceux qui les atténuent ou les dissimulent, à ceux surtout qui n'en ont plus. Il faut savoir avec quelle résolution les jeunes choisissent aujourd'hui les extrêmes, le « socialisme » ou la « réaction ». Aussi bien est-ce à eux que nous nous adressons. Nous ne pensons pas changer l'esprit des « Maîtres ». Nous ne voudrions qu'indiquer la route à ceux qui peuvent encore choisir.

La vision du péril que peut courir la Suisse romande

impose le catholicisme à l'attention des esprits. Chaque jour nous apporte de vieilles attaques et de nouvelles sympathies. Nous sommes habitués, depuis longtemps, certes, à rencontrer dans certaines feuilles de propagande, dans certains discours et journaux de basse qualité, les méconnaissances ou les déformations les plus grossières, les plus systématiques, de nos doctrines et de nos intentions. Mais nous avouons ne jamais trouver qu'avec affliction ces procédés chez des hommes qui paraissent, par ailleurs, informés et cultivés et qui ne sont point des francs-maçons. Finiront-ils par comprendre que l'emploi de certaines « simplifications » apologétiques les discréditent ; qu'ils ne sauraient, par exemple, sans renoncer à nos yeux à leur titre d'honnête homme, continuer à nous faire soutenir que les protestants sont *hérétiques*, *donc damnés*, ou que la grâce qui sanctifie est chose *matérielle* ? Nous avons la témérité de l'espérer...

Pourrions-nous, en ces circonstances, ne pas imiter l'exemple que nous ont donné, en fondant la *Schweizerische Rundschau*, nos compatriotes de Suisse alémanique ?

Voilà nos motifs humains. Nous les abrégeons, mais il n'en est aucun que nous n'osions dire au grand jour.

Nos ressources sont humbles. Nous ne sommes envoyés ni par Moscou, ni par des sectes à dollars. Nous arrivons si dépourvus de « capitaux étrangers » que nous ne pouvons même pas songer à payer nos collaborateurs, et que, si le dilemme s'impose, il y a chances que nous travaillions plus avec pertes qu'avec profits. Ces ques-

tions sont d'ailleurs sans intérêt. Nous tiendrons autant que Dieu voudra.

Déclarons-le. Etant catholiques *romains*, nous pensons être bons patriotes. Nous aimons la Suisse et la Suisse romande pour mille raisons. La plus pure, c'est qu'elle fut, à travers quelles vicissitudes ! le milieu visible choisi par Dieu pour nous faire accéder à la vraie foi. Ces choses visibles, véhicules, à leur manière, des choses divines, comment n'aurions-nous pas appris de bonne heure à les respecter, dans une Eglise soucieuse de nous enseigner, avec le prix des rites sacramentels, le rapport des réalités sensibles à la vie de l'esprit ? Si nous aimons notre patrie, nous n'allons pas travailler à la supprimer pour mettre à sa place quelque chose d'autre et d'importé. C'est elle que nous voulons, que nous voulons meilleure.

Nous nous sommes attachés à son visage, aux lignes du Rhône et du Jura qui tracent sous le ciel l'ample dessin de son unité. Nous avons le cœur fait pour goûter à la fois le silence sacré et la douceur intime des soirs d'automne dans la Valsainte ; le « petit-lac » de Genève bordé de villas et qui, dans les après-midi d'été, fait songer à la Corne d'Or ou aux rivages classiques de quelque mer Egée ; la Dent du Midi, les montagnes de Vaud et de Savoie, romantiques et familières, que reflète doucement un unique miroir ; Neuchâtel vue la nuit de la côte fribourgeoise.

Nous aimons, de même, les institutions et les œuvres des hommes qui la peuplent, *dans ce qu'elles ont de sain et de légitime*. Avant même de chercher quelles mains en furent ouvrières, nous les ratifions sans arrière-pensée. Nous ne désirons ni les briser, ni les détruire, et s'il reste à les critiquer, à les corriger, à les perfectionner, nous pré-

tendons travailler non pas du dehors, mais du dedans, pour que grandisse l'être et diminue le mal.

Critiquer et construire exigent de la clairvoyance. Nous nous réclamons de celle que donnent l'histoire, la raison, la foi ; la foi intégrale que nous puiserons aux sources authentiques, c'est-à-dire l'Ecriture proposée et expliquée dans les grands conciles de Nicée, d'Orange, de Trente, du Vatican, dans les documents pontificaux, et que nous essayons chaque jour de mieux connaître à l'école du Docteur dont le nom nous est cher, saint Thomas d'Aquin. De quelque époque et de quelque pays que nous le recevions, ce qui est vraiment catholique nous aidera à vivre avec plus d'intégrité et de plénitude notre vie nationale propre. Est-ce qu'ils ne viennent pas de tous les points de l'horizon les rayons qui dorent nos vignes et mûrissent nos blés, et les vents qui jouent dans nos sapins ? La doctrine catholique ne fait violence aux revendications légitimes d'aucun peuple. Elle peut ratifier, défendre, sanctifier tout ce que notre patrie porte de vérité et de vertu dans son cœur. Elle peut nous délivrer du libéralisme économique et du socialisme, du pragmatisme et du libertisme, pour lesquels, quoi qu'on ait pu dire, nous ne sommes pas faits.

Travailler du dedans, ce n'est pas principalement détruire, mais accomplir. Il faut certes détruire, se battre, non contre les personnes (elles sont rachetées par le sang de Jésus-Christ) mais contre les erreurs et le mal, même s'ils se présentent sous le patronage d'intentions généreuses. Ce n'est d'ailleurs pas un but : rien qu'un moyen de définir et d'affirmer le vrai. Mais il ne faut pas détruire injustement,

inconsidérément. Nous savons que d'autres ont travaillé avant nous ; nous n'allons pas *condamner en bloc* tout ce qui n'est pas catholique ; jamais notre intention ne sera de déposséder quelqu'un de ce qu'il détient de valeurs authentiques, liberté divine ou vérité ; et nous admettrons les collaborations de ceux qui ne sont pas des nôtres, pourvu qu'elles aillent dans le sens de notre effort.

Prévenons un malentendu. Nous ne travaillons pas à « revenir au passé ». Nous ne songeons ni à supprimer l'électricité, ni à parler vieux-français ou patois romand ; nous croyons non pas que l'art doive se figer mais qu'il doit *changer* pour refléter la sensibilité des époques et des pays où il éclôt ; et nous tenons que la pédagogie et la sociologie, la politique nationale et internationale, ont une œuvre plus difficile, plus vivante et plus utile à faire, qu'à reproduire telles quelles et sans adaptation les formes extérieures des institutions de jadis. Mais il ne nous suffit pas, non plus, qu'une chose ait rompu ses attaches profondes avec le passé pour qu'elle nous paraisse admirable. Nous n'arrivons ni avec un « christianisme nouveau », ni avec une « philosophie nouvelle » ; nous méprisons les théories de l'art nègre, et nous considérons comme fous dangereux les hommes qui, en pédagogie, en sociologie, en politique, précipitent sans garantie l'humanité dans des expériences inouïes. Nous ne serons ni rétrogrades, ni aventuriers. Ce sont là des manières d'opposer le passé et l'avenir, les choses nouvelles et les choses anciennes, qui ne nous plaisent guère, et qui semblent mettre en demeure de choisir les unes *ou* les autres. Ce dilemme, nous le rejetons. Il s'agit pour nous, à chaque moment du temps, de découvrir les

fils ténus et innombrables qui doivent unir, dans un monde bien fait, le passé, le présent et l'avenir. Il s'agit d'élever nos regards assez haut pour que se découvre la hiérarchie décroissante et délicate des valeurs spirituelles, capables d'ordonner, sous le signe de Dieu et de son Christ, les manifestations les plus nobles ou les plus humbles de la vie intellectuelle et affective, artistique et morale, individuelle et corporative, nationale et internationale, qu'elles soient d'hier, d'aujourd'hui ou de demain. Lorsqu'elles sont rangées sous ces valeurs spirituelles, les tentatives, les œuvres et les institutions des hommes, même si elles ne répondent qu'à l'utilité du moment, et ne satisfont qu'à un besoin passager, apparaissent comme habitées par une parcelle de la paix divine. Elles causent alors une impression d'ordre, de continuité, de stabilité. Elles sont à la fois connues et imprévues, familières et surprenantes, *anciennes ET nouvelles*. Dans leur transparence se jouent les rayons de la Beauté ancienne et jeune, *tam antiqua et tam nova*, dont s'émerveille saint Augustin (Conf. lib. X, cap. 27), et le scribe qui les explique ressemble au père de famille qui, aux jours solennels, tire de son coffre, pour la joie des siens, des parures attendues, mais toujours ravissantes, anciennes mais toujours nouvelles, NOVA ET VETERA (Mt. XIII, 52).

Nous permettra-t-on de dénoncer ici une confusion grossière, hélas ! trop répandue ? Autre est le monde des choses *sensibles*, autre le monde des choses *spirituelles*. L'un est fluent,l 'autre est immobile. — Vouloir modifier la vérité au gré des temps, c'est l'erreur du protestantisme libéral et du modernisme : nous y consentirions *si* les symboles de foi et la théologie étaient choses d'art, et la métaphysique «poésie». — Vouloir immobiliser dans certains ca-

nons l'art, la vie technique et sociale, la vie politique, c'est l'erreur, au contraire, d'un conservatisme étroit et funeste ; nous y souscririons — si l'artiste avait à dessiner des définitions ou des essences platoniciennes, et — si le sociologue et le politicien pouvaient emprisonner à l'état pur, une fois pour toutes, dans les institutions d'un temps et d'un lieu, tout le « juste milieu » des vertus morales. La théologie, ou la philosophie : morale, sociale et politique, nous livrent sans doute sur la nature, sur le rôle et sur l'objet des vertus, de la justice légale et de la justice particulière commutative ou distributive, par exemple, des définitions capitales et directrices. Mais il reste ensuite à déterminer les démarches, les organisations, la législation, le régime les plus capables, en tel lieu et temps, de donner corps à ces notions. Les institutions du passé ne peuvent alors être prises paresseusement comme sujets de calque. Elles ne sont, dans les meilleurs cas, que variations sur un thème inspirateur durable, broderies sur un unique ourdissage, elles ne représentent que d'utiles paradigmes. De même, un élément de pérennité subsiste sans doute à l'origine de l'art, qu'il soit japonais, gothique ou moderne ; mais ni les « règles vivantes et éternelles » que l'artiste porte dans son intelligence, ni même les traditions, les techniques et les procédés qu'il a reçus de ses prédécesseurs, ne sauraient l'empêcher, puisqu'il œuvre dans les choses changeantes, d'être « du jour où nous sommes », de se renouveler.

Il en va bien autrement en mathématiques pures, en métaphysique, en théologie. Les conclusions d'Aristote sur l'analogie de l'être, sur l'immutabilité divine, sur la spiritualité de l'âme ; la Révélation de saint Jean sur le Verbe fait chair, de saint Luc sur la Vierge Marie, ne sont pas des paradigmes, si précieux qu'on les estime, qui demandent

à être transposés ; elles ne sont point, comme on le dit trop commodément, les vêtements passagers d'une donnée éternelle. Il ne sagit plus ici, pour nous, en effet, de modeler, par un travail *extérieur*, des réalités sensibles et mouvantes. Il s'agit, par un acte *intérieur*, de modeler notre intelligence sur une réalité spirituelle et immuable. Il ne s'agit pas de *renouveler*, de *refaire* la vérité. La vérité ne se fait, ni ne se rajeunit. Elle se trouve, se comprend ou se croit, se communique sans se dégrader, et ensuite se développe. La loi fondamentale du monde intellectuel n'est pas *renouvellement*, mais actuation et contemplation pour l'intelligence, et *progrès* pour la doctrine ; progrès, c'est-à-dire accroissement intérieur, homogène et organique, du patrimoine spirituel. Le progrès intellectuel est la manifestation,par de nouveaux concepts, de ce que contenait déjà, mais implicitement, un premier concept. Il y a *progrès* quand on passe de la définition du triangle à la connaissance de ses propriétés, de l'immutabilité divine à la connaissance de l'éternité, de la spiritualité de l'âme à la connaissance de son incorruptibilité. Mais il n'y a pas ombre de *renouvellement*, de *transposition*, d'*adaptation*. Cette loi fondamentale de la vie intellectuelle, si familière à l'Eglise, si nettement présente à saint Thomas, le protestantisme libéral et le modernisme sont encore loin de la pénétrer. L'une de ses très mystérieuses applications nous fait comprendre en quel sens les erreurs de nos adversaires — de nos adversaires intelligents et de bonne foi — nous sont profitables ; leurs erreurs, qui viennent fréquemment de ce qu'ils ignorent l'une ou l'autre des vérités catholiques, que nous avons pu négliger d'expliciter, ou même simplement de vivre et de rappeler, nous empêchent de nous endormir, *oportet haereses esse*.

Nos insuffisances, nos négligences, nos défaillances font souvent, certes, une grande part du succès des erreurs qui dévastent le monde. Mais il faut dire aussi que la vérité confiée à l'Eglise, étant divine, est trop au-dessus de chacun de nous pour que nous n'ayons pas, à l'instar de nos adversaires, quelque tendance naturelle à la diminuer et à la diviser. « En définissant sa principale doctrine, l'Eglise non seulement garda, semble-t-il, côte à côte, des choses contradictoires, mais ce qui est plus, leur permit de se déchaîner dans une sorte de violence artistique qui autrement ne serait possible qu'aux anarchistes. » Chesterton rejoint ici Pascal : « Il y a donc un grand nombre de vérités, et de foi et de morale, qui semblent répugnantes, et qui subsistent toutes dans un ordre admirable. La source de toutes les hérésies est l'exclusion de quelques-unes de ces vérités... C'est pourquoi le plus court moyen pour empêcher les hérésies est d'instruire de toutes les vérités. » Image créée de l'Etre incréé qui identifie en soi des perfections apparemment contradictoires : liberté et immutabilité, justice et miséricorde, l'Eglise réconcilie en son cœur des activités qui semblent antinomiques à beaucoup. Elle parle à la fois d'intégrisme et de renoncement, d'évidence rationnelle et de nuit de l'esprit, de raisons de croire et de folie de la croix. Elle prétend unir la prudence et la simplicité, la hiérarchie et la vie mystique, la liberté et l'autorité, la religion de l'esprit et les moyens sacramentels, l'intransigeance et la condescendance, la force et la douceur, la fixité et la mobilité, l'unité et la diversité. Elle veut régir le monde mais sans être du monde, rester romaine mais catholique, monarchique mais également accueillante, selon les cas, aux trois formes classiques du régime politique : démocratie, aristocratie, monarchie. Elle ne repousse pas l'art et

elle prêche la mortification... Il est bien difficile, on le sent, d'exprimer ensemble tous les aspects de la richesse catholique. Il reste néanmoins qu'on fait tort à l'Eglise et qu'on divise son âme, chaque fois qu'on sépare ses attributs complémentaires. C'est en signe de notre volonté de les unir constamment dans nos préoccupations et dans notre amour, que nous avons figuré, sur la couverture de NOVA ET VETERA, ces choses antinomiques, la Croix et la lumière, qui furent pourtant, un jour, merveilleusement accordées dans la vérité tragique et consolatrice du mystère de la Rédemption.

Après avoir ainsi déclaré notre idéal, et dit de quels yeux nous voulons regarder le monde, nous pouvons affirmer, sans craindre le reproche de dispersion et d'incohérence, que nous nous intéresserons à des questions multiples. Si la lumière que nous aimons est très haute, elle peut éclairer très loin. Aussi, nos intentions — si imparfaitement et si partiellement que nous les exécutions — seront-elles catholiques, c'est-à-dire universelles. Nous pensons nous occuper des problèmes de religion et de philosophie, de morale et de pédagogie, de droit, de sociologie et de science politique, qui se posent en Suisse romande. Nous réserverons une place importante aux lettres et aux arts. Ils représentent la Beauté qui est — saint Augustin, le moyen âge et Bossuet l'oubliaient moins que nous —, l'un des noms de notre Dieu. En même temps, ils tiennent les chemins qui font accéder bien des hommes au monde de l'esprit. Nous espérons reproduire, dans chacun de nos fascicules quelque œuvre d'art de la Suisse romande. C'est toute la cité temporelle, diverse et mouvante, avec ses

préoccupations et ses joies, ses organisations durables ou provisoires, son travail et ses loisirs, son action et sa contemplation, que nous ambitionnons d'accueillir et de rassembler, comme en un jour de Fête-Dieu, sous le signe de la Royauté du Christ-DIEU. On peut respirer dans l'Eglise. Peut-être ceux qui l'ignorent encore, finiront-ils par le découvrir.

Sans jamais chercher à « vulgariser », c'est-à-dire à rabaisser et à déflorer la Vérité et la Beauté, la *Revue catholique pour la Suisse romande*, que nous nous appliquerons à composer avec tout le soin et toute la clarté dont nous sommes capables, pourra être « suivie » par toute personne qui s'intéresse aux choses de l'intelligence.

Nous la voulons variée, parce que catholicisme s'oppose à monotonie. S'il est un par sa *forme*, le catholicisme est plein de diversités qui lui viennent de la *matière* où il prend corps. La théologie et la philosophie thomistes, qui font admirablement la distinction entre la *personne* qui tient à l'âme, et l'*individu* qui tient au corps, ont eu soin, nous le savons, sans attendre le XVI^me^ siècle, de réserver au principe d'individuation, à la « causalité matérielle », le rôle le plus étendu, dans la vie présente et dans la vie future. S'il y a multiplicité de goûts, de sensibilités, de tempéraments, c'est pour que soit réfractée diversement, et figurée moins pauvrement dans l'univers, l'éminente simplicité de la Lumière divine. Allons-nous sommer les gens de choisir devant l'école espagnole ou l'école flamande, devant le portail de Saint-Trophime ou ceux de Chartres ? Quelles *personnalités* sans doute, mais aussi quelles *individualités* plus délicates et plus fortement marquées, que

celles des saints qui se ressemblèrent tous, pourtant, par l'héroïcité de leur amour ? Un tempérament national pourrait-il être porté à un plus haut degré de pureté, d'art, de splendeur, pourrait-il être manifesté avec plus de transparence qu'il le fut en saint François d'Assise, sainte Thérèse, sainte Jeanne d'Arc, saint François de Sales ?

A côté de la diversité qui ressortit au principe d'individuation, et qui résulte des goûts, et des tempéraments, il y aura place encore, dans NOVA ET VETERA, pour cette diversité qui a sa source dans l'incertitude et les tâtonnements. Si nous sommes fixés, grâce aux données de la foi, de la philosophie, de l'histoire, sur les questions essentielles et toutes premières, les obscurités et les hésitations ne nous feront, ailleurs, pas défaut. Nous pourrons donc procéder par essais, nous reprendre, nous corriger. Nous ne sommes pas le « *Je sais tout* ».

Nous ne confondons pas, on le voit, l'étroitesse d'esprit avec la haine de l'erreur. L'une est un défaut, que nous pouvons avoir, mais que nous répudions. L'autre, une qualité dont nous demandons l'accroissement en nos cœurs. A-t-elle jamais été plus nécessaire qu'en ce temps où l'intelligence ne sait presque plus distinguer personnes et idées, et où l'on reçoit, par sympathie pour qui les prêche, les plus folles erreurs ?

Les idées révèlent aujourd'hui toute leur virulence. Les compromis où elles aimaient à masquer, à atténuer leurs conséquences, écœurent tous les jours un peu plus. On demande à chacun de dire clairement ce qu'il veut. Nous l'avons fait. On sait maintenant pourquoi nous nous battons. C'est pour affirmer la vérité de la Trinité trois fois

sainte, la divinité du Christ-Jésus, et sa Révélation intégrale, seule capable de sauver les valeurs naturelles et surnaturelles sans lesquelles le monde ne pourra désormais subsister. Cette Révélation que nous apportèrent jadis, par les routes de Genève et du Mont-Joux, des intermédiaires bénis, pour laquelle les martyrs d'Agaune eurent la joie de donner leur sang, qui éclaira notre moyen âge et dont la lumière jamais ne s'éteignit, comment ne trouverait-elle pas, dans l'âme romande, de secrètes et profondes connivences ?

On ne nous reprochera pas de manquer de programme. On nous reprochera certainement d'être inférieurs au nôtre. Mais nous servons une cause qui peut se passer de nous, et si nos ambitions paraissent exagérées, les moindres résultats, une erreur dissipée, un préjugé détruit, une vérité manifestée, un peu de réconfort et de vraie liberté apportés au cœur de l'un des nôtres, nous seront une suffisante récompense.

CHARLES JOURNET.

LES CHEMINS DE LA MONTAGNE

ITINÉRAIRE D'UN CONVERTI

A la mémoire vénérée du R. P. Louis Baille
de la Société de Jésus.

Les *Chemins de la Montagne*... Sera-ce la transposition allégorique d'une conversion ? Oserai-je, évoquant la grande ombre de Dante, emmener mon lecteur, à travers une *forêt de symboles*, des plaines confuses de l'erreur jusqu'aux sommets où la Vérité brille ? Non certes. Mon propos est plus modeste.

Et pourtant, ce serait un noble dessein. La Montagne, figure de la Vérité pressentie parmi les brumes du siècle... Entrevue, désirée, enfin conquise en dépit des torrents et des précipices. Le grondement des avalanches, les pas sur le sentier nocturne, le secours des étoiles, et la prière, la prière ardente, le front contre un rocher perdu... Et la vision, à chaque détour plus précise, plus éclatante, et la cime atteinte au sein d'une indicible aurore...

Mais non. Ce n'est qu'un paysan vaudois, pris dans la tourmente moderne, protestant de naissance et d'éducation, fourvoyé dans le socialisme et l'athéisme, puis accédant à la Source de toute vie. Rien d'héroïque dans son histoire. Rien en lui d'insolite pour son milieu, si ce

n'est peut-être un insouci foncier du qu'en dira-t-on. Voilà.

Un tel récit, chacun le comprend, ne peut rendre raison de tout. Il y a l'infrangible retraite des plus secrets déchirements, mais autre chose encore, que ma plume s'essayerait vainement à traduire, et cela c'est le mystère de l'infinie miséricorde de Dieu.

* * *

Veillons à prévenir un double malentendu. Bien des convertis de ce temps l'ont été, dans une mesure décisive, par l'attrait souverain des cérémonies et de l'art catholiques, non, à coup sûr, sans qu'ils en eussent pénétré la haute signification spirituelle. D'autres sont venus à l'Eglise par une étude patiente et approfondie des problèmes religieux.

La conversion dont le récit va suivre est, d'essence et d'origine, quelque peu différente. Ce sont les chemins rocailleux de la politique et de la sociologie qui m'ont conduit aux abords du catholicisme. Parvenu là, aux prises d'ailleurs avec une crise morale aiguë, je découvris l'*Imitation* dont la lecture persévérante me révéla les abîmes que je côtoyais, et leva la plupart de mes doutes. Les derniers furent vaincus par le Catéchisme, commenté pour moi, avec une admirable sollicitude, par le R. P. Louis Baille, de la Société de Jésus, à Constantinople, et par le Frère François Aubert, directeur de l'Ecole des Frères Maristes de Bébek sur le Bosphore.

Je compris, dès lors, que j'avais la clef des problèmes qui m'obsédaient depuis longtemps, et que je n'avais pas *le droit* de me perdre dans les subtilités. Les nuances sont venues plus tard, et dans une indéfectible harmonie, s'ajouter à la fresque primitive.

* * *

Toutefois, ne simplifions pas à l'excès. Le choc initial

est bien venu d'un écrivain, auquel je n'entendais vouer qu'une admiration littéraire, mais qui, en dépit de moi-même, m'émut profondément. Cet écrivain, c'est Léon Bloy, et je lui rendrai, lorsqu'il sera temps, l'hommage qui lui est dû.

Et puis, grâces à la Poésie ! Le cortège des Muses ne m'a jamais quitté. Je ne crois pas qu'un jour de ma vie se soit écoulé sans qu'un poète m'ait chanté doucement ses espoirs, ses douleurs et ses rêves. C'est à eux que je dois d'avoir conservé, à travers toutes les négations et toutes les chutes, la nostalgie de Dieu. Alors même que je reniais son Nom, la Poésie le ramenait sur mes lèvres, et toujours je me sentais indiciblement orphelin de ce Père méconnu.

Je sais, je connais maintenant toutes les erreurs que charrie le flot du lyrisme romantique. Pourtant, je lui garde mon amour, lucide mais non diminué. Le chant de ces cœurs généreux garde, en dépit de tout, sa puissante vertu. Amour, ferveur, enthousiasme, ces flambeaux qu'ils portaient faiblissent sur notre monde décrépit. Craignons la sécheresse du « dernier homme », celui qui sautille sur la terre comme un puceron, et qui rapetisse tout.

* * *

Mais je reviens à mon premier propos. Pourquoi ce titre allégorique : *Les Chemins de la Montagne ?* — C'est dans l'inépuisable trésor des impressions d'enfance et d'adolescence qu'un écrivain prend le plus volontiers ses images. Enfant des Alpes de Vaud, né au pied des Tours d'Aï, la découverte de la vérité ne saurait m'apparaître comme une course à travers les océans. Je garde en moi ce souvenir : le peuple innombrable des sapins à l'assaut des pentes rocheuses, et là-haut, dans le royaume du silence, le regard pur de deux petits lacs où se reflètent les cimes proches, dressées vers le ciel comme une solitaire imploration.

Qu'il me soit donc permis, au seuil de cet humble témoignage, de figurer cet effort vers la lumière comme une ascension au terme de laquelle je pourrai à jamais retrouver la paix et la pureté de mes montagnes aimées.

Je pense à toi surtout, peuple de Vaud qui m'es cher entre tous. Je prie pour toi. Je te conjure de songer à tes ancêtres, et de relever dans tes cités, dans tes campagnes et sur les monts le Signe de la Rédemption qui jadis, sous le joug de l'envahisseur, en fut arraché.

Verrai-je un jour, dans ce cirque d'Aï, dont la solitude ne cesse de m'appeler, se dresser une petite chapelle où je pourrai, où vous pourrez avec moi, rendre au Dieu de nos pères l'hommage que nous Lui devons ? Qu'on ne me dise pas qu'il n'en est point besoin. Je sais d'une trop sûre science que notre faiblesse réclame au contraire — même et surtout aux lieux les plus sacrés à notre souvenir — le rappel visible de la miséricorde et de la grandeur de Dieu.

Montagnard et paysan, je te connais et je te parle avec la franchise que tu aimes, mon peuple, car je sais que ta foi tombe en ruines et que tes prières se font rares. Je te le dirai encore, car je t'aime trop pour ne point pousser ici mon cri d'alarme.

PREMIER CONFLIT

Une mère chrétienne : j'ai connu ce bienfait du ciel. Comment donc ai-je pu, dès environ ma dix-huitième année, rejeter toute croyance et donner avec fougue dans le socialisme matérialiste et révolutionnaire ?

Première question. Pour y répondre, il faut que je rassemble les souvenirs d'une enfance précocement inquiète et méditative.

Un village, d'abord, dans les Alpes de Vaud. Une centaine de feux, qui dépendent d'une autre paroisse. Il n'y a donc pas de pasteur à demeure, et le « service » ne

s'y célèbre que deux ou trois fois par mois. Le temple, fermé dans l'intervalle, est à l'écart, presque étranger à nos pensées. Nul ne songe à y porter ses prières, non plus qu'à y vouer ses soins. Est-ce, sinon la maison de Dieu, du moins un lieu choisi pour l'oraison, qui ait pour l'âme chrétienne, un signe, un accueil de bienvenue ? Quelque chose enfin, qui le distingue d'une salle de conférences ? — A peine. Seul, dans le paysage, son clocheton surmonté d'une croix trace un signe chrétien. Et aux jours même du culte, les bancs sont à moitié vides.

(Je parle, ai-je besoin de le dire, de *ce village*, et ne songe point à en faire un type.)

Pas de sectes non plus. Pas même l'émulation entre l'Eglise libre et l'Eglise nationale. Indice, en pays protestant, d'une vie religieuse amoindrie.

Dans les familles, à de rares exceptions près, on ne lit plus la Bible. La jeune génération ne prie plus. Il semble que la mort seule rappelle les pensées à Dieu ; réunis dans le petit cimetière, les villageois, tête baissée songent à leur âme. Ils y songeront une semaine peut-être, au cours de leurs rudes travaux, puis ils retomberont dans leur indifférence, jusqu'à ce qu'un nouveau cercueil leur ramène l'inquiétude trop brève de leur éternité. Car rien, dans leurs foyers, n'entretient cette flamme fugitive, si ce n'est l'arrivée mensuelle du *Bulletin paroissial*, rappel tôt oublié et qui d'ailleurs ne trouve que de rares échos. De prière familiale, il n'est plus question...

* * *

La foi serait-elle donc morte ? — Non point. Elle vit d'une vie ralentie, latente, presque secrète. Car le tempérament vaudois — tout lecteur de Ramuz, à défaut d'une connaissance directe, le sait — est foncièrement religieux. A la fois mystique et réaliste, le Vaudois s'arrange fort mal de la raideur calviniste, et il n'est guère apte à chevaucher les nuées du protestantisme libéral. Volontiers, pour

peu qu'on lui en donne occasion, il s'attache aux symboles visibles de sa foi. L'Eglise réformée a fini par s'en aviser, et c'est à ce souci, je crois, qu'il faut attribuer ces temples nouvellement ouverts et décorés que l'on trouve çà et là, la tentative de créer une véritable *liturgie* protestante, un certain renouvellement artistique de l'appareil du culte. Un protestant s'en offusquait devant nous, et dénonçait certaines fresques comme une injure à l'esprit de la Réforme. Il avait raison. Mais cette tendance répond à un besoin de l'âme vaudoise, qui donne bien du souci aux derniers défenseurs de l'orthodoxie calviniste. Ce ne sont là, du reste, que de timides essais. D'une manière générale, et malgré ses efforts, l'Eglise nationale ne parvient pas à répondre aux besoins de cette âme. Elle reste trop en marge, elle ne guide pas, elle ne groupe pas les croyants en un corps vivant et agissant.

Néanmoins, dans ce village, la foi vit encore. Ses tressaillements ne peuvent échapper à ceux qui aiment ce peuple et le connaissent. Le plus souvent, elle s'exprime par la voix d'un malade que l'approche de la mort exalte et transfigure. Il me souvient surtout d'une jeune fille dont chaque soir le lit de souffrance était entouré d'un cercle d'auditeurs émus. Ses exhortations solennelles avaient un accent étrange et presque prophétique. Et lorsque, avec les gens de mon village, j'accompagnai au cimetière sa dépouille mortelle, je sentis notre abandon et notre détresse, et j'en eus le cœur serré.

* * *

Tel fut le milieu dans lequel s'écoula mon enfance. J'en reçus des impressions très vives, qui jamais ne se sont effaçées, et qui, l'heure venue, aidèrent certainement à ma conversion.

Mais ce que je ne pouvais recevoir de mon entourage, c'était une formation chrétienne cohérente et solide, où ma vie tout entière eût pris son rythme et son sens.

En d'autres termes, il se préparait en moi, à mon insu, ce divorce entre l'intelligence et le sentiment qui devait être à l'origine de mes égarements.

Qu'on ne sourie pas. L'enfance a des exigences intellectuelles d'un ordre tel que l'instruction primaire de chez nous ne saurait y répondre. J'entends bien qu'elles sont sommaires ; encore faut-il qu'on y satisfasse. Au fur et à mesure de son développement, l'enfant doit recevoir des réponses nettes et coordonnées aux questions *mélaphysiques* qu'il se pose. Chacun sait à quel point elles peuvent être embarrassantes dans leur ingénuité. Ce fait ne pouvait échapper à la maternelle vigilance de l'Eglise, et c'est pourquoi l'instruction religieuse qu'elle donne commence à l'éveil même de la réflexion. Si, à ce moment-là, l'intelligence est laissée à elle-même, il y a bien des chances pour que tous les soins qu'on lui vouera plus tard ne puissent porter remède à une déviation initiale.

La première éducation religieuse protestante — l'école du dimanche et l'« histoire biblique » — est sentimentale, moralisante et anecdotique. Elle ne s'adresse pas à l'intelligence. Or, à quatorze ans, âge où le catéchisme intervient, un enfant peut s'être fait déjà toute une philosophie. Quel que soit son désir de se plier à la discipline spirituelle qu'on lui présente alors, il lui restera toujours une empreinte de cette formation hasardeuse. La greffe est venue trop tard. Le sauvageon l'étouffe sous ses pousses stériles.

* * *

J'arrivai donc au catéchisme avec l'esprit, sinon prévenu, du moins meublé déjà d'idées et de réflexions — j'expliquerai d'où elles me vinrent en partie — qui éveillaient mes défiances et me portaient à analyser ce que mes camarades, pour la plupart, se bornaient à enregistrer.

Notre pasteur ne faisait pas usage du catéchisme méthodique, par questions et réponses. Il prenait soin de

nous dicter une sorte de cours, où le côté moral de la religion était surtout mis en lumière, où il y avait aussi un peu d'érudition biblique, du sentiment encore, et voire de la poésie. Mais ce que mon intelligence réclamait : la première synthèse de la doctrine, le tableau d'ensemble, y étaient sacrifiés. Il y avait, sous ce rapport, des lacunes béantes. Tout ce dont je me souviens, c'est d'un chapitre où l'existence de Dieu était démontrée par la loi de la causalité, et de deux équations correspondant aux deux révélations.

Je n'irai point prétendre que j'aie tout retenu, mais les questions se pressaient dans mon esprit que l'enseignement pastoral laissait sans réponses. Je fis ma première communion dans un état d'exaltation sentimentale, mais aussi dans une complète confusion intellectuelle.

* * *

Or, j'étais possédé déjà par ce besoin de convaincre, de grouper, d'entraîner, qui oriente ma vie tout entière. J'avais souvent avec mes camarades des discussions qui tournaient à la bataille. Il me fallait donc un corps de vérités qui satisfît à mon esprit, et qui me permît de donner un cours victorieux à ce désir de persuasion.

Sans doute, aurais-je pu me satisfaire des éléments de doctrine reçus au catéchisme, si, dès ma douzième année, une influence intellectuelle beaucoup plus impérieuse ne s'était proposée à moi.

Dans le village voisin, un savant célèbre avait pris retraite. Il y avait fondé une société d'abstinence à laquelle mon père était affilié et dont dépendait une section de jeunes ; je ne tardai pas à en faire partie. Les ravages terribles de l'alcoolisme dans mon village me poussaient à m'engager de toutes mes forces dans une lutte que je n'ai plus, dès lors, abandonnée. Je devins aussitôt l'adepte convaincu du Dr F., et, sous ce rapport, je le suis encore aujourd'hui.

Certes, je n'irai pas accuser le Dr F. de m'avoir sciemment endoctriné, ni d'avoir prononcé devant moi une parole qui ait pu ébranler mes convictions chrétiennes. Il témoignait au contraire, dans ce domaine, d'une absolue réserve. Mais c'est une question d'ambiance.

Par l'ascendant de sa renommée et par son caractère même, le Dr F. exerçait sur son entourage une influence presque irrésistible. Sa bonté, sa serviabilité à toute épreuve sont proverbiales dans la contrée. Il n'est pas une détresse qui ne l'émeuve, pas une iniquité qui ne trouve en lui une active réprobation.

Mais que dirai-je de sa pensée, si ce n'est qu'abusée par une conception fausse du rôle et des pouvoirs de la science, elle fait de lui un adversaire acharné de toute foi surnaturelle. On conçoit sans peine que les hommes qu'il groupait dussent subir son emprise impérieuse, et, peu ou prou, partager ses idées. Je les entendais exposer autour de moi. Des brochures, des journaux circulaient. J'en lus avec avidité.

Ah ! certes, ce n'était plus l'imprécision, la fluidité sentimentale du protestantisme ! Un système rigoureux au contraire, et dogmatique s'il en fût, en dépit du nom de *libre pensée* dont il se décore. Un système dont Dieu est sévèrement exclu, où l'âme même n'a pas place, puisqu'on l'identifie au cerveau. L'homme s'y trouve réduit à la simple condition d'animal sociable. La croyance au surnaturel n'est qu'une survivance d'antiques terreurs, dont découlent aussi les cérémonies et les dogmes chrétiens. Quant aux miracles, ce sont des balivernes tout-à-fait dérisoires en l'état actuel de la Science. Le paradis : un conte de nourrice propre tout au plus à distraire les hommes des réformes urgentes que réclame l'état de la société. De l'enfer, il n'est plus question, le protestantisme lui-même l'ayant déjà sacrifié. Le Christ est mis au rang des « grands hommes » dont le génie a su stimuler la marche du Progrès. On lui concède que sa doctrine, *bien comprise*, s'harmonise avec la « morale sociale » qu'il faut à notre temps. Et ainsi de suite.

De ce système, il ressort en somme que l'Humanité se dégage peu à peu des superstitions moyenâgeuses dont l'Eglise s'efforce de sauvegarder le dépôt, ébréché par la Réforme et par la Révolution, et qui sera définitivement détruit par la *pensée moderne* en marche vers le socialisme.

Voilà le schéma grossier — ce qui m'était accessible à l'époque — de la doctrine exposée dans les journaux et les brochures qui me tombèrent entre les mains. C'est simple, on le voit, mais cela se tient fort bien dès qu'on admet les prémisses. Il m'aurait fallu, pour les repousser victorieusement, une tout autre armature intellectuelle que celle dont je disposais.

De cette confrontation, le christianisme était ressorti pour moi, non point encore ridiculisé ni vaincu, mais rabaissé dans ma pensée et sujet à un examen sévère auquel je me promettais bien d'appliquer plus tard mon intelligence.

Naïf orgueil ! Mais déjà le divorce était virtuellement prononcé. Le cœur allait, tant bien que mal, conserver le dépôt des premières impressions mystiques, mais l'intelligence partait dans une direction tout opposée qui devait s'accuser au cours de mes études et me conduire tout droit au socialisme marxiste.

René LEYVRAZ.

VISIONS DE REQUIEM

Il est rare, pour ne pas dire impossible, qu'on puisse donner de la musique une interprétation littéraire adéquate : puisque la mélodie jaillit précisément au moment où le discours se révèle inefficace, pour exprimer ce qui ne tient pas dans le discours.

La mélodie peut cependant être dans le prolongement du discours : comme le commentaire mélodique d'un texte.

Le texte peut alors servir lui-même de point de départ pour l'intelligence de la mélodie.

C'est souvent le cas dans le chant grégorien.

Ce qui ne signifie pas que les paroles expliquent tout ! — d'autant moins que les mêmes notes se retrouvent sous des textes très différents, en des circonstances, en apparence au moins, fort dissemblables. C'est ainsi qu'on retrouve, au Graduel de la Messe de Minuit, la mélodie du *In memoria erit justus* de la Messe des Défunts, et dans le verset alléluiatique du Rosaire, les mêmes neumes absolument, que dans le *Caro mea vere est cibus* de la Fête du Saint Sacrement.

Il reste, cependant, qu'il faut partir du texte, pour dégager

de la mélodie l'atmosphère propre à la liturgie du jour. Chaque office présente en effet des nuances particulières, parfois extrêmement subtiles, qu'il importe de saisir, si l'on veut se rendre compte de la richesse infinie de la prière catholique, qui est vraiment, comme le veut son nom, la prière universelle, la prière de tout ce qui participe à l'être et à la vie, au ciel, sur la terre, et dans les enfers : immense symphonie de la nature et de la grâce, où toutes les créatures rachetées, à leur manière, glorifient ou implorent : l'Amour qui les fit naître, et la Miséricorde qui les rétablit dans leur dignité première.

Et c'est chaque fois un émerveillement tout neuf, d'entendre évoquer ainsi devant Dieu :

les rafales du vent dans les bois gémissants,
ou le sourire après l'orage des humides prairies,
et le vol en vrille dans la brume d'été
de l'oiseau fou du bonheur de vivre,
et ces temps de repos,
et ces reprises d'élan,
et le rythme encore de la faucille dans les blés,
et le chant de la petite fille, fleurie de coquelicots,
et la danse des élus autour de la Vierge du Rosaire.

Et c'est toujours à recommencer : on n'a jamais tout vu, on n'a jamais épuisé la joie et la lumière, la splendeur et la vie que versent à l'âme ces paroles et cette musique. Et quand on pense que ce n'est qu'une transposition analogique des cantiques éternels, un revêtement matériel des mélodies intelligibles, qui remplissent le cœur des Anges : on souhaiterait volontiers d'habiter dans les cieux, s'il ne fallait pour y entrer, franchir les régions de la mort, — goûter au fruit d'amertume, dont le Mystère est si magnifiquement représenté,

dans la Messe de Requiem, qui doit retenir aujourd'hui notre attention.

* * *

Requiem aeternam dona eis Domine,
Et lux perpetua luceat eis.

le Repos éternel donnez-leur Seigneur,
et que l'indéfectible lumière luise pour eux.

Voilà l'ordre de l'Amour :
On pense à eux d'abord, on prie pour eux d'abord, on souhaite qu'ils se trouvent bien, dans cette lumière qu'on ne connaît pas, —
on fait des efforts pour ne pas pleurer ;
ça se sent assez : les larmes sont toutes prêtes à couler.
Mais enfin, on se tient très bien, avec cette dignité simplement héroïque, que donne la Foi, avec cette douleur toute intérieure, qui est la douleur d'une âme.
On est dans l'ordre de l'Amour.

On peut encore aller plus haut, on peut entrer plus avant dans l'ordre de l'Amour, de l'Amour qui a Dieu pour objet :

Te decet hymnus Deus in Sion
et tibi reddetur votum in Jerusalem.

louange à Toi, ô Dieu dans Sion,
offrandes votives dans Jérusalem :

l'action de grâces dans la tribulation,
le Don suprême,
l'Espérance qui force toutes les consignes de l'évidence physique, pour contempler, au-dessus de cet appareil de mort, le visage de fête du Christ Jésus, et lui demander, avec sa voix d'enfant, d'accueillir en Ami, ce Défunt, qui pour soi-même ne peut plus rien.

louange à Toi, ô Dieu, dans Sion,
offrandes votives, dans Jérusalem,
Ecoute ma prière,
et toute chair se tournera vers Toi...

L'Action de grâces dans la tribulation,
le Don suprême,
le point culminant de l'effort.

Mais les yeux ne sont pas encore déshabitués de ce visage qu'on ne verra plus ; on a beau se raisonner : cela n'est pas possible !
Et voilà cet effrayant sursaut de la sensibilité, arraché de cette présence et de cette tendresse, et voilà ce sanglot qui vous monte à la gorge, ce sanglot discret, — qui n'est pas pour le public, — mais pour Dieu seul,
pour Jésus, qui a pleuré Lui-même, de voir pleurer, au tombeau de Lazare,
Marie, Marthe et les gens de Béthanie :

Kyrie eleison,
Christe eleison,
Kyrie eleison.

* * *

Le *graduel*, avec les mêmes paroles que l'*introït*, évoque une scène bien différente.
Nous sommes dans un cimetière, dans une espèce de bois sacré, où chaque tombe est un petit jardin où tremblote, la nuit, comme au chevet d'un malade, la lueur incertaine d'une de ces veilleuses qu'on rencontre, parfois, dans les *campi* d'Italie.
Une petite fille est entrée dans l'enceinte funèbre, tandis que le soleil s'incline à l'horizon, et que la lumière immatérielle et diaphane, semble le vêtement de gloire du Seigneur,

— une petite fille est entrée, et se glisse le long des cyprès vigilants, — pour retrouver sa mère qui dort ici depuis quelques jours, et pour lui donner le bonsoir.
La Mort n'est pas triste aux yeux d'un petit enfant :
Maman était si fatiguée ! Elle se repose maintenant au milieu des fleurs, en attendant Jésus, qui doit bientôt venir la réveiller, pour lui remplir les yeux des joies du Paradis.
Heureuse de ce bonheur, envahie par la Paix du Saint lieu, la petite fille, pour que les rêves de sa mère soient plus beaux, se met à chanter:
en effeuillant, sur la tombe, des pétales de roses.

Requiem aeternam dona eis Domine,
et lux perpetua luceat eis.

Donnez-lui Seigneur le repos éternel
et que la lumière sans fin luise pour elle.

Surpris par cette exquise cantilène, un Frère mineur égrenant son rosaire, s'arrête pour écouter :
c'est le Frère François d'Assise, en visite ce soir, auprès de sa sœur la Mort.
Lui non plus, ne connaît point la peur du jugement à venir, étant déjà mort au point de n'avoir plus rien à quitter, et tellement identifié au Rédempteur, qu'il en porte en son corps les cinq plaies : celles des quatre clous,
et celle de la lance, — quand déjà tout était consommé.
Et c'est le même niveau de cette innocence et de cette sainteté, — le même regard de cet œil simple, qui ne discerne, en l'œuvre de Dieu, que droiture et bénignité.
C'est pourquoi le cantique de l'enfant verse l'extase au cœur du Patriarche.
Et quand la petite fille s'est tue, Frère François « soupirant

profondément, accablé sous la plénitude de sa piété, et débordant aussi d'une joie merveilleuse », chante à son tour, de « sa voix forte et douce », la Paix inébranlable des Saints.

In memoria aeterna erit justus :
ab auditione mala non timebit.

En éternelle mémoire demeure le juste,
des sinistres rumeurs il ignore la crainte.

Mais tous ne sont pas des saints.

C'est même le petit nombre : les moines le savent bien, dont le petit couvent veille sur les morts, au milieu du cimetière. C'est pourquoi, avant la psalmodie du soir, ils conjurent le Seigneur, de se montrer pitoyable, pour tous ces Humiliés, qui n'ont de refuge qu'en Sa Miséricorde ; et ils entonnent : avec cette gravité tranquille, cette sereine mesure et ce détachement ingénu, qui donnent à leur voix je ne sais quel mystérieux recul :

Absolve Domine animas omnium fidelium defunctorum...
Déliez, Seigneur, les âmes de tous les fidèles défunts, des entraves de tout délit,
pour qu'elles méritent d'éluder, par votre grâce secourable, le jugement de vengeance, et de connaître la béatitude de l'éternelle lumière.

La mémoire des défunts évoque naturellement la pensée de la mort.

La supplication de l'*Absolve* nous amène, sans hiatus, au *Dies irae :*

Jour de colère, ce jour où Dieu
déliera le monde en cendre,
témoins David et la Sibylle :

On s'attend à un éclat formidable, au déchaînement de tous les tonnerres, sur la terre liquéfiée par les sept coupes de la colère de Dieu.

C'eût été trop facile, trop calculé pour l'ébranlement des nerfs — et tout de suite hors d'usage.
La liturgie nous offre bien autre chose :
cette sublime méditation de la mort, comme le chant d'une conscience qui s'accuse, dans l'accablement de ses fautes, et dans l'espoir de la Rédemption : — cette cantilène, voilée pour ainsi dire et secrète, comme les répons alternés d'un chœur invisible, ce quelque chose enfin, qui retentit en l'homme, mais ne vient pas de lui, telle une prière dictée par les bons Anges.

Jour de colère, ce jour où Dieu
déliera le monde en cendre,
témoins David et la Sibylle.

La Trompette au son prodigieux,
dans les sépulcres retentissant,
chacun citera devant le trône.

Stupeur de la mort et de la nature,
quand se lèvera toute créature,
pour s'expliquer devant son juge :

Quand sera ouvert le livre,
où tout se trouve écrit,
par quoi le monde sera jugé.

Quand le juge donc s'assiéra,
tout ce qui se cache apparaîtra,
à la vengeance rien n'échappera.

Que dire alors, ô malheureux !
à quel Patron recourras-tu,
quand même le juste a lieu de craindre.

Roi de terrible majesté,
Qui sauves par grâce tous les élus,
Abîme de pitié, délivre-moi.

Souviens-Toi, Jésus secourable :
je suis la cause de Ta venue,
en ce jour-là, ne me laisse pas.

En me cherchant, las, tu t'assis,
Tu me rachetas, souffrant la Croix:
que tant d'efforts, ne soient perdus.

Juste interprète de la sanction,
fais-nous la grâce de rémission,
avant le jour de reddition.

Comme un prévenu, suis gémissant,
le front coupable, rougissant.
Epargne, ô Dieu, le suppliant.

O Toi qui justifias Marie,
puis exauças le bon larron:
espoir aussi tu m'accordas.

Mes prières ne sont pas dignes,
mais Ta bonté fera, bénigne,
qu'éternel Feu j'évite.

Au rang de brebis, garde ma place,
Et loin des boucs, loin des maudits,
A Ta Droite, fais-moi siéger.

Loin des méchants, convaincus de faute,
Au feu rongeur toujours livrés :
« Venez bénis », dis-le pour moi.

Je t'en prie suppliant, prosterné,
le cœur comme cendre anéanti,
aie le souci de mon heure dernière.

Jour lamentable ce jour,
où se lèvera de la poussière,
pour être jugé l'homme coupable. —
ô Dieu, aie pitié de cette âme !

Ainsi chantaient les voix lointaines,
ainsi priaient les anges gardiens.

Et les moines, instruits par ces sublimes visions, plus vigilants pour soi, et plus secourables aux défunts, à l'Eglise souffrante apportant leur suffrage, ajoutèrent cette lente imploration.

Miséricordieux Jésus, donnez leur le repos éternel.
Amen.

* * *

On récite, à l'Evangile de la Messe de sépulture, le dialogue qu'échangèrent Jésus et Marthe, avant la résurrection de Lazare. On y relève, entre autres paroles de consolation, cette affirmation prodigieuse, qui revêt d'autant plus d'éclat que le contexte est plus humble, et la conversation plus intime :

« *Je suis la résurrection et la Vie,*
Celui qui croit en Moi, quand même il serait mort, VIVRA. »
Je suis la Résurrection et la Vie :

ce petit mot d'encouragement, ce petit verset qui n'a l'air de rien, et qui confond toute puissance, et qui juge toute grandeur, et qui pulvérise toute ambition :
Ce dénouement tranquille du grand Mystère.

Je suis la Résurrection et la Vie :

comme s'éclaire, maintenant, cette prophétie que nous rapporte le premier Evangile :
« *Les hommes de Ninive, se lèveront au jour du Jugement, avec cette génération, et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la voix de Jonas, et il y a ici plus que Jonas* » — *et plus grand que David, et plus sage que Salomon, et plus ancien qu'Abraham* », (comme on le lit ailleurs),

car tous se tiennent au rang de serviteurs, —

mais voici Celui que le Père a engendré devant les siècles, le Fils unique : Jésus-Christ.

C'est dans cette perspective qu'il faut entendre *l'offerloire :* comme la lamentation des Prophètes, implorant au seuil des Limbes, le Sauveur auquel ils ont préparé les voies, pour qu'Il apporte enfin la réalité du Salut, dont ils n'ont pu qu'esquisser la figure, et qu'Il préserve ceux de leur race, de cet au-delà redoutable, qu'ils désignent comme ils peuvent, sous le nom d'enfer, ou de tartare, de lac profond ou de gueule de lion :

— car on voit qu'ils ne sont pas très au courant, et qu'un peu de catéchisme leur ferait du bien, — et ils font monter vers Lui leurs gémissements, pour qu'Il écarte, quelle qu'elle puisse être, l'innommable misère — car Lui: commande les issues de la mort, étant le Seigneur, — ils le savent bien, — et la confiance leur vient, et l'espérance adoucit leur prière, quand ils évoquent la Sainte Lumière promise à Abraham, autrefois, et à sa postérité : innombrable autant que les grains de sable, qui tourbillonnent dans l'ouragan.

Seigneur Jésus-Christ, Roi de Gloire, délivrez les âmes de tous les fidèles défunts, des supplices de l'Enfer, et du lac profond, délivrez-les de la gueule du lion, de peur que le tartare ne les dévore, et qu'ils ne s'effondrent dans la nuit. Que saint Michel, porte-étendard, les introduise dans la Sainte Lumière, que vous avez promise à Abraham autrefois, et à toute sa postérité.

Et voici l'Action prophétique, unie à la supplication.

En avant du groupe des suppliants, perçant l'avenir de son regard inspiré, Melchisédech, prêtre du Très-Haut, roi de Salem, élève le calice annonciateur de l'Alliance Nouvelle, et du Mystère de l'Autel anticipant l'efficace, de son infaillible vertu, enrichit sa prière :

Hosties et prières de louanges,
nous vous offrons, Seigneur.
Recevez-les pour ces âmes,
dont nous faisons mémoire aujourd'hui.
Faites-les passer de la mort à la vie. —
Que vous avez promise à Abraham
autrefois: et à toute sa postérité, — concluent les prophètes, gagnés par son extase, et dominés par le reflet, sur lui, de la Paix du Sauveur.

* * *

Per omnia Saecula saeculorum
Dominus vobiscum
Sursum corda.

Comme des gouttes de rosée, dans un rayon de lumière, ces brèves clameurs préludent au jaillissement de l'action de grâces.

Car, même aujourd'hui, l'Eglise nous veut reconnaissants, pour la mansuétude infinie de l'Amour, qui dispose *en vue du bien*, de la vie et de la mort.

Et la voix de l'homme n'y saurait même suffire. Il faut que tout l'univers apprenne que la confiance n'est pas ôtée, et que l'amour ne souffre aucune diminution: il faut que tout être créé s'embrase de la même flamme.

Et le cri de l'extase s'en va battre la porte du ciel, pour en faire descendre des chants plus beaux.

Sanctus, Sanctus, Sanctus.

Isaïe voit le ciel s'ouvrir.

Au pied du Seigneur, assis sur un trône de lumière, les Séraphins aux six ailes, vont et viennent en cadence, disant, dans leur lointaine clameur : *Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth.*

Saint, Saint, Saint est le Seigneur, Dieu des armées.

Les Chérubins, au second *Sanctus*, renforcent le premier chœur, et les Trônes se joignant, de la troisième reprise enrichissent l'éclat.

Déchaîné par la première hiérarchie, l'ébranlement gagne alors les rangs des Dominations, des Vertus et des Puissances :

Pleni sunt coeli et terra gloria tua.
Les cieux et la terre sont remplis de votre gloire.

La dernière Hiérarchie enfin — Principautés, Archanges et Anges — brûlée de la même ardeur, s'unit aux Ordres suprêmes, dans l'acclamation formidable :

Hosanna in excelsis.

Cependant, sur la terre, le Verbe fait chair, accomplit cette seconde Incarnation, qui nous dérobe Son Humanité, pour nous La rendre plus intimement présente, sous les espèces du Pain et du Vin. Le Dieu d'immense Majesté, éteint cette gloire qui foudroyait le prophète, pour converser avec les fils des Hommes — et les enfants s'approchant de Lui, Le saluent avec tendresse :

Benedictus qui venit in nomine Domini,
Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur.

Et tous les peuples de la terre, et tous les esprits bienheureux et tout être capable d'aimer et de chanter, adore, avec une joie respectueusement contenue, le Mystère de l'Autel :

Hosanna in excelsis.

* * *

Si le *Domine Jesu Christe* évoque la prostration anéantie des suppliants, l'*Agnus Dei* exprime, au contraire, la con-

fiance ingénue, et l'exquise tendresse de l'âme, saintement familière avec son Dieu.
C'est le chant de la Vierge, au berceau de son Fils :
le glaive des Douleurs pour un instant, semble écarté. L'Enfant s'endort.
Et la Mère de Dieu, qui est aussi Notre-Dame de Compassion, implore doucement :
un peu de relâche, pour les âmes qui se consument dans les veilles ardentes, des jours sans déclin du Purgatoire,
un peu de ce sommeil où l'abandon trouve sa parfaite image,
un peu de cette détente, sous les ailes de l'Amour :

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde,
donnez-leur le repos éternel.

* * *

Il y a, devant les dévastations de la Mort, une fausse vaillance, qui vient de l'égoïsme, de la joie parfaite que l'on éprouve, à se contempler soi-même,
et il y a une sérénité inimitable, qui vient de la très douce lumière de Foi : les choses, ici, sont à leur place. Ce n'est pas l'homme qui feint d'avoir vaincu la mort et d'être, à sa manière, la résurrection et la vie. — C'est, au contraire, pour être parfaitement sortie de soi-même, pour s'être entièrement perdue en Un Meilleur qu'elle-même, que l'âme rencontre la vraie grandeur et l'authentique vaillance : non point faite d'aveuglement et d'ignorance, mais consciente à faire peur, du mystère des tombeaux, et de l'humaine infirmité : maintenant submergée par l'invasion de la grâce.

« *Je préfère donc bien volontiers me glorifier de mes faiblesses, afin que la puissance du Christ habite en moi* », écrit l'Apôtre aux Corinthiens.

« *C'est pourquoi je me plais dans les opprobres, dans les angoisses, dans les persécutions, dans les détresses, pour le Christ. Car, lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort.*»

Et encore :

« *Ma grâce te suffit, car c'est dans la faiblesse, que ma puissance se montre entière* ».

A quel moment, plus qu'au moment de la Communion, conviennent de telles paroles, quand le Cœur du Christ, en nous recueille nos supplications. Comment douter de l'efficace de la prière ainsi transsubstantiée :
la prière de l'homme devenue la prière du Christ.
Quel accent nouveau, alors, dans la dernière antiphone,
et comme l'Amour bannit la crainte,
et comme les larmes sont moins amères, —
et c'est peut-être des larmes de joie.
Et l'on croit entendre le chant des Carmélites, offrant au Seigneur le corps et l'âme, d'une de leurs sœurs, qui s'en fut, hier, poursuivre au ciel, l'œuvre de louange apprise au cloître :

Lux aeterna luceat eis Domine : cum sanctis tuis in aeternum, quia pius es.

Que l'Eternelle Lumière luise pour Elle,
Avec vos saints pour toujours, Seigneur :
parce que Vous êtes un Dieu clément.

Et la plus jeune d'entre elles, presqu'une enfant, – Thérèse de l'Enfant Jésus – avec cette ferveur limpide, qui lui faisait souhaiter, autrefois, la mort de sa mère, « pour qu'elle fût plus vite auprès du bon Dieu », la plus jeune d'entre elles, sachant que rien ne peut séparer du Christ l'âme qui a

mis son espoir en Lui, lance ce dernier Requiem, si plein de fraîcheur, et si plein d'Amour. —
et c'est bien moins une prière de la terre,
que le souhait de Bienvenue du Paradis :

Donnez-lui Seigneur le Repos éternel,
et que la lumière sans fin luise pour Elle :
parce que vous êtes un Dieu clément.

MAURICE ZUNDEL.

TRIOMPHE ROMAIN

O Roma felix, quae duorum Principum
Es consecrata glorioso sanguine !
Horum cruore purpurata ceteras
Excellis orbis una pulchritudines.

(Premières vêpres
des saints Pierre et Paul.)

Triomphe romain, quand viendras-tu sur nos têtes
poser au soleil la couronne des vainqueurs ?
Ce siècle de fer pèse à l'âme des poètes
et sa nuit écrase un couchant qui saigne et meurt.

Seuls, nous écoutons, dans la ténèbre du monde,
la marche au néant des superbes et des forts :
écho qui s'égare au cœur des forêts profondes ;
plus rien qu'un murmure et la chute du bois mort.

Et passent ainsi les heures, les ans, les âges,
sur notre silence et notre immobilité,
comme roule au ciel un lourd amas de nuages,
opposant son ombre à l'éternelle clarté.

Mais nos yeux certains de l'aube et de la lumière,
— l'attente et l'espoir nous ont rendus patients, —
nos yeux que jamais n'ont aveuglé ces poussières,
voient s'épanouir les roses à l'orient.

Triomphe romain tu vas venir sur nos têtes
poser au soleil la couronne des vainqueurs ;
nous te préparons un cortège des poètes
pour que chaque langue ait une hymne à ta splendeur :

« Rome dont la pourpre est le sang des deux apôtres,
« le prince du glaive et le prince de la clef ;
« Cité dont la gloire obscurcit toutes les autres,
« demeure éternelle entre la vigne et le blé. »

G. DE REYNOLD.

GRUYÈRES[1]

DEBOUT sur le quai de la gare de Pringy, il regarda le train qu'il venait de quitter.

La lourde locomotive électrique, avec cet air de provisoire et de délabrement que lui donnait le léger cerceau de fer incliné sur son large dos et comme écrasé par un heurt, le choqua.

Dédaigneux, il se tourna d'un autre côté et pensa : c'est bien le travail des ingénieurs d'aujourd'hui ! Ces gens-là, incapables de mêler l'agréable à l'utile, tiennent pour bagatelles les proportions et la belle ordonnance qui, sans nuire à la force et à la solidité, transfigurent une œuvre. Eux, ils sont incomplets ; ils facilitent, mais enlaidissent la vie déjà laide ; cerveaux alourdis de calculs merveilleux, ils ne peuvent s'élever vers le beau ; ils courent à ras le sol, comme des aigles qui n'auraient pas

[1] Grâce à l'amabilité de Mr le Dr Treyer, qui a bien voulu nous communiquer les cahiers de M. Charpine, nous pouvons publier, sous le nom de *Gruyères,* les premières pages d'un conte inédit, intitulé *Jacques Métral, ou la pureté d'intention.*

d'ailes ; il est vrai toutefois que les autres, les artistes, souvent n'ont pas de tête.

Il fit quelques pas, s'arrêta brusquement et considéra la petite ville blanche et rouge, posée comme une couronne, là-haut, sur un énorme mamelon de verdure.

Cette vue lui procura la jouissance exquise du désir bientôt satisfait ; car l'année précédente, au cours d'une excursion, il était monté, à la hâte, jusqu'à Gruyères, et, après avoir passé la porte du Belluard, il avait cru voir un bourg endormi, depuis des siècles, d'un sommeil enchanté. Immédiatement, malgré l'impression de vieillerie falsifiée produite par les corniches en ciment de la maison de Chalamala, malgré la vue d'une demeure seigneuriale lamentablement défigurée et couverte d'ardoises lugubres, il avait résolu d'y passer, plus tard, une ou deux semaines d'isolement prestigieux et de paix nonchalente.

Il avait attendu, pour réaliser son projet, les premiers jours de l'arrière saison, alors que les touristes ont déjà vidé les lieux et que les frondaisons resplendissent des couleurs exaltantes de l'automne. Il lui semblait que son rêve, parmi les morts évoqués, serait plus vivant si, oublieux de lui-même, il demeurait loin des hommes qui, disait-il, cachent sous un masque banal la lâcheté de leurs âmes et la vilenie de leurs intentions.

Quand le train eut repris son grincement métallique sur les rails, il confia ses bagages à un employé de la gare, puis, pour montrer qu'il avait le jarret solide, car il se sentait examiné, il s'élança d'un pas rapide et menu sur la route montante, sans regarder derrière lui.

En effet, quelques personnes demeurées près de la voie, le suivaient curieusement des yeux, à cause de son chapeau dont les larges bords s'étalaient au-dessus de ses

épaules, qui, dans la marche, se remuant de droite et de gauche, agitaient les pans de sa redingote ouverte. A le voir s'avancer à vive allure, balançant les bras pour rythmer ses pas, une d'elles s'écria : On dirait qu'il va prendre d'assaut la ville ! Les autres sourirent, puis toutes se dispersèrent.

Quelques minutes plus tard, il parvint à la bifurcation de la route. Comme la rampe s'accentuait et qu'il exprimait de sa poitrine un souffle sifflant, il se retrouna et constata que nul ne l'observait plus. Alors, haletant, il fit halte et leva la tête vers les nuages moutonnés, dont les masses blanches glissaient sur l'azur profond, avec le mouvement ralenti d'un troupeau qui s'éloigne dans les prés.

Ce fut pour lui une invitation à se modérer. Il regarda la vallée à gauche. Une nuée qui passait devant le soleil projeta une ombre portée sur le premier plan et laissa dans une lumière câline les toits bruns de la Tour-de-Trême et les pentes diaprées des montagnes qui barraient l'horizon.

Il demeura quelques instants, tout à la caresse de ce paysage attendri, parcourant des yeux les collines du Gibloux, les côtes boisées de Montsalvens, la Dent-de-Broc et la plaine semée de fermes isolées. Puis il se tourna vers la ville dont il apercevait, au-dessus des prairies et des sapins, les maisons juchées sur les anciens remparts, et, béante dans la muraille d'un bastion en saillie, la porte du Belluard, défendue à gauche par une petite tour en encorbellement.

Il avait ôté son chapeau et, tandis qu'il essuyait son crâne chauve, il songeait que derrière ces murailles, exempt des tracas quotidiens, il vivrait, tout à la fois, et de la vie apaisée d'une petite ville bien vieille, et de la vie noblement agitée des siècles féodaux. Il lui semblait que, quand il

serait seul, devant sa table, ou sur le pavé de la place, ou le long des corridors du château, les souvenirs, comme les trompettes du dernier jour, sonneraient ; alors, les seigneurs et les bourgeois, tels qu'ils étaient autrefois, sortant de leurs tombeaux pour une héroïque existence, transporteraient son âme nostalgique dans un passé lointain et violemment suave.

Les pierres de ce bourg féodal, mieux que les livres d'histoire ou de légendes, devaient lui procurer la volupté des batailles qui angoissent, la folie des victoires qui fanatisent, la splendeur bruyante des fêtes qui enivrent, les feux colorés des passions qui transfigurent, en un mot toutes les sensations qui nous font une âme vibrante et pavoisée.

Ces pensées augmentaient encore en lui la jouissance du désir bientôt satisfait.

Il était certain de découvrir dans un moment, là-haut, la Fleur-de-Lys, un petit hôtel où, tranquille, inconnu, libre de la fausse réalité des hommes, il savourerait dans le silence charmeur de la cité mortuaire, un rêve, le seul mensonge qu'il trouvât vrai.

Dès lors, que lui importait d'arriver une minute plus tôt ou plus tard ? Il reprit son chemin d'un pas flâneur, les pans de sa redingote relevés, les mains dans ses poches, les regards éveillés par la mobilité du paysage.

Malgré son allure lente, il ne tarda pas à franchir la porte du Belluard ; pénétrant sur l'esplanade fermée de trois côtés par de puissantes murailles, il éprouva le sentiment de tristesse respectueuse qu'impose la force abolie.

Instinctivement, il se dirigea vers la partie ouverte qui domine toute l'immense vallée, et, sans s'attarder à cette vue qu'il connaissait déjà, il s'adossa au parapet

pour examiner, à droite et à gauche, les échauguettes, debout, comme des sentinelles audacieuses, aux angles des remparts.

En face de lui, une seconde porte, plus grande, défendait la véritable entrée du bourg.

Il fut vexé d'y voir, au-dessous des mâchicoulis anciens, une peinture récente et maladroite. C'était l'écusson des comtes de Gruyères, avec, pour support, deux hommes nus, armés de gros gourdins et portant sur les hanches, par pudeur, une espèce de couronne funéraire. Il murmura : Encore une fausseté ! j'aime mieux ces escaliers en ruine qui mènent au chemin de ronde ; ces façades irrégulières que font grimacer des balcons disloqués et des perches horizontales où sèche du linge ; au moins, ça, c'est vrai !

A ce moment, une jeune fille, les cheveux serrés dans un mouchoir rouge, parut à une fenêtre et secoua, de son bras bruni, un chiffon poussiéreux. Cette apparition soudaine anima pour lui toute la rangée des maisons, qui prit l'aspect d'une bande d'ivrognes marchant de front et s'appuyant les uns aux autres pour ne pas tituber. Puis, sans qu'il sût pourquoi, elle lui donna la vision des soudards lointains, qui droits, casqués, l'arbalète contre la cuirasse, guettaient l'ennemi et protégeaient les bourgeois-paysans.

Peu après, il s'engagea dans l'ombre, sous la voûte de la grande porte, et déboucha devant une fontaine monumentale. L'âme émue, il s'arrêta, saisi par le calme vivifiant d'une place montante, sinueuse, bordée de vieilles maisons aux fenêtres fleuries, avec, tout en haut, contre une façade ancienne, un grand Christ, dont le flanc percé et la tête couronnée d'épines, donnaient, à ces reliques du passé un air de douceur fanée et de mystère apaisant.

Il se sentait heureux de humer ces parfums d'antiquité

seigneuriale, lorsqu'un homme, derrière lui, cria : Eh ! Métral !

Surpris d'entendre son nom, il se retourna brusquement et son visage, d'abord sévère, s'éclaira quand il vit venir à lui, sur des jambes courtes, un homme obèse, à qui des yeux ronds et blancs, une moustache rousse recourbée sur une lippe sensuelle, entre deux bajoues flasques, donnaient une physionomie à la fois niaise et bonne.

Celui-ci s'approcha, la main tendue, et lui dit d'une bouche qu'un tic tordait toutes les fois qu'il éprouvait un peu de gêne : Comment vas-tu ? Te rencontrer ici ! Quelle chance ! C'est fantastique !

Comme tous les gens de cerveau paresseux, il avait adopté ce mot pour exprimer son étonnement, son admiration, son contentement ; c'était un superlatif qui lui servait à qualifier n'importe quoi.

Avec toute autre personne qui l'aurait ainsi distrait de sa contemplation, Métral eût été d'une politesse hyperboréenne ; mais il était en face d'un ancien camarade de classe, Joseph de Lentigny, qui, autrefois déjà, par une simplesse provocante, excitait la malice de ses condisciples, et dont maintenant certains propos naïfs, méchamment interprétés, égayaient les cabarets de la ville.

Par une amicale pitié, il s'était toujours montré affable avec lui, car il tenait pour bon et droit cet ingénu qui, sans finesse d'intelligence, mais doué de sens commun, pensait avec son cœur, évitait de déplaire, distribuait, malgré la haute idée qu'il avait de sa noblesse, des coups de chapeau à tout le monde et se faisait un devoir, dans sa vie désœuvrée, d'assister à un grand nombre d'enterrements.

Il lui répondit affectueusement et l'interrogea sur sa santé, son séjour, ses plaisirs.

De Lentigny lui apprit qu'il était à Gruyères depuis deux mois, qu'il logeait à la Fleur-de-Lys, que la nourriture y était excellente et qu'il se portait très bien. Il ajouta : Que je suis content de t'avoir rencontré ! Viens avec moi ; il y a derrière l'hôtel une terrasse d'où la vue est fantastique. Elle est renommée, cette terrasse ; viens voir cela. D'ailleurs, tu as chaud, tu dois avoir soif.

A ces mots, il se tordit la bouche et rit sans conviction, comme pour se mettre à l'aise ; puis, avec cette familiarité qu'éveille chez certaines gens l'ennui ou la solitude prolongée, il prit par le bras Métral, que la promesse d'un beau paysage, plus encore que l'attrait d'une boisson fraîche, avait déjà presque gagné, et l'entraîna.

Tu sais, disait-il, tu peux descendre à cet hôtel ; des artistes y ont séjourné ; tu verras dans la salle à manger et dans le pavillon de la terrasse, des peintures qu'ils y ont laissées en souvenir de leur reconnaissance, car l'hôtelier est un brave homme, très serviable.

Ils montèrent au premier étage. De Lentigny, au passage, demanda de la bière ; puis ils traversèrent la maison et parvinrent de plain-pied, sur un large sentier, à micôte d'un monticule, que domine à droite un reste de fortification.

De Lentigny expliquait, en indiquant du doigt : Voici, là-haut, la tour carrée où l'on enfermait les condamnés à mort ; on a ménagé, par-ci, par-là, sur la pente, des plates-formes, avec des bancs pour les pensionnaires. C'est gentil, n'est-ce pas ? Regarde, en bas, dans la seconde enceinte de murailles, comme ils sont jolis ces jardins, à l'ombre des maisons bâties sur les remparts. Plus loin, tu

vois l'église, le cimetière, et là, au sommet de la colline, le château des comtes, avec son donjon ; il est bien conservé.

Tout en parlant, ils avançaient sous une tonnelle. Bientôt, ils franchirent une porte et se trouvèrent sur une terrasse plantée d'arbres.

Une dame brodait devant une table et leur tournait le dos. Ils allèrent jusqu'à la balustrade qui, à gauche d'un pavillon rustique, surmontait, à hauteur du genou, le mur de soutènement.

De Lentigny, la main sur l'épaule de son camarade, désignant d'un coup de tête en avant la vallée de la Sarine et les Alpes gruyériennes, dit, d'un ton d'autorité confiante : Regarde-moi cela ! C'est fantastique, hein ! Il se tut, les yeux interrogateurs, et, dans l'attente certaine d'une joyeuse réponse, il mordit sa moustache que, de sa lèvre inférieure, il avait saisie au coin de sa bouche tordue.

Métral, muet, l'air absorbé, resta quelques instants, le corps droit, le front relevé sous son large feutre, les pieds joints, les bras tombants. Enfin, comme s'il revenait d'un beau voyage lointain, il conclut : Superbe ! Ce paysage n'a pas la majesté écrasante des Alpes glacées, mais il est si divers dans ses lignes, si harmonieux dans son ensemble, si doux dans la verdure éteinte des pâturages qu'encerclent, au-dessus des hêtres flamboyants, les masses sombres des sapins, qu'il est une caresse émouvante !

Par calcul de vanité littéraire, il avait prononcé cette phrase à haute voix, de manière à être entendu par la dame qu'il ne connaissait pas, mais dont le corsage échancré laissait apparaître la tache claire de la nuque, sous une torsade de cheveux bruns.

Il continuait à demeurer immobile. Ses regards allaient, tantôt vers la Sarine dont le lit bordé de broussailles

divise la vallée par un large ruban de gravier bleuâtre, tantôt sur les cîmes, aiguës comme des dents de scie, ou longues et arrondies, comme le dos d'un animal gigantesque.

De Lentigny fit un pas en arrière et dit : Maintenant, viens, je veux te présenter à ma femme qui est là sur la terrasse.

Métral ne répondit rien ; il continuait, imperturbable, sa contemplation et, comme s'il eût voulu emmagasiner le paysage, il tourna la tête lentement de gauche à droite, puis, impassible, pour montrer qu'il accomplissait un devoir, il s'avança cérémonieusement, sa tête chauve découverte, vers la dame qu'il avait prise pour une étrangère....

ALBERT CHARPINE.

FERDINAND HODLER

La grande exposition qui, en 1917, a réuni au *Kunsthaus* de Zurich l'œuvre presque entière d'Hodler, nous a permis de nous faire une idée complète de ce génie étrange, qu'on ne peut comparer qu'à Protée, au Protée germanique à la fois puissant et mesquin, que Claudel, s'inspirant du mythe antique, s'est plu à ressusciter.

Hodler est certainement un peintre de génie, mais dont le génie est difficilement accessible à un vrai Latin. Il fait penser à ces terribles philosophes dont les pensées sont cachées sous une coque rude et pierreuse, sous un vocabulaire de catégories désuètes et livresques et d'abstractions parfaitement inesthétiques. Lorsqu'Hodler n'était pas à la mode, le grand public disait : c'est bien laid ; et pour une fois il avait raison : l'œuvre d'Hodler est rarement belle à voir. Aujourd'hui, le grand public croit peut-être qu'elle satisfait les yeux par sa beauté ; et cette fois, il a tort, surtout lorsqu'il prête une beauté décorative aux œuvres auxquelles Hodler doit sa récente célébrité. Car rien n'est moins sensuellement beau que ces grandes toiles d'un style qui n'est ni aimable, ni joyeux, ni somptueux, où rien n'est composé sur un rythme qui fasse plaisir aux yeux, les enchante ou les enivre.

L'art d'Hodler semble fait pour impressionner désagréablement l'œil au premier choc, et retenir l'attention par une impression visuelle en somme douloureuse, mais forte ; puis pour réveiller petit à petit des souvenirs de sensations amères et violentes, et évoquer les formes, les attitudes, d'une âcre sensualité. On croirait que Whitman a décrit les pensées cachées que ces grandes toiles remuent en nous : pensées qui nous portent à nous complaire dans le spectacle de ce qui est laid ; pensées engendrées par ces instincts monstrueux et grossiers qui sont toujours profondément enfoncés en nous depuis le péché originel et que les psychanalystes réussissent à débusquer à l'aide de leur science qui montre parfois le pied fourchu.

Et c'est pourtant en cela qu'Hodler est un génie et un génie très humain. N'est-il pas le seul peintre moderne des vivants et des cadavres ? Le seul qui se soit complu dans le monde de ces dépouilles mortelles qui ne ressemblent plus en rien aux vivants ; humanité presque toujours grotesque, morne, triste et muette, dont, pas plus que les sauvages, nous n'aimons l'aspect et le souvenir, et que pourtant nous approchons parfois avec cette curiosité qui décèle notre goût inconscient de l'horrible. Triste curiosité qui touche au sacrilège ; l'histoire ne nous dit-elle pas que les anciens Perses considéraient comme une souillure irrémissible le fait de toucher à un mort, dont le corps privé d'âme et de vie appartenaît de droit au démon, principe du mal ?

La « Mitteleuropa » qui engendra Nietzsche, Mahler, Freud, devait engendrer le seul peintre moderne qui n'ait pas craint de représenter, et souvent, les cadavres. Et ce trait du génie d'Hodler caractérise bien l'esprit de cette « Mitteleuropa » où le sentiment du pur et vrai surnaturel n'existe plus que chez les paysans et les humbles. L'œuvre de Wagner respire un matérialisme accablant, et Nietzsche trouve que les souvenirs et les réticences chrétiennes qui sillonnent si étrangement Tannhäuser, Lohengrin et Parsifal, sont encore de trop. Hodler, lui, plus qu'une foule de philosophes, d'écrivains, de savants, de musiciens de la « Mitteleuropa », affirme le matérialisme avec une implacabilité diabolique. Le seul jour où j'eus l'occasion de m'entretenir avec lui, autour d'une table de café qui réunissait quelques artis-

tes, je l'entendis faire une profession de foi de matérialisme intégral qui m'afflige encore aujourd'hui. Puissent ses travaux, sa probité en art, ses efforts, et ce qu'il a, malgré tout, dérobé de divin aux formes créées par Dieu, lui avoir obtenu aujourd'hui dans ce royaume des âmes sans corps où il erre en attendant la résurrection, le pardon de son athéisme matérialiste de naguère — le pire des péchés avec l'orgueil. Cet athéisme matérialiste, ce rejet de toute religion et de tout surnaturel, combien était-il affirmé dans cette exposition du *Kunsthaus* de Zurich ! Il nous semble que des Latins, même pourris de scepticisme, même délibérément athées, un d'Annunzio, un Remy de Gourmont, un Maurras, choqués dans les sentiments et dans les goûts qu'une éducation chrétienne a laissés en eux, auraient bronché comme chevaux devant la boucherie, à l'aspect de cet art désencombré qui plane pur et mort au-dessus d'une humanité organisée seulement en vue du rendement, d'une humanité dont les joies sont sans paradis : humanité spartacienne ou bolchéviste, où renaît le rêve absurde des Césars, où la force se substitue tout doucement à Dieu ; humanité athée qui désire détruire et absorber notre vieille Europe chrétienne dont elle est férocement jalouse. Ce que je viens de dire pourrait faire croire que je considère l'art d'Hodler comme l'expression de la mentalité d'une certaine tendance qui, en Allemagne, mélange l'anarchie et les souvenirs chrétiens et fait dériver son sentimentalisme romantique de je ne sais quelle volupté bestiale refoulée. Dans l'art de telles gens, il y a toujours un peu de sensualité visqueuse, de sensualité de vers blancs. Mais non ! Hodler, au contraire, comme Nietzsche, représente cet élément de la « Mitteleuropa » et de l'Allemagne qui, par instinct, par noblesse de race ou par orgueil, s'est toujours détourné de ce qui est bas et facile. Aussi, malgré tout, demeure-t-il plus accessible aux grands esprits latins que Mahler, Bœcklin ou Freud. J'ai cité tout à l'heure trois grands écrivains latins que le génie d'Hodler aurait fait se cabrer. Mais je suis tout de même persuadé qu'en étudiant Hodler sans préjugés, un critique d'art purement latin saurait découvrir chez lui ce vol d'aigle, ce besoin d'air pur, ce besoin de ciel — d'un ciel, il est vrai, sans amour et sans Dieu — qui a préservé son art du style rondouil-

lard, sensuel et piteux, qui caractérise le goût du XIX^me^ siècle à son déclin.

C'est malgré tout, lorsqu'Hodler se surpasse, un art élégant, dédaigneux du succès, un art d'aviateur, de capitaine de la grande guerre, d'observateur aux Dolomites. Est-ce à dire pour cela qu'Hodler soit un Roi ? Non, et lorsque je parle de Roi, je n'entends parler ni d'Edouard VII, ni de Victor-Emmanuel II ; je prends ce terme au sens biblique, le *Rex* des psaumes, c'est-à-dire un chef, un noble, un mage, un héros, tout ce qui, sans être un saint, règne au-dessus des hommes, fût-il même simple syndic de village alpestre, chef de tribu nomade, artiste ou gentilhomme campagnard. Et Hodler ne l'est pas, car un Roi sait qu'il faut venir un jour déposer sa couronne à Bethléem. Et s'il n'est pas chrétien, il sait faire, devant Dieu, un acte de soumission analogue. Je vois difficilement un Roi ne pas reconnaître le Surnaturel et ne pas s'incliner devant lui.

Même si, malgré tout ce qui lui manque dans le domaine du surnaturel, Hodler était un Roi, il resterait que son art, par une certaine absence de ligne directrice, par le flottement, les hésitations, la recherche obstinée de l'effet déclamatoire et de l'ennui volontaire, n'est pas l'art d'un Roi.

Analysons son œuvre. A-t-on jamais vu un artiste se débattre contre des tendances si différentes, si contradictoires? Oui, on l'a peut-être vu, mais jamais chez des Rois, jamais chez des As. (Les défaillances de Raphaël ne sont pas des contradictions, mais de coupables négligences ou des lâchetés indignes de son nom lumineux d'archange). Au lieu que, chez Hodler, il y a cinq arts très différents dont le premier aurait pu faire de lui un grand peintre, et le dernier le sacrer Roi.

Le premier Hodler fut un très bon peintre appartenant par toutes ses qualités à l'école française du milieu du XIX^me^ siècle. Contemporain des grands impressionnistes, Hodler, dans sa jeunesse, appartenait, comme Menn son maître, à l'école de Dupré, de Corot, de Daubigny et de Chintreuil. Il connaissait tous les secrets des valeurs et savait modeler délicatement les pâtes colorées. Les pseudo-Velasquez du Musée de Genève

ont eu sur lui, à cette époque, une forte influence. Il s'en inspira pour en tirer une série de curieux portraits, admirables au point de vue du métier de la peinture à l'huile. Rien en lui ne faisait prévoir alors le grand barbare qu'il fut plus tard. Il ne diffère que par un peu plus de consistance, d'allant, de solidité des Badel, des Pignolat, ces bons élèves de Menn, et de Menn lui-même, de tous ces peintres genevois, gourmands et retenus, parfaits dans leur spécialité, mais étrangers à toute somptuosité décorative. C'est de cette époque que datent ces paysages peints dans les environs de Madrid et qui rappellent, on ne sait pourquoi, ceux de la campagne genevoise. Lorsqu'on les voit, on pense que si Hodler eût persévéré dans cette voie, il fût devenu le Corot suisse. Les toiles de cette période sont recherchées : elles sont vraiment savoureuses. Pour l'amateur de tableau de chevalet (un type de maniaque qui sera un jour aussi démodé que le gourmand de Brillat-Savarin), elles doivent produire l'effet d'une bouteille de vieux Pommard qu'on n'aime savourer qu'entre connaisseurs. A la grande foire du *Kunsthaus*, il y avait peut-être six toiles de cette époque qui, dans leur genre, étaient toutes des chefs-d'œuvre. Ce Hodler de la première manière mourut jeune, sans laisser de traces chez le Hodler de la seconde manière. Les peintures de cette époque sont rares, traquées par les marchands de tableaux, et d'un placement plus sûr que les autres. Je crois même qu'elles ne baissèrent jamais. Et cependant la fatalité, ou plutôt les complexes dont était composée la cervelle d'Hodler, voulurent qu'il abandonnât complètement cette manière de peindre.

Vers 1880, nous nous trouvons en face d'un triste Hodler, d'un morne peintre fédéral et piétiste. Plus de belles matières ; des sortes de lithos ennuyeuses, faites pour pendre dans des salles d'écoles ou pour illustrer les journaux allemands d'entre les deux guerres, je veux dire antérieurs à l'épanouissement de l'école de Munich. Plus de touches savantes. Chaque objet, chaque personnage semble découpé dans du carton et collé sur la toile ; aucun effort pour exprimer l'atmosphère qui sépare les éléments d'un tableau. Je ne m'attarderai pas à critiquer la

couleur qui est terreuse et sans intérêt, mais je parlerais volontiers de l'ennui, de la banalité et du faux pathétisme qui amortissent davantage encore ces œuvres déconcertantes. Souvenez-vous du *Calvin au milieu de la cour du Collège* et surtout de ce *Tir fédéral* de Genève, si vulgaire et si triste. Souvenez-vous encore de ces absurdes alpinistes qui ont l'air d'acteurs déguisés en explorateurs polaires, de cette grosse et vilaine Suissesse qui remorque un bateau, et surtout de ces couples si embêtants qui baissent les yeux sous la bénédiction d'un pasteur de cinéma. Pourquoi Hodler, l'ancien peintre amoureux de la nature vraie, le futur peintre désencombré de l'amour purement physique, cherche-t-il à rendre plastique l'émotion déclamatoire, qui est la manifestation la plus fausse des sentiments humains ? Le doit-il à son maître Menn, ce rhéteur subtil, trop philosophe pour rester professeur de dessin, qui a stérilisé tant de jeunes talents sous l'étreinte de sa méthode bizarre, et dont la malheureuse influence a détourné presque tous les artistes romands du goût de l'aménité et de la douceur cultivée, de ce charmant classicisme qui caractérisait l'art romand jusqu'au milieu du XIX^{me} siècle ?

Cette manière fut transitoire ; elle devait donner naissance à deux autres qui se poursuivirent parallèlement et parfois s'entrecroisèrent. Cependant, le goût d'Hodler pour le patriotisme helvétique, exprimé dans de grands tableaux sentant la lithographie scolaire, persista un certain temps. C'est à cette persistance que nous devons l'affreux *Cortège des lutteurs* qu'on paya beaucoup trop cher, il y a quelques années dans une vente publique. Je reviens aux deux nouvelles manières d'Hodler. L'une affirmait une sorte de mysticisme rose-croix, assez peu en harmonie avec son matérialisme, mais qu'il adopta, entraîné par je ne sais quel courant d'une mode de 1890. L'autre manière, qui semble avoir pour thème la Suisse héroïque, fut la traduction ennoblie et raffinée de son patriotisme helvétique. Il y fut fidèle, par intermittences, jusqu'à sa mort.

Le Hodler rose-croix nous a donné un certain nombre de

tableaux étranges et horribles, où sa conception si originale et si aiguë du corps humain s'est révélée.

Qu'on songe à l'effet que dut produire, au milieu du maniérisme aimable de Biéler ou de Giron (on ne voyait alors jamais en Suisse de peinture française), l'évocation de cette humanité sans charmes, offrant au public des corps indifféremment nus ou drapés, dans des postures toujours inusitées et parfois grandioses. Des sortes d'anges sans ailes, aux chairs ligneuses, soutenus à un mètre du sol par des draperies en zinc, se pressaient, symétriques, autour d'un enfant rachitique et d'un jardin de cailloux orné d'un petit marronnier languissant. Des vieillards décharnés défilaient, vêtus de draps de lits dont les plis plaquaient sur des têtes d'os saillants. Il y avait aussi certaines femmes aux yeux trop clairs, aux chairs dures, ayant l'air de goules, de mangeuses de cadavres, et qui ne se présentaient jamais selon les attitudes de pudeur recommandées par Léonard de Vinci dans son *Traité de la Peinture*. Tout cela dans une couleur de lac de Genève en février par la bise noire : beige, jaune, sale, gris d'acier, bleu d'ardoise. Ajoutez-y, en guise de complément, les titres : *L'Elu*, *La Communion avec l'Infini*, *Les Désabusés*... N'y a-t-il pas de quoi donner une impression de misère physique et morale à faire froid aux os ? On se croirait dans quelque wagon de troisième classe, en plein brouillard, entre cinq et six heures du matin.

Une force attirante mais malsaine se dégage pourtant de cet art. Cela est déséquilibré, d'une facture sèche et froide, d'une composition bizarre et maniérée, mais cela est vigoureux malgré tout. La vigueur vient probablement d'un dessin extraordinaire, qui fixe la vie dans les moments où elle prête le moins au geste plastique, où elle est le plus tragiquement figée dans une grimace de tout le corps, dans un déséquilibre des vêtements, bref, dans un état violent qui résulte de la brusque intervention d'une force : coup de vent, ou tension de la passion. Permanence d'un instinct passionné, qu'on croirait fixé par le démon pour l'éternité, sans espoir de rémission ; supplice immuable qui, comme la mort, surprend le corps au milieu d'un des spasmes de l'agonie, tout cela s'exprime d'un trait sûr qui arrête au vol, avec la

rapidité de l'analyse photographique, l'instantané insaisissable ; trait composé de lignes cassées, heurtées, sans beauté, mais pleines de vie cristallisée, ou plutôt pétrifiée dans une matière grise et dure, de coquilles préhistoriques. C'était déjà, en puissance, le Hodler de plus tard, matérialiste et vivisecteur, celui qui sut si bien rendre le monde diabolique des paysages de pierres, le monde affreux de la mort et le monde d'un certain amour, parfois aussi affreux que l'amour de la mort. C'était le créateur de cette humanité de pierre, elle aussi, et plus fantastique que les momies ressuscitées ou que les hommes-cercueils de Poë, qui se révélait déjà sous ce symbolisme aujourd'hui démodé. Combien Hodler devait-il aimer ces rêves de mystique dépravée, rêves de Teufelsdröckh buveur de bière et fumeur de pipe en porcelaine ! Ils le hantèrent et le poursuivirent longtemps encore après qu'il eut abandonné les compositions symboliques aux titres littéraires, et qu'il se fut affirmé simplement et parfaitement matérialiste.

Ce fut à la même époque (et ceci date de l'exposition fédérale de Genève en 1896) qu'Hodler, peut-être désabusé du patriotisme de cantine, découvrit le type du vieux Suisse. Ce fut pour lui un champ d'exploitation fertile. Le vieux Suisse est un thème légendaire et populaire, que les cortèges historiques maintiennent vivant. Depuis le XV^{me} siècle, en passant par les gardes de Louis XVI et la garde papale, qui en sont les manifestations pour ainsi dire coloniales, il ne s'est jamais perdu. Il a fourni le costume de Guillaume Tell de Rossini et celui du Lansquenet qui figurait sur les sceaux, en Suisse, au commencement du XIX^{me} siècle. Il est traditionnel, national et toujours actuel. Comme le thème de ces vieux dieux de l'Olympe que l'antiquité figura depuis l'art préhistorique de la Crète jusqu'aux redites séniles de la Rome impériale, le thème du vieux Suisse peut se renouveler à l'infini.

Hodler eut un trait de génie en traduisant ce thème dans une forme d'art toute nouvelle. Son vieux Suisse n'a rien d'archéologique. C'est une création bizarre : un homme fait de matière dure, costumé de rouge sang-de-bœuf, maigre, svelte, dé-

formé, sorte d'homme-insecte, féroce, carnivore, apparenté à certains crabes et aux mantes religieuses. Il appartient à notre humanité et pourtant il se rapproche des Marsiens de Wells. C'est quelque chose d'uniquement guerrier, de cruel, de massacreur. C'est la machine de guerre rêvée par des écrivains et réalisée pendant la grande guerre. C'est le tank sous la figure d'un lansquenet.

Cette évocation héroïque d'un âge de bronze ou de fer reporte l'esprit aux périodes batailleuses de la vieille Florence, à Andrea del Castagno et à son humanité de géants d'acier ; ou encore aux vieilles Allemagnes dont Dürer sut exprimer les élégances militaires. L'homme semblait alors un ressort tendu pour la chasse à l'homme. Et c'est de ces époques fabuleuses qu'a surgi la Suisse et son histoire.

Cette mentalité de fauve aux aguets donnait alors à l'humanité une élégance dont nous semblent complètement dépourvus (sauf peut-être les aviateurs) les guerriers d'aujourd'hui. Le soldat de la grande guerre est avant tout pataud. Chez les bons, c'est un mélange de sentimentalité, de bonhomie et de résignation. Chez les mauvais, on sent le forçat ou le lourd boucher. Mais de toutes façons c'est boueux, haillonneux, empaqueté, surtout lourd de chevilles et prêtant plus au développement de la littérature sentimentale qu'à celui de l'art plastique. Cette grâce guerrière, qui semble être le caractère dominant de la vieille Suisse, un dessin d'Hans Leu ou d'Urs Graf, et surtout ce magnifique costume de jeune bourgeois, exposé sans tête et sans mains dans une cage de verre du Musée historique de Berne, l'expriment bien plus nettement qu'Hodler. Il reste que dans l'âme d'Hodler, dans son cerveau, dans son corps probablement aussi, ont surgi, comme par hérédité, des souvenirs tout neufs de cette Suisse héroïque. Et c'est ce qui lui a permis de nous en révéler, sans affectation archaïque, la beauté singulière. N'est-il pas curieux qu'un artiste ait tout d'un coup retrouvé et exprimé cet aspect uniquement guerrier de l'humanité, au moment même où la guerre allait devenir le seul intérêt de l'Europe entière ? Ce fait d'avoir ressuscité l'homme de guerre suisse pour le présenter aux témoins de la guerre mondiale, cependant que quelques-uns

voulaient prouver que la Suisse était neutre depuis l'âge de pierre, est, de la part d'Hodler, un trait de génie. Oui, et quoique son *Marignan* de Zurich ressemble par certains côtés à une caricature du *Simplicissimus* grandie cinquante fois, il y a là-dedans quelque chose d'actuel. Cela peut se démoder, mais cela revivra sûrement, dans cinquante ou cent ans, pour être beau longtemps.

Le cinquième Hodler a surgi, il y a environ quinze ans, avec la facture originale qui devait faire son succès. Il est le résultat de tous les autres Hodler, sauf, bien entendu, du premier, le paysagiste de Madrid, qui, comme je l'ai dit, mourut il y a bien longtemps, trop jeune. La dernière manière d'Hodler est difficile à définir. Elle révèle un artiste parfois très fort, parfois vide et médiocre, parfois aussi un esprit voisin de la folie... Il paraît hanté tout ensemble par les mauvais rêves de quelque Allemagne colossale, et par les désirs d'élégance abstraite de Picasso et des cubistes français, qu'il ignore du reste. Rien de plus ennuyeux que sa décoration de Hanovre, rien de moins sensiblement et sensuellement artistique que ces paysages de lac si volontairement vides, de plus morne que ces paysages de pierre et de neige, d'une couleur photographique, et qui font penser à Kant. Mais aussi, voilà que de cette humanité qui semble tordue, comme celle de certains primitifs de Ferrare, par d'inexorables rhumatismes, surgit un torse de jeune homme d'une élégance parfaite, ou encore quelque ensemble platonique et reposé, où l'artiste, avec son sens génial de l'instantané, a surpris la beauté que donnent à l'homme, même le plus déchu, certains instants de l'amour. L'élégance, elle jaillit presque partout, comme comprimée, de ces androïdes qui semblent faits de pierres ravagées par les torrents, de ces hommes, de ces femmes, animés par autre chose que par l'âme, par un feu mécanique qu'aurait injecté dans leurs veines un magicien connaissant tous les secrets de la magie noire. Il est même jusqu'à ces absurdes portraits en pied de femmes du monde, figées dans la pose conventionnelle des photographies mondaines qui, je ne sais par quel sortilège, arrivent à dégager une élégance qu'Hodler semble avoir volée au génie toscan. Et cependant, d'énormes femmes en pagne bleu, des

vierges folles, géantes créations d'un jour de folie de ce contrefacteur de la création, viennent encombrer de leur masse informe et fruste cette humanité nouvelle, où leur rôle semble inutile et stupide et où elles apparaissent comme un tas de déchets au milieu d'un jardin, comme une épave de Zeppelin dans les feuillées d'un bois d'été.

Ce mélange d'élégance et de laideur m'amène à parler de la couleur d'Hodler. Pourquoi, dans cette dernière manière de peindre qui est la plus significative, Hodler s'est-il spécialement complu dans ce bariolage carrément barbare, insensé et volontairement violent ? C'est que cet étalage de tons crus, sans rapports entre eux, dut sans doute lui paraître une des prérogatives de la force. Hodler sombre ici dans le préjugé allemand, le préjugé de von der Golz ou d'Hindenbourg : la force à tout prix, pour impressionner, aux dépens même du bon sens et de l'effet produit. Un Hodler naturellement fort, et aimant par la nature de son talent les tons de sculpteur qui sont parfois ceux de ses paysages de haute montagne, aurait impressionné sans réserve son public. Une armée allemande forte comme un étau, mais interdisant en principe toute destruction et toute cruauté inutile, eût autrement embêté Foch. Les gros canons bombardant Paris ont fait four, et les énormes pages d'Hodler, dont les couleurs vives et criardes sont inspirées de je ne sais quelle couverture de la *Jugend*, ridiculisent et rapetissent son génie.

Car, en dépit du battage patriotique et du jeu de hausse et de baisse des marchands de tableaux, le génie d'Hodler existe. Mais combien de confusion dans ce génie ! Des tendances naturelles et instinctives, puis d'autres tendances acquises, hostiles aux premières ; des refoulements continus des unes et des autres, des va-et-vient constants des unes aux autres... Le sauvage devient piétiste, le piétiste devient matérialiste et haeckelien, l'artiste-né de la première manière disparaît sans retour après quelques années d'existence, et l'artiste complet et conscient qui lui succède, mêle, dans ses recherches, le goût de l'élégance et de la force brutale, pour se délecter au fond dans l'amour stérile du vide. Que d'agitations, de retours sur soi-même, de désirs

sans objets définis ! Que d'indiscipline, d'orgueil et de « résistance à la grâce », dans ce tempérament d'acier, dans cette nature de condottiere, qui lui a permis de soutenir sans fatigue, sans neurasthénie, sans découragement, non seulement une lutte pour la vie qui fut dure et amère, mais encore le combat d'un esprit qui fut toujours partagé entre ses tendances instinctives et les tendances reçues d'une éducation rudimentaire sans doute, mais néanmoins agrippées sur lui avec la force d'un nouvel instinct ! Que de sujet d'admirer le génie donné par Dieu et qui, même enfermé dans une âme si contraire à la divine Essence, se manifeste avec abondance et force, pour des buts incompréhensibles ! N'y a-t-il pas là l'un de ces mystères qui se rencontrent autant dans le monde de la nature que dans le monde surnaturel, et que nous devons encaisser avec stupeur, sans qu'on puisse nous en donner la raison ?

Hodler n'est donc pas à confondre avec certains artistes allemands stupidement archéologues, ou folâtrement fantaisistes, mus par un goût de l'ennui ou par un sens simiesque de l'adaptation, et qui encombraient les expositions de la « Mitteleuropa » avant la guerre. Non, Hodler émerge, comme un peintre européen, peut-être le seul peintre qu'engendra la race germanique depuis le XIX^me^ siècle ; et comme peintre moderne, ayant son rang en pays latins, parmi tous ceux qui ont cherché à exprimer, par des lignes et des volumes d'une géométrie suggestive, les forces tendues ou au repos. C'est par là qu'Hodler est novateur, mais novateur sans influence, car il s'est délibérément séparé de Paris. Comme novateur, il est original et puissant autant que Cézanne (dont le calme olympique un peu ennuyeux semble à ses antipodes), autant que Van Gogh, autant que Picasso. Il est du nombre de ces Européens du XX^me^ siècle qui ont abandonné à Bakst et à d'Annunzio la sensualité facile et gluante qu'a trop aimée le XIX^me^ siècle ; du nombre de ceux qui ont réagi avec un dessin aigu et une facture cristalline contre les rondeurs et les mollesses d'un impressionnisme épuisé, et qui sont, semble-t-il, plus proches de la mentalité un peu ascétique des capitaines de la grande guerre ; du nombre de ceux qui, las d'un sybaritisme et d'un scep-

ticisme élégants, se sont lancés à corps perdu dans l'expression d'une volonté tendue, souvent dévoyée, souvent sans but, presque animale, pareille au désir de ces aviateurs qui, comme les aigles, s'affolent à monter toujours plus haut.

Alexandre CINGRIA.

LÉGENDE

M. Georges de Traz vient de terminer les riches et somptueuses peintures à la cire dont il a décoré les bas-côtés de l'église de St-Paul, à Genève. Cette œuvre claire, vigoureuse, originale, poursuivie pendant plusieurs années avec une perfection croissante, comporte, dans un encadrement d'arabesques et de motifs d'une grande valeur ornementale, huit beaux sujets empruntés au récit des « Actes des Apôtres ». Grâce à la bienveillance et au travail d'un goût si exact de M. Ant. Jacquet, nous pouvons donner, dans le premier fascicule de NOVA ET VETERA, *les reproductions photographiques inédites de deux de ces sujets : « Saint Paul à l'Aréopage » et la « Conversion de l'Eunuque ». Au bas à gauche de cette dernière reproduction, on aperçoit le sommet d'un vitrail de Cingria, figurant le curé d'Ars réveillé par les démons. Voici, en abrégé, les passages des « Actes des Apôtres » qu'illustrent les deux reproductions ci-contre.*

Saint Paul à l'Aréopage (Act. XVII 15-34) :

Pendant que Paul attendait Silas et Timothée à Athènes, il sentait en son âme une vive indignation au spectacle de cette ville pleine d'idoles. Il discutait donc dans la synagogue avec les Juifs et les hommes craignant Dieu, et tous les jours dans l'Agora avec ceux qu'il rencontrait. Or, quelques philosophes épicuriens et stoïciens ayant conféré avec lui, les uns disaient : « Que nous veut ce semeur de paroles ? » D'autres, l'entendant prêcher Jésus et la résurrection, disaient : « Il paraît qu'il vient nous annoncer des divinités étrangères. » Et l'ayant pris avec eux, ils le menèrent sur l'Aréopage, disant : « Pourrions-nous savoir quelle est cette nouvelle doctrine que tu enseignes ? Car tu nous fais entendre des choses étranges, nous voudrions savoir donc ce qu'il en est. » ... Lorsqu'ils entendirent parler de résurrection des morts, les uns se moquèrent, les autres dirent : « Nous t'entendrons là-dessus une autre fois. »

La conversion de l'eunuque (Act. VIII 26-40) :

Un ange du Seigneur, s'adressant à Philippe (le diacre) lui dit : « Lève-toi, et va du côté du midi, sur la route qui descend de Jérusalem à Gaza ; celle qui est déserte. » Il se leva et partit. Et voici qu'un Ethiopien, un eunuque, ministre de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors, était venu à Jérusalem pour adorer. Il s'en retournait, et, assis sur un char, il lisait le prophète Isaïe. L'Esprit dit à Philippe : « Avance, et tiens-toi près de ce char. » Philippe accourut, et entendant l'Ethiopien lire le prophète Isaïe, il lui dit : « Comprends-tu bien ce que tu lis ? » celui-ci répondit : « Comment le pourrais-je, si quelqu'un ne me guide ? » Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir avec lui. Or le passage de l'Ecriture qu'il lisait était celui-ci : « Comme une brebis il a été mené à la boucherie... » L'eunuque dit à Philippe : « Je t'en prie, de qui le prophète parle-t-il ainsi ? » Alors Philippe lui annonça Jésus. Chemin faisant, ils rencontrèrent de l'eau, et l'eunuque dit : « Voici de l'eau : qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ? » Philippe répondit : « Si tu crois de tout ton cœur, cela est possible — Je crois, répartit l'eunuque, que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. » Il fit donc arrêter son char, et Philippe, étant descendu avec lui dans l'eau, le baptisa.



SAINT PAUL A L'AREOPAGE



CONVERSION DE L'EUNUQUE

LE PROBLÈME DES ASSURANCES SOCIALES

Le problème des Assurances sociales est au premier plan des préoccupations nationales et cela à juste titre, car il révèle une des tares les plus graves de notre régime économique et politique, l'existence d'un prolétariat toujours plus nombreux et de plus en plus aigri contre une société qui ne sait pas lui rendre la place qui lui appartient dans le sein de la nation, de par son travail et de par sa dignité de travailleur. La société moderne, fille du libéralisme économique et politique, se trouve à une de ces échéances providentielles où il faut rendre des comptes. L'instinct de la justice, le plus profond et le plus indéracinable dans le cœur de l'homme, s'est révolté contre les iniquités et les cruautés de la société capitaliste et réclame satisfaction. Cette revendication oblige les chefs de la vie économique et politique à un sérieux examen du régime social actuel. Puissent-ils, pendant qu'il en est temps, renier les erreurs mortelles et revenir à la saine raison, au respect des lois naturelles et providentielles en dehors desquelles il n'y a ni paix ni prospérité. Nous voudrions, en un bref exposé, faire nous-même cet examen et rappeler quelques-unes des vérités qui peuvent encore sauver la civilisation européenne menacée par les folies du collectivisme.

L'opinion publique, sollicitée tour à tour par des doctrines opposées, hésite et ne sait quel chemin prendre pour apporter un remède à des maux trop réels. La confusion des doctrines, la grandeur des maux l'affolent et la prédisposent à des solutions périlleuses pour l'avenir. A tous ceux qui, de bonne foi, cherchent une solution apaisante et rationnelle des problèmes soulevés, nous voudrions apporter un écho fidèle des doctrines de l'Ecole catholique sociale. Nous le ferons en exposant brièvement quelle est la situation actuelle des travailleurs, quelles sont les doctrines erronées qui s'offrent à eux sous couleurs de les sauver et, enfin, quelle est la solution que propose le catholicisme social pour rétablir parmi les hommes, et plus particulièrement dans le régime économique et social, cette justice sans laquelle il n'y a ni paix, ni ordre possibles.

LA DÉTRESSE DES TRAVAILLEURS

La concentration des capitaux fonciers, industriels et commerciaux entre les mains d'une minorité toujours moins nombreuse et toujours plus riche a créé un état social nouveau, caractérisé par la naissance et le développement d'un prolétariat toujours plus dénué de ressources matérielles. Cette évolution, provoquée par les doctrines libérales, s'est accélérée sous l'influence de ces mêmes doctrines ; elle a créé ce régime économique que certains appellent le capitalisme et que d'autres appellent plus justement le libéralisme économique.

Le prolétariat, né de ce libéralisme, dépouillé de toute autre ressource que celle que lui assure son travail, voyait ainsi croître pour lui l'importance du contrat de travail. Ce contrat de travail, en vertu du même libéralisme, était soumis au libre jeu des lois de l'offre et de la demande, et perdait toute base subjective et objective pour ne dépendre que des fluctuations du marché du travail, de l'abondance ou de la rareté de la main d'œuvre, en un mot

des conjonctures économiques. Les besoins matériels des travailleurs n'étaient plus couverts que dans la mesure où l'état du marché le permettait ; le prolétaire n'avait de sécurité, ni pour sa vie personnelle, ni pour celle des siens, ni pour les risques inhérents à sa condition d'homme et de travailleur.

Une détresse pareille généralisée appelait une réaction ; les partis et les syndicats révolutionnaires protestèrent et menacèrent les régimes politiques qui avaient fait du libéralisme économique leur dogme. Les poussées révolutionnaires, croissant avec l'extension de la démocratie politique et du suffrage universel, appelaient un correctif. L'Etat libéral et ses partisans crurent le trouver dans l'intervention de cet Etat lui-même et dans ce qu'ils ont appelé la politique sociale. De là, la reconnaissance du contrat collectif, du droit syndical et du droit de grève. Les conséquences de ces tendances se révélèrent insuffisantes et le prolétariat lui-même ne trouva dans cette action syndicale qu'une protection précaire. Devant la misère croissante, la politique sociale se fit plus active. Une doctrine nouvelle s'élabora qui concevait que l'Etat devait à ces travailleurs menacés par les risques de la vie, aide et assistance. Donner à cette aide l'apparence d'une *justice sociale*, forme nouvelle de la *justice distributive*, c'était masquer son caractère véritable d'assistance publique et c'était, de plus, permettre à l'Etat de développer sa fiscalité et sa main-mise sur les richesses du pays. Cette politique sociale, quittant le terrain de la législation sociale proprement dite, inaugurait une étape nouvelle, celle que le socialisme et le communisme appelaient de tous leurs vœux. Imposée par les erreurs et par les duretés du libéralisme, la politique sociale devint socialisante, étatiste et finalement nettement socialiste. Ce que le contrat de travail défini par le libéralisme avait refusé au prolétariat, la législation sociale devait le réaliser par le moyen des assurances sociales.

L'erreur qui a engendré le mal et créé le prolétariat,

loin d'être reniée par l'Etat et par les maîtres de la pensée et de la vie économique modernes continue à inspirer les écoles libérale, solidariste et socialiste ; il importe d'en montrer les périls.

L'ÉCOLE LIBÉRALE

Le libéralisme est une doctrine ; il a un dogme. Sa doctrine : *le naturalisme*, son dogme : *la bienfaisance de la liberté*. Son naturalisme se manifeste par la négation de toute loi (naturelle ou révélée) autre que celle que l'homme se donne librement à lui-même. Athée dans son principe sinon dans tous ses partisans, il agit socialement sans tenir compte des prescriptions codifiées dans le Décalogue et rappelées dans l'Evangile. L'homme est à lui-même sa propre loi ; rien ne peut le lier sinon sa propre décision ; cette décision dépendra, dans la vie politique, d'une majorité exprimée par le suffrage universel, et dans la vie économique, des conjonctures variables régissant la production et l'échange.

De là, la tyrannie de l'Etat, seul législateur, et la tyrannie du capital, seul maître des conjonctures économiques. Esclavage du citoyen et esclavage du travailleur. Double esclavage qui devait fatalement amener, autour de l'Etat, une compétition ardente, chaque classe sociale, chaque groupement d'idées et d'intérêts devant tendre à s'emparer de l'Etat pour donner à ses conceptions ou à ses intérêts la puissance que l'Etat confère et le moyen de s'imposer aux citoyens au nom même du droit de l'Etat. Le prolétariat ne pouvait ignorer toujours ces possibilités que lui offrait le libéralisme politique, et la victime du libéralisme économique allait se servir de cet Etat, tout-puissant en vertu du libéralisme politique, pour se retourner contre ses pères intellectuels et tenter par là de s'arracher à un esclavage intolérable.

Telle fut la lente évolution conduisant du libéralisme

du XIX^me siècle à l'étatisme du XX^me ; les mêmes erreurs ont engendré cette double conséquence, la toute-puissance du capital génératrice d'un prolétariat aigri, mené par ses chefs à la conquête de l'Etat libéral, qui fut gardien, hier, de ce capitalisme inhumain et qui sera gardien, demain, de ce communisme destructeur. L'Etat libéral d'hier se désintéressait du sort des travailleurs ; le même Etat, demain, niera l'existence même des classes sociales et fera des travailleurs la seule base de sa politique collectiviste. Hier, l'Etat considérait la liberté des relations économiques comme un dogme intangible et bienfaisant ; l'Etat, demain, considérera la distinction même des classes nées du droit de propriété comme une doctrine ennemie et fixera seul la nature des relations économiques et des lois qui les régissent. Il y a, à travers les applications contradictoires de cette unique et même doctrine libérale une identité de dogme et une unité de doctrine indéniable : le naturalisme faisant de l'Etat le seul législateur, et du suffrage universel, la seule source de l'Etat, hier bourgeois, demain communiste. L'erreur comme la vérité a une logique beaucoup plus forte que les hommes : elle mène le libéralisme bourgeois vers les prisons et vers l'exil comme elle mena hier les travailleurs vers l'esclavage et la misère.

L'ÉCOLE SOCIALISTE

Les hommes tous égaux et libres, de par leur naissance, selon la fameuse Déclaration des droits de l'homme, se trouvent placés dans des conditions matérielles diverses et dans des situations sociales inégales. Tel est le fait brutal. La cause, la propriété privée. Vu sous cet aspect, le régime social apparaît aux socialistes essentiellement injuste, inhumain et tyrannique. Tant qu'il y aura une propriété privée légalement constituée et juridiquement protégée, subsistera cette opposition entre l'égalité réclamée par la nature et l'inégalité établie par

les lois. Cette opposition caractérise l'Etat bourgeois. Pour la faire disparaître, il faut détruire l'Etat bourgeois et supprimer la propriété privée. Tel est en résumé la position socialiste et la doctrine qui l'inspire.

Les socialistes sont unanimes dans l'acceptation de ces thèses fondamentales. Ils divergent sur les méthodes et les moyens les meilleurs pour les réaliser. Mais pour tous, l'égalité naturelle des hommes ne peut s'établir que par le collectivisme qui comporte la remise à l'Etat de toutes les formes de propriété et lui confie la responsabilité exclusive de produire les richesses et de les répartir entre les membres de la collectivité. C'est cette répartition égalitaire des biens matériels entre tous qui constitue pour ces doctrinaires la *Justice distributive*. De ces notions préliminaires, il est facile de déduire quelle sera l'attitude des socialistes dans la question des Assurances sociales.

Les besoins matériels des hommes se divisent en deux grandes catégories : les besoins normaux de la vie quotidienne, et les besoins nés des risques de la vie humaine et professionnelle. La civilisation bourgeoise estimait que la couverture de ces deux sortes de besoins incombait à l'individu et trouvait son expression dans la propriété privée, individuelle et familiale, née du travail, de l'épargne, protégée par les lois divines et humaines. Le libéralisme économique ayant privé une part importante des hommes de toute propriété individuelle et familiale, a sapé cette civilisation à sa base et mis le prolétariat dans l'impossibilité de pourvoir par ses propres moyens à ses propres besoins. C'est à l'Etat qu'il incombe de prendre à sa charge d'abord la couverture des besoins nés des risques de la vie humaine et professionnelle et ensuite des besoins normaux de l'existence. Telles sont les deux étapes qui mèneront la société bourgeoise, essentiellement inégalitaire, à la société collectiviste, essentiellement égalitaire. Sous le signe d'une pareille doctrine et d'une pareille méthode, la solution du problème des assurances sociales est toute indiquée : l'Etat doit en prendre à sa charge l'organisation et assurer à chacun la couverture

de tous les besoins matériels provenant des risques de la vie. Cette première étape franchie, la deuxième suivra logiquement et fatalement, car l'Etat, pour faire face à ces charges, devra, par la fiscalité, attirer à lui une part importante des revenus et du capital privés, jusqu'à l'heure où, découragés par cette fiscalité, les partisans de la propriété privée renonceront à l'effort qu'il faut faire pour la conserver et la renouveler. Ce découragement de l'effort qu'exigent la production et l'épargne obligera l'Etat à se charger de la production totale et ce sera enfin le collectivisme. Cette vue schématique que le socialisme fait sienne explique l'ardeur avec laquelle les tenants du collectivisme préconisent et soutiennent la solution étatiste des assurances sociales. Elle montre aussi le péril de cette conception extensive de la justice distributive qui impose à l'Etat la responsabilité des risques de la vie et de leur couverture financière. Si nous acceptons, au nom de cette forme de justice, la remise à l'Etat de cette première responsabilité, au nom de quoi nous opposerons-nous demain aux revendications qui exigeront de l'Etat qu'il prenne à sa charge cette autre responsabilité, celle des besoins normaux de la vie. Toute solution étatiste des assurances sociales est une étape décisive vers le collectivisme intégral, vers la disparition de l'Etat bourgeois et de la propriété privée individuelle et familiale.

L'ÉCOLE SOLIDARISTE

SA CONCEPTION DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE

Entre ces écoles extrêmes, maîtresses, l'une du passé, l'autre, dit-on, de l'avenir, se tient la foule incohérente de ceux pour qui le capitalisme et le communisme sont également haïssables. Incapables d'opposer au libéralisme une doctrine politique conforme aux lois naturelles, mus par une instinctive crainte du communisme intégral, ils sont l'ar-

mée de la « pitié », de la « bonté », de la « justice sociale » ; ce terme de justice sociale, précisément parce qu'ils ne le définissent pas, exprime bien leur état de pensée et leurs dispositions sentimentales ; émus justement par les conséquences néfastes du libéralisme économique, ils sentent qu'il faut apporter à ce régime un correctif et une amélioration pendant qu'il en est temps ; désireux de retenir le prolétariat sur la pente qui le mène au communisme, ils sont prêts à sacrifier quelque chose de leur argent, de leur liberté même, pour adoucir des maux trop réels, dans l'espoir que ce geste de pitié ramènera dans les rangs des révolutionnaires un peu d'apaisement, et permettra de reconstituer l'unité morale de la nation.

Ces hommes viennent de tous les pôles de la pensée et de l'action. Philanthropes, pacifistes, évangélistes, socialisants, natures généreuses, intelligences anémiées par l'erreur, ils constituent, dans tous les partis et dans toutes les confessions, la masse de manœuvre de la politique sentimentale et instinctive. Il sont, en effet, le réflexe instinctif de la pitié humaine contre les duretés du libéralisme économique. Difficiles à définir, sans lien doctrinal, ni unité cohérente, ils sont partisans de toute solution dès qu'elle peut s'affubler de l'épithète sociale. Mus autant par la crainte de ce qui pourrait arriver que par l'horreur de ce qui a été, ils ne savent renier les erreurs libérales, et ils n'osent adhérer à l'Etat communiste ; ils choisissent le vague moyen terme, l'Etat social ; ils sont partisans de la politique sociale sous tous ses aspects. Ils se croient les véritables héritiers de l'esprit évangélique et les clairvoyants artisans d'une société plus fraternelle et plus juste. Ils se groupent inconsciemment autour de ce terme, sans le bien comprendre : le solidarisme. Le solidarisme exprime assez exactement la charité laïcisée et l'unité morale qu'elle entend réaliser. Il tend à une égalité à base matérielle, assez proche parente du communisme intégral. Cette doctrine rallie autour d'elle, précisément de par son vocabulaire vague et de par son apparente indifférence pour tout dogme

défini, tous ceux que régit l'intérêt plus que la raison, le sentiment plus que le cœur. Tour à tour positiviste, déterministe, évolutionniste, le solidarisme plaît à tous ceux que les extrêmes effraient, à tous ceux que le mot révolution terrifie mais que le mot évolution tranquillise. Le solidarisme, né de la Déclaration des droits de l'homme, prétend appliquer ces principes, non plus seulement à la vie politique, mais à la vie sociale et économique et voit, avec un certain enthousiasme, s'élaborer un état social nouveau dans lequel, la démocratie politique se doublerait d'une démocratie économique, toutes deux égalitaires, toutes deux aussi laïques.

Ces doctrines diverses se coalisent dans le problème des assurances sociales ; les doctrinaires du libéralisme acceptent les assurances dans la mesure où elles expriment un acte de philanthropie à l'égard des masses humaines et ils refusent de voir en elles autre chose qu'une assistance publique généralisée sous le contrôle de l'Etat. Les socialistes de toutes nuances y voient un pas décisif vers le communisme attribuant à l'Etat seul la responsabilité des risques inhérents à la vie humaine et professionnelle. Les solidaristes y décrouvent une mise en branle de l'Etat vers une organisation meilleure, placée sous le signe de la justice sociale et qui n'est, en définitive, que le collectivisme.

En face de ces hommes et de ces doctrines qui donnent de la *justice distributive* une définition indéfiniment extensible, le catholicisme social insiste sur une solution qui réaliserait les assurances sociales sous le signe de la *justice commutative*[1], sur la base d'une conception du contrat de travail conforme à la raison et aux exigences du travail, de sa dignité et de sa fécondité.

---

[1] La justice commutative qui règle les échanges comporte une égalité absolue, ou arithmétique ; la justice distributive qui règle la répartition des ressources communes, aux personnes privées selon leur situation, comporte une égalité proportionnelle ou géométrique. 2a 2ae, qu. 61, a. 1.

L'ÉCOLE CATHOLIQUE SOCIALE

Ce qui caractérise cette école, c'est sa volonté de conformer son programme et son action aux lois naturelles et providentielles faites par Dieu, créateur et législateur, pour présider à l'existence humaine. Ces lois, découvertes par la raison, consacrées par l'expérience séculaire, rappelées par la révélation chrétienne, régissent les relations des hommes entre eux et nul ne peut sans péril les enfreindre ou les ignorer. Ce sont ces lois qui constituent les bases morales de l'ordre social chrétien. Dans la mesure où l'homme s'en écarte, dans la même mesure, il bouleverse l'ordre du monde, dans la mesure où il s'en rapproche, il ramène la paix et la prospérité sur la terre. L'école catholique sociale conçoit le progrès non sous la forme d'un changement quelconque, mais sous son véritable aspect qui est une adaptation de plus en plus parfaite des lois positives humaines aux prescriptions de la nature telle que l'a faite le Créateur. Aussi éloigné d'un conservatisme béat qui tient pour parfait tout ce qui existe, que d'un progressisme naïf qui confond tout changement avec la vie, nous nous efforçons d'examiner chaque problème à la lumière de la raison et de l'expérience afin de le résoudre dans le sens des véritables intérêts humains. C'est ce que nous allons essayer de faire pour le problème des assurances sociales.

LA DÉFINITION

Les assurances sociales embrassent la couverture des risques de la vie humaine, risques naturels, risques professionnels. Risques naturels, qui tiennent à la nature même de la vie et aux périls auxquels elle est exposée. Ces risques sont la maladie, la vieillesse, le décès prématuré du chef de famille.

Les risques professionnels tiennent à la nature du métier et aux conditions mêmes de ces métiers. Ce sont le chômage, l'invalidité, le décès et l'accident professionnels. Il y a donc là des risques bien caractérisés, qui s'ajoutent aux risques naturels à la vie, créent un état d'insécurité et menacent la famille, la profession, l'Etat, aussi bien que l'individu. Ces risques ont un aspect qui échappe à la prévoyance humaine, c'est la souffrance morale et physique, les douleurs et les angoisses auxquelles tous les hommes sont exposés et que rien ne peut écarter.

Mais ces risques ont un second aspect, financier, relatif au budget familial et par répercussion à l'état moral de la vie : c'est cet aspect financier qui retient ici notre attention, car c'est ici qu'il est possible d'apporter un adoucissement et un remède efficaces. Le premier aspect est du ressort de la religion et ne trouve sa solution que dans la doctrine du mérite et de l'expiation chrétiennement comprise, dont l'immortalité de l'âme et les sanctions divines sont les seules bases solides.

Le problème des assurances, c'est donc le problème de la couverture financière des besoins de la vie, exposée par les risques naturels et professionnels, à se voir réduite à la misère et à l'impuissance. Ce problème, qui est de tous les temps, revêt un aspect spécialement grave dans le régime du salariat.

ASPECT MORAL

A qui incombe la couverture de ces risques ? De par la loi providentielle, chaque homme porte l'entière responsabilité de sa vie et de ses moyens d'existence. Cette responsabilité est le meilleur fondement du droit au travail, à l'épargne, à la propriété, conditions indispensables à l'accomplissement des devoirs inhérents à cette responsabilité. Ce devoir et ce droit, nul ne peut les nier, ni ne doit en contrecarrer l'exercice. Il y aura donc, à la base de la solution des assurances, des lois d'ordre général qui doivent

affermir ces droits au travail, à l'épargne, à la propriété, encourager leur accomplissement et sanctionner leur exercice. Toute solution qui affaiblirait l'exercice de ces lois providentielles de la vie serait une violence faite à la nature et mettrait en péril les bases morales de la vie humaine.

Ces remarques d'ordre général montrent avec quelle réserve la loi civile doit traiter le travail, l'épargne et la propriété, conditions élémentaires de la couverture financière des besoins naturels de la vie et, à plus forte raison, des risques naturels et professionnels de cette vie.

Le droit au travail, à l'épargne et à la propriété peut s'exercer dans des sociétés organisées économiquement selon des plans divers. Un de ces plans est celui du *salariat*. Il est, essentiellement, la renonciation faite par le détenteur du travail aux fruits matériels immédiats de son effort en faveur d'un tiers qui est, lui, le détenteur du capital ou de la direction technique ; renonciation par laquelle le travailleur peut bien céder son droit de propriété sur le fruit de son effort, mais par laquelle il ne peut céder ses droits humains sur les résultats de son labeur. Cette renonciation appelle donc une contrepartie : c'est-à-dire que les besoins auxquels cet effort humain devrait correspondre soient couverts par celui qui est le bénéficiaire de cette renonciation. Ce principe est absolu et nous pensons qu'il faut y insister, car de ce principe découle toute la doctrine des assurances sociales.

NOTION DU SALAIRE JUSTE

De droit naturel et providentiel, l'homme n'a que son travail pour faire face aux charges de la vie.

Chaque homme venant au monde y entre comme consommateur ; c'est par une consommation incessante qu'il grandit, se développe, se sustente, répare l'usure du travail et de la vie. Ce coût de la sustentation d'un homme

durant toute son existence peut être établi à chaque époque et en chaque lieu avec précision : ce calcul donne ce que nous pouvons appeler *la valeur consomptive* de l'existence humaine individuelle.

D'autre part, chaque homme, durant son existence, produit une certaine somme de travail qui enrichit l'ordre économique d'une valeur déterminée. Cet enrichissement, dû à la productivité du travail individuel, fixe ce que nous pouvons appeler *la valeur productive* de la vie humaine individuelle.

Or, voici le principe que nous posons : de droit naturel, *la valeur productive* de la vie d'un homme égale au moins sa *valeur consomptive*. Il faut donc que l'*estimation commerciale* de sa valeur productive égale le chiffre réel de sa *valeur consomptive*. Et c'est là un minimum, car pareille existence aurait passé à travers la vie sans laisser après elle aucun enrichissement personnel ou familial ; cet homme aurait été un serviteur fidèle à qui la société aurait rendu exactement en sustentation l'équivalent de l'usure des forces employées à son service ! Et cette exigence est une exigence de droit naturel, car, de par l'ordre naturel des choses, Dieu a voulu que de l'effort normal de l'homme en collaboration avec les éléments de l'univers jaillisse la richesse économique nécessaire à la sustentation humaine. Cette *équivalence* entre la productivité de l'effort universel et la consommation de richesse nécessaire à la sustentation universelle est une loi de nature ; elle vaut pour l'humanité entière ; elle vaut pour une existence humaine individuelle normale, et le respect de cette équivalence est le premier devoir de l'organisme économique ; la justice distributive veut que cette équivalence soit protégée pour chaque vie individuelle. A celui donc qui, dans le cours de sa vie, par son travail normal, enrichit l'univers d'une somme donnée de valeurs économiques, la société doit rendre, sous forme de salaire, une somme de biens, suffisante pour sustenter sa vie du berceau à la tombe. C'est au régime économique et aux facteurs qui le régissent qu'incombe le devoir naturel de veiller à cette équivalence.

Ce principe vaut pour toute existence humaine. Il vaut pour le travailleur manuel qui donne son effort physique ; il vaut pour le travailleur intellectuel qui donne le fruit de son effort intellectuel ; il vaut pour la femme qui donne à la société ses talents de ménagère, son dévouement de mère, le fruit de son sein et de son amour ; il vaut pour tous ceux qui, agents producteurs de richesse, peuvent revendiquer de ces richesses une part équivalente à leur productivité ; c'est la *norme positive de la justice.* Et cette part de richesse exigible par chacun ne doit pas être inférieure aux besoins de chacun du berceau à la tombe ; c'est la *norme négative de la justice.*

De cette égalité objective et naturelle découle cette conclusion, c'est que si j'exerce en ma faveur cet effort, j'en peux et j'en dois vivre. Si je l'exerce par contrat au bénéfice d'un autre, cet autre doit respecter cette égalité foncière et prendre à sa charge les besoins de l'homme qui lui offre son effort producteur.

Cette égalité naturelle et providentielle est à la base de la conception du salaire [1] et c'est à elle que Léon XIII fait allusion : « Que le patron et l'ouvrier, dit-il fassent donc telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent notamment d'accord sur le chiffre du salaire. Au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. Si, contraint par la nécessité, ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, l'ouvrier accepte des conditions dures que d'ailleurs il ne peut refuser, parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait

[1] C'est la doctrine enseignée par l'« Union internationale d'Etudes sociales » association catholique dont le siège est à Louvain : « Le salaire vital, comprenant la subsistance du travailleur et de sa famille, l'assurance contre les risques d'accident, de maladie, de vieillesse et de chômage, est le salaire minimum dû par l'employeur en justice commutative ». *Catholicisme et vie internationale,* page 85. Fribourg, Fragnière Frères. (N. de la R.)

l'offre du travail, il subit une violence contre laquelle la justice proteste. »

CONTRAT DE TRAVAIL ET ASSURANCES SOCIALES

Si cette doctrine est vraie, il faut en tirer une conclusion, c'est que le salaire qui est dû en justice commutative, et qui résulte d'un contrat conformément à des exigences de nature et d'égalité objective entre ce qui est donné et ce qui est reçu, ce salaire n'est pas le salaire qui correspond à la dépense quotidienne, mais est la couverture financière de tous les besoins de la vie, besoins essentiels et normaux, besoins des risques naturels et professionnels. Le travailleur salarié normal doit donc pouvoir revendiquer, et cela en justice, de son employeur tout ce qu'exigent sa vie, ses besoins et ses risques. Personne ne peut décharger l'employeur de ce devoir ni ne peut refuser au travailleur ce droit. Il y a là une relation de nature, définie pratiquement par un contrat placé sous le signe de la justice objective et née d'une loi providentielle que les hommes se doivent à eux-mêmes et doivent à Dieu de confirmer et de sanctionner.

L'aspect moral du problème des assurances sociales se résout donc en cette formule : le salarié a le droit de réclamer, en justice commutative, à l'employeur bénéficiaire de sa force productrice, la couverture financière de sa vie, de ses risques naturels et professionnels. C'est un titre basé sur la nature de l'homme et du travail, défini et délimité par le contrat de travail. Le contrat de travail doit donc, pour être ce qu'exigent la loi naturelle et le pape Léon XIII, être tel, qu'il fasse des assurances sociales une forme particulière, variable selon les temps et les métiers, du versement de salaire dû en justice commutative. Telle est la base morale du problème des assurances.

Par là, nous excluons tous les autres titres préconisés auxquels certains veulent faire appel : solidarité nationale, fraternité humaine, philanthropie, équité, bienveillance

sociale. Tous ces titres, vagues en théorie, indéfinissables en pratique, sont à rejeter car ils ne reposent ni sur le travail, ni sur le droit à l'épargne et à la propriété mais tendent plutôt à affaiblir ces éléments providentiels de l'existence humaine et de la vie économique du monde. Ils ne jouent pas, car ils empruntent à des appréciations sentimentales, subjectives et égalitaires, ce qui est nettement exigé par une loi naturelle plus claire, objective, et par conséquent soustraite aux appréciations sentimentales où aux discussions subjectives.

Exposer cette théorie, c'est affirmer, dès maintenant, notre volonté de ne pas laisser détourner par rien et par personne de cette voie sûre ; et jamais nous ne consentirons, au nom de la classe ouvrière, à renoncer à un droit fondé sur la justice commutative, pour faire appel aux doctrines d'un sentimentalisme égalitaire sans consistance et d'une philosophie humanitaire. C'est la justice que nous voulons, toute la justice ; l'assurance sociale est placée sous ce signe.

Dr A. SAVOY.

LES DEUX CHANSONS DU FILS DE ROI

PREMIÈRE CHANSON

« Je suis fils de roi, fils de roi ; le fils du roi le plus puissant du monde.

« Il m'a donné, dès ma naissance, un palais d'air et de lumière, un palais de montagnes et de forêts...

« Avec de longs tapis de plaines — et le plus beau est la plaine d'Ombrie.

« Où j'ai joué dès ma naissance, comme un fils de roi que j'étais

« Je suis fils de roi, fils de roi ; le fils du roi le plus puissant du monde.

« Et mon père qui demeurait dans un palais mille fois plus beau que le mien

« M'a fait savoir qu'il viendrait me rendre visite — et il m'a dit : Prépare-moi une maison. »

« Je suis fils de roi, fils de roi ; le fils du roi le plus puissant du monde.

« Et la maison qui devait recevoir mon père était sans portes ni fenêtres, avec des poutres vermoulues, un toit crevé et des brèches au mur.

« Et le roi m'a dit : « Je viendrai quand même : j'ai grand faim de te voir, car je t'aime d'un grand amour. »

---

[1] Extrait de *La vie profonde de saint François d'Assise* (œuvre inédite) 2me tableau : saint François quête des pierres pour rebâtir la maison de Dieu.

« Je suis fils de roi, fils de roi ; le fils du roi le plus puissant du monde.

« Et j'ai logé le roi mon père comme un mendiant et un vagabond...

« Mais tant qu'il dormira dans le froid, l'opprobre et l'ordure,

« Tant que je n'aurai pas relevé sa digne maison... »

« ...Je suis fils de roi, fils de roi, le roi le plus puissant du monde,

« Mais je coucherai sur la dure, je mendierai sur la route avec lui...

« Et refuserai de jouir du palais d'air et de lumière, de montagnes et de forêts qu'il m'a donné à mon premier jour

« Et de ce long tapis de plaines dont le plus beau est la plaine d'Ombrie

« Où j'ai joué dès ma naissance, comme un fils de roi que j'étais.

« Je suis fils de roi ! fils de roi ! »

DEUXIÈME CHANSON

« Je suis fils de roi, fils de roi : j'ai rebâti la maison de mon père

« Avec des murs épais, des piliers durs, des portes pleines, avec une tour trapue et hardie qui perce les nuées du ciel.

« Elle avait la taille de l'olivier, elle passe maintenant l'yeuse, et au-dessus du vol de l'aigle, j'ai suspendu des cloches d'or.

« Pour sonner les matins, les midis et les soirs, les fêtes, les dimanches du plus puissant des rois, mon père.

« Mais mon père m'a dit : « Cette maison n'est pas encore digne de moi. »

« Je suis fils de roi, fils de roi ; j'ai rebâti la maison de mon père.

« Mais mon père m'a dit : « Je veux une maison de père ; car si je suis roi, je suis père et je suis plus père que roi.

« Je veux une maison qui vive ; je veux une maison qui dure, je veux une maison qui aime : car je suis la Vie, la Durée, l'Amour.

« Je veux une maison dans le corps de mes fils qui renaîtra au dernier jour de sa poussière...

« Je veux une maison dans l'âme de mes fils qui ne connaîtra pas la mort.

« Je veux une maison dans l'amour de mes fils unissant leur corps et leur âme,

« Une maison d'amour et de prière transparente comme le cristal. »

« Je suis fils de roi, fils de roi ; pour rebâtir la maison de mon père

« Je fais appel ici à tous les fils de roi, mes frères, je fais appel ici à tous les hommes qui tous, sont ses fils, et tous, fils de roi.

« Et je leur dis : Venez ! Donnez-vous ! Placez-vous — dans cet ordre de paix qu'a préétabli notre Père !

« Les premiers qui viendront auront le privilège insigne de porter sur eux toute la maison.

« Plantés dans le sol, pauvres, chastes, obscurs, soyez l'assise et la fondation ! soyez le premier lit de pierres !

« Ceux qui viendront plus tard, vous devront de vivre au soleil :

« Dans cette grande lumière de Dieu, de notre Père Dieu, le roi le plus puissant du monde, qui a couché son fils Jésus dans la fosse où vous dormirez.

« Car vous aurez pour compagne et pour compagnon de votre misère sacrée la Sainte Pierre d'Angle, le Fils préféré du Seigneur.

« Et au jour du réveil et de la récompense, déracinée par la foudre du Jugement, la maison terrestre de Dieu quittera la terre ruinée.

« Et, soudés par l'amour à Jésus-Dieu, Son Fils, vous la soulèverez, comme une chasse de louange, jusqu'au trône du Père et Roi.

« Ainsi soit-il ! »

HENRI GHÉON.

CHRONIQUE DES IDÉES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

Nous pensons ouvrir, dans NOVA ET VETERA, des chroniques sur des sujets variés. La manière en sera, comme il convient, extrêmement libre, et déterminée autant par l'arbitre des auteurs que par le cours des événements. Ces chroniques ne prétendront pas être complètes ou se substituer à des études plus approfondies. Leur intention ne sera que de signaler le mouvement des idées et d'aider au meilleur discernement des réalités. Nous osons croire que ni leur composition fragmentaire, ni leur marche un peu capricieuse ne les empêcheront d'aller au but.

L'EXÉGÈSE

L'originalité du fait chrétien. — Le rôle des préjugés métaphysiques en exégèse. — Les règles de la critique historique et les *miracles évangéliques.*

L'*Apocalypse* est-elle un « livre du passé » ? — A-t-elle au contraire la signification d'une prophétie relative à l'Eglise ? — Les signes de sa valeur divine.

Le centenaire de *Renan.* — Le *Credo* constant de la passion profonde de Renan. — Son portrait moral. — La « méthode psychologique » en exégèse ou le « roman historique ».

L'exégèse, ont le conçoit, est l'un de ces champs de bataille de la pensée où se heurtent le plus nettement l'esprit de Dieu et l'esprit du monde. Dans un camp sont ceux qui veulent *maintenir la valeur tout à fait extraordinaire et proprement divine de l'Ecriture ;* ils savent qu'elle contient la Révélation de *mystères* que l'œil

de l'homme n'a pas vus, que son cœur n'a pas soupçonnés et qui échappent absolument aux prises de la « pensée moderne » et de la « conscience contemporaine ». Ils comprennent que des *signes divins*, comme les miracles et les prophéties, étaient admirablement aptes à imposer à l'attention des hommes la Révélation de tels mystères. Ils se refusent certes, comme on le leur prête généreusement, à forcer les lois de la critique historique pour les besoins de leur cause, *veritas non eget meo mendacio ;* mais ils ne s'engagent pas, d'avance, à répudier les témoignages exceptionnellement garantis qui leur attestent la réalité historique, par exemple, des miracles évangéliques. Dans l'autre camp sont ceux qui, sous l'influence plus ou moins consciente ou avouée d'un préjugé métaphysique contraire au surnaturel, travaillent à *faire rentrer dans le rang* l'Ecriture avec ses vérités mystérieuses (surnaturel invisible) et ses faits miraculeux (surnaturel visible). Neuf fois sur dix ils ont soin d'avertir — nous pourrions, en effet, ne pas l'apercevoir ! — qu'ils écrivent « en dehors de tout préjugé », que leur recherche est tout à fait « désintéressée », et leurs conclusions purement « scientifiques ».

* * *

Lors d'une importante conférence faite à l'Athénée, en mars 1920, sous les auspices des *Etudiants et Etudiantes catholiques de l'université* de Genève, le P. E. B. Allo, professeur à l'université de Fribourg, a abordé de front le problème des *Miracles de l'Evangile devant la critique contemporaine* (travail publié par la *Société d'Etudes religieuses*, Bruxelles). Dans la critique même textuelle, même littéraire de nos adversaires, le P. Allo prétendait découvrir l'intrusion continuelle *d'un préjugé métaphysique contre le surnaturel* dont les plus personnels d'entre eux s'aperçoivent d'ailleurs. Il citait, à ce sujet, Strauss :

« On rencontre souvent dans les écrits des théologiens libres penseurs, l'assurance que leurs recherches reposent sur un intérêt purement historique. Respect à la parole de ces Messieurs ! Mais pour moi, j'envisage ce qu'ils affirment comme quelque chose d'impossible ; et si même le fait était vrai, je ne saurais le considérer comme digne d'éloge. »

Et M. Loisy :

« Pour expliquer Jésus devant la raison, comme pour expliquer tout personnage ou tout phénomène de l'histoire, une formule est indispensable qui ne peut être purement historique, mais qui sera en rapport avec la philosophie générale de chacun. »

Le P. Allo ajoutait :

« Alors, qu'on ne trompe point les pauvres *charbonniers* qui abondent en toute classe lettrée et illettrée, en leur disant que la formule est purement historique, alors qu'elle ne l'est point. »

Et il résumait ainsi sa thèse :

« Notre thèse — qui est bien d'accord avec la foi, mais qui pourra s'établir en faisant méthodiquement et momentanément abstraction de la foi, — la voici dans sa netteté : *La critique historique, poussée systématiquement, par ses propres voies, à condition qu'on n'en esquive pas les lois quand il s'agit de miracles, est loin de conduire à la négation de ceux de l'Evangile ; au contraire, elle accule les négateurs à une impasse, dont ils ne sortent que par un de ces coups d'état qui ne seraient jamais tolérés dans la discussion de tout autre problème.* Elle les force à dire, plus ou moins carrément : Si ce n'étaient des miracles, nous serions *scientifiquement* obligés d'y croire ; mais puisque ce sont des miracles, et que le miracle est impossible, tant pis cette fois pour la critique, qui ne saurait prévaloir contre la raison !

« Mais nous n'arriverons jamais à ce *fair play*, si nous ne tombons d'accord sur l'exacte qualification qu'il convient d'accorder à une masse d'idées courantes, qui se décorent du nom de jugements *historiques*, et où je prétends, moi, voir de la métaphysique discutable et non de l'histoire. »

* * *

La *Semaine religieuse* protestante de Genève, du 23 septembre 1922, sous les initiales de M. le professeur Jules Breitenstein a fait, du beau livre du P. Allo sur l'*Apocalypse*, un élogieux compte-rendu dont voici la conclusion (il s'agit ici non plus de *miracles*, mais de la *signification* du dernier des écrits inspirés) :

« Nous ne pouvons donc nous ranger sans plus à l'avis de notre auteur. Nous croyons qu'à vouloir faire de l'Apocalypse un livre d'aujourd'hui, il ne montre pas suffisamment ce qui fait d'elle un livre du passé et qu'il la sépare plus que de raison du milieu historique dont elle est le produit et le reflet. Mais si l'on veut à tout prix qu'elle soit un livre du présent, ajoutons que la manière dont le P. Allo la conçoit est infiniment plus religieuse et édifiante que ce que nous trouvons dans tant de prétendues explications modernes issues de cerveaux sectaires, où la suffisance le dispute à la

naïveté. L'Apocalypse lui a suggéré certaines pages qui sont un cantique d'adoration au Christ immolé, libérateur, souverain, éternel. Devant l'énorme labeur que son œuvre représente, devant la science écrasante dont elle témoigne, devant la foi qui palpite en elle, nous nous inclinons respectueusement. »

Il reste que pour M. Breitenstein, l'Apocalypse est un *livre du passé*. Elle n'apparaît que comme l'un des nombreux produits de la littérature apocalyptique, florissante chez les Juifs depuis le II^me^ siècle avant Jésus-Christ. Rien, en elle, de vraiment transcendant. A cette conception minimiste et trop facile d'un des plus beaux livres de l'Ecriture, le P. Allo oppose une conception profonde et grandiose. Il connaît la littérature apocalyptique de Palestine, de Grèce même, et ses ramifications lointaines. Mais cette connaissance lui permet précisément de mieux faire la différence entre les apocalypses apocryphes et l'apocalypse de saint Jean.

« Beaucoup d'autres livres, d'origine juive ou chrétienne, portent aujourd'hui le nom d'apocalypses. Ce sont tous ceux qui appartiennent au même genre littéraire que la Révélation johannique ; mais celle-ci fut la première à le porter... Toute cette littérature apocalyptique est utile à connaître dans l'ensemble ; elle apprend, par contraste, à estimer l'Apocalypse inspirée.

« On dirait que les apocalypses apocryphes sont plutôt destinées à satisfaire la curiosité d'un petit nombre, et une curiosité parfois fort inutile au point de vue religieux, qu'à détourner le peuple du péché ou à le porter à l'action que Dieu exige de lui. Sans s'interdire toute prédiction particulière, elles transportent immanquablement leurs lecteurs à la fin des temps sur laquelle ils ne peuvent avoir aucune action ; on dirait que l'intervalle n'existe pas, ou que dans l'intervalle il n'y a rien à faire. Mais ce n'est pas toujours l'avenir humain qui les intéresse ; elles peuvent scruter avec autant d'ardeur les mystères du Cosmos, qui ne contribuent guère au salut.

« Les auteurs d'apocalypses... mettent l'opposition la plus aiguë entre le « siècle présent » et le « siècle futur ». Ils ont souvent, les derniers surtout, une couleur pessimiste très accusée, n'attendant aucune amélioration sur la terre que de l'intervention théâtrale de Dieu, quand les maux auront été portés à leur comble. Et cette intervention amènera la perte de la plupart des hommes. Dieu attend dans sa transcendance le moment fixé par son bon plaisir, et révélé à quelques privilégiés. Jusque là, il semblerait qu'il s'abstient de s'occuper du monde, sauf par des châtiments précurseurs de la grande catastrophe. Les justes non plus n'ont à peu près rien à faire qu'à attendre et à patienter; comme des spectateurs passifs et des victimes résignées, ils regardent venir des événements que pousse une sorte de fatalité. L'Apocalyptique ne portera donc guère ses contemporains, comme le Prophète, à agir en vue d'un but déterminé, ni à chercher la réforme où le progrès » (pp. XX à XXIII).

Voici maintenant quelques-uns des signes de transcendance de l'Apocalypse révélée.

« Reconnaissons tout d'abord qu'elle offre de nombreux rapports ...avec les principaux écrits du genre. Comme eux elle se compose de visions, avec des parties descriptives mêlées de parties prophétiques. Le style en est essentiellement figuré et mystérieux, et use, pour une bonne part, des mêmes lieux communs que l'Apocalyptique juive... Elle oppose, dans un dualisme tranché, le siècle présent et le siècle futur. Mais les ressemblances ne vont pas plus loin, et les différences sont bien plus notables.

« D'abord, ce n'est pas un écrit pseudonyme. L'auteur écrit à ses contemporains, à des églises où il a travaillé, et sous son propre nom bien connu... Son unité d'enseignement est parfaite. Ce n'est pas un recouseur de traditions divergentes. S'il puise des images dans le stock commun des Apocalyptiques, il sait mettre sur cette matière son empreinte bien personnelle. Pour le fond, qu'il nous suffise de dire à présent que Jean ne s'occupe jamais de choses inutiles, comme les prétendus secrets cosmiques. Il ne cherche à satisfaire aucune curiosité plus ou moins étrangère à la religion. S'il oppose vivement les deux siècles, il les fait pourtant, dans une mesure, coexister ; car il voit déjà la victoire de Dieu présentement réalisée sous une forme qu'on peut appeler l'état initial du Règne des cieux. Comme les prophètes, il écrit dans un but direct d'exortation, d'encouragement, et en passant de réprimande, pour ses frères ébranlés par les menaces trop claires des événements. Et, bien loin d'être pessimiste, toute sa révélation est pleine de l'enthousiasme des premiers jours, c'est véritablement une « Bonne Nouvelle », imprégnée du plus pur esprit des Evangiles, surtout du quatrième qui rapporte la parole du Christ : Confiance, j'ai vaincu le monde (pp. XXV et XXVI).

« La *Jérusalem nouvelle* est une réalité actuelle. Ceux qui ont lavé leurs vêtements dans le sang de l'Agneau, qui ont reçu sur leurs fronts le signe de Dieu, y ont accès après leur mort, sans attendre la Parousie finale. Bien plus, ils y résident déjà, par leur vie intérieure, durant cette existence... C'est peut-être là l'aspect le plus saisissant et le plus divin de toute la synthèse apocalyptique. Comme le dira un autre livre du Nouveau Testament, le quatrième Evangile, les fidèles sont déjà transportés dans la « vie éternelle » : ou bien, pour rappeler une expression de saint Paul « leur vie civique est au ciel », dans la Cité du Ciel... Les derniers temps, le jugement, ont commencé avant que Jean se mette à écrire. Ce qui lui est montré dans son exil de Patmos, c'est *l'actualité du Règne de Dieu et du Christ, qui surmonte les dernières résistances de l'Ennemi vaincu*. Le ciel a pénétré la terre, et l'humanité est montée jusqu'au ciel ; les fidèles du Christ n'ont rien à craindre de la « grande tribulation », rien que de s'y montrer lâches ; car, quoi que fasse contre eux l'Ennemi, celui qui le veut peut « prendre gratuitement de l'eau de la vie » au fleuve de la Jérusalem céleste.

« Il y a donc un abîme entre cette Apocalypse, et celles dont elle a emprunté en partie le symbolisme et les procédés littéraires. C'est bien, nous le répétons, un livre d'un optimisme triomphal, une branche de ce fleuve rafraîchissant de la vie qui coule du ciel sur la terre brûlante et bouleversée. Jean dit à ses lecteurs, que menace la Bête : Courage, l'Agneau a déjà vaincu le monde ; vous

êtes au ciel, si vous le voulez, et rien ne pourra vous en faire tomber, dans toutes les convulsions d'un monde auquel vous n'appartenez plus » (p. XCVI).

Le P. Allo maintient, continue et explicite admirablement les données très hautes de l'interprétation catholique sur l'Apocalypse, que saint Augustin avait travaillé à dégager.

* * *

Renan illustre les deux manières dont l'esprit du monde essaie d'amoindrir d'abord, d'effacer ensuite, la transcendance du fait chrétien, pour le faire rentrer dans le rang : il a nié les miracles de l'Evangile, il a défiguré la personne et le message de Jésus. Le centenaire de sa naissance (1923) a été marqué, en exégèse par deux études très brèves mais très riches que nous tenons à signaler ici : *La vie de Jésus d'après Renan*, du P. M.-J. Lagrange, fondateur de l'Ecole Biblique de Jérusalem, et l'*Evangile de Renan*, conférence faite à l'Athénée de Genève par le P. Allo, le 18 mars 1924 [1].

Le P. Lagrange a montré comment, malgré sa prétention de faire abstraction de tout dogme en histoire, Renan avait été constamment inspiré par un dogme négatif : le rejet du surnaturel.

« Si Renan a assez souvent changé d'opinions, il est un point sur lequel il n'a jamais varié. Il a eu son *Credo* auquel il a tenu sans jamais fléchir, c'est la négation du surnaturel, par où il ne faut pas seulement entendre les miracles, les prophéties, les sacrements, mais encore l'existence d'un Dieu distinct du monde. Il a rejeté l'athéisme, comme trop mal porté, le déisme comme une conception trop étroite, et s'il a cru qu'un esprit supérieur ne devait pas non plus se ranger au panthéisme, c'est parce qu'il se réservait d'employer le mot de Dieu, comme « catégorie de l'idéal » ...Il n'en a pas moins clairement énoncé sa conviction du devenir de Dieu, sous une pure forme orientale : « L'humanité fait du divin, comme l'araignée file sa toile »... Il a dit de Feuerbach qu'il n'était pas athée, mais plutôt religieux, et que s'il était athée, il l'était à la façon des Allemands, « dévotement et avec une sorte d'onction ». Plus tard, il s'est moqué de lui-même et de cette onction. Mais au début, il ne riait pas. Il se croyait une mission, et n'était point tendre pour le catholicisme qu'il avait quitté. Il le croyait irrémédiablement perdu... Etait-il donc dans la disposition de l'historien qui ne songe « ni à défendre les dogmes, ni à les renverser » ? Tous ses propos philosophiques témoignaient d'une assurance hautaine, d'une conviction absolue : Dieu était au terme de l'activité humaine, comment serait-il intervenu dans l'histoire? » (pp. 10 à 12.)

[1] Une centaine de tirés-à-part de cette conférence, ont été mis récemment en vente à la librairie Jacquemoud à Genève.

Il faut lire toute cette admirable et sereine étude du plus grand de nos exégètes contemporains. Nous ne pouvons qu'en transcrire la dernière page :

« Une société superficielle et légère, trop légère pour nier avec fermeté, a goûté avec la passsion qu'elle pouvait y mettre, avec l'entrain d'un caprice, une négation qui plaisamment doutait d'elle-même. Elle n'a connu qu'un Renan dilettante, l'invitant au plaisir, et elle s'est beaucoup amusée en le lisant, sans se demander s'il ne s'amusait pas d'elle. *Elle n'a pas compris la passion dominante et constante qui l'animait dans sa négation du christianisme, passion qui ne se concilie pas seulement avec ce scepticisme, qui en est plutôt le secret.* Car un historien, d'ordinaire, tient aux solutions qui lui ont coûté des veilles laborieuses. Renan a beaucoup travaillé et il a l'air de ne tenir à rien. Et il ne tient à rien en effet, s'il s'agit des événements et de leur ordre, des caractères et de leur vraisemblance, de ce qui est l'histoire, en un mot. Toutes les solutions lui sont bonnes, et il n'y en aura jamais assez, pourvu qu'elles induisent le lecteur à conclure qu'il n'y a pas de surnaturel, et que lui, Renan, ne s'est donc pas trompé » (p. 144).

Le P. Allo a traité à Genève de l'*Evangile de Renan :* ses qualités de breton, d'exégète, de psychologue, lui ont suggéré des vues pleines de nouveauté et de perspicacité. Il en est une, surtout, qu'il nous paraît opportun de relever ici. La « critique historique » qui a voulu expliquer le fait chrétien sans en admettre le caractère surnaturel, a travaillé, sans le savoir, contre elle-même. Sur la pierre dure des témoignages évangéliques, elle a cassé ses outils, s'est exténuée, détruite. Lassés, en effet, par les continuelles contradictions des « historiens », de nouveaux exégètes prônent aujourd'hui, chez nous, la substitution d'une « méthode psychologique » (ou psychanalytique), à une décevante « méthode historique ». La *science* historique s'effacerait alors devant le *roman* historique. Par ce détour, Renan rentrerait en honneur. Il faudrait ne le critiquer qu'avec déférence... Or, le P. Allo a montré précisément, avec beaucoup de netteté, certains résultats d'une méthode à la Renan...

Voici d'abord un portrait de Renan :

« Son origine a bien eu quelque influence sur la qualité de son œuvre. Né d'une modeste famille de marins, dans la petite ville bretonne de Tréguier, il eut une enfance imaginative, enchantée à la fois par le récit d'expéditions en mers lointaines, et par les brillantes légendes d'Armorique qui entourent d'une guirlande un peu païenne la vie des Saints locaux, et voilent un christianisme

d'ailleurs authentique et profond. Chez cet enfant, l'énergie physique de la race s'était endormie ; (elle a revécu, avec la foi, chez son descendant Ernest Psichari) ; mais le petit Ernest Renan, lui, aimait les plaisirs sédentaires, aussi ses rudes camarades d'école l'appelaient-ils Mademoiselle ; l'attrait du firmament azuré des élus l'emporta vite sur celui de l'Océan ; croyant donc avoir une vocation sacerdotale, il s'orienta vers le séminaire. Je dis qu'il *croyait* avoir cette vocation ; car le développement de sa vie a bien fait voir que c'était une de ces natures n'aspirant qu'à rêver librement au milieu de paysages ou de livres suggestifs, et qui sont les plus incapables de s'ouvrir à l'aspiration foncière du sacerdoce vers le sacrifice pour des inconnus ou des indifférents, inspiré par l'amour d'un Dieu qui échappe aux prises de l'imagination... Renan nous dit dans ses « Souvenirs d'enfance et de jeunesse » qu'il n'a jamais beaucoup souffert. Je ne sais si c'est la marque d'une âme très profonde, mais il nous faut bien le croire, et penser qu'il mettait un sens à lui en ces mots d'une mièvrerie si curieuse : « le ravissant délire », « la charmante petite ivresse de la vie ». N'allons donc pas juger pour lui trop douloureuse la crise même où périt sa foi, car il était tout heureux, au fond, de se donner le spectacle d'un petit drame intérieur ; ni la mort de sa sœur Henriette, qui lui a fourni l'occasion d'écrire de belles choses » (pp. 6 à 9).

Les grandeurs de l'histoire pouvaient-elles n'être point nivelés, rapetissées, par cet homme sans grandeur qui pourtant a bien su ce qu'était la méthode historique ?

« Les nœuds du récit, l'ossature même de l'histoire, les points saillants qui marquent les grandes lignes de l'évolution, notre auteur dissout tout cela, triture et dilue les événements, il en fait un tout bien ductile qui prendra la forme qui lui plaît. Vous connaissez certains souples carnivores qui enroulent leurs anneaux autour de leur capture, lui brisent les membres et les os, lubrifient cette masse avec leur bave, et en font ainsi un plat de leur cuisine. Oh ! je n'entends pas ici faire une comparaison juste, ce n'est qu'un grossissement, et encore très grossier, pour me faire mieux comprendre ; mais Renan, lui, très délicatement, sans avoir l'air d'y toucher, avec son escamotage de la question des sources, avec les « dit-on », les « il paraît que », les « on crut plus tard » dont il inonde son résidu de matériaux, imprime un tel flottement à toute la masse des documents qu'il les change en espèce de gélatine. Toutes les proportions y sont brouillées ; les grands événements s'aplatissent ou s'étirent en vulgaires incidents quotidiens et sans portée ; quelque excentricité isolée de deux ou trois individus s'allonge et apparaît comme une ligne continue de pensée ecclésiastique... Les principaux faits et traditions s'effacent ; et le christianisme, en fin de compte, ayant perdu ce qui fait son relief, est interprété par l'analogie d'un mouvement sectaire quelconque dont Renan a eu vent par les conversations ou les journaux, le Saint-Simonisme, la révélation des mormons, le babisme persan (pp. 31 et 32).

Comment Renan comprendra-t-il Jésus ?

« Avec son habitude de tout rendre lisse, et coulant et charmant,

il dilue les faits saillants, les vrais points de repère de l'investigation scientifique, en choses quotidiennes et presque insignifiantes : ainsi a-t-il traité l'institution de l'Eucharistie et plusieurs autres données capitales. Il passe, il glisse, comme s'il en méconnaissait la portée, à côté des scènes les plus décisives et les mieux attestées : telle l'entrée solennelle à Jérusalem, telle la confession faite par Jésus de son titre de Fils de Dieu devant le Grand-Prêtre, ce qui amena sa condamnation à mort. En quoi ce n'est pas seulement la pénétration et la conscience de l'historien qui sont en défaut, c'est aussi le sens esthétique. Renan ne comprend pas ce qui est fort, il exclut des événements tout le grandiose qui ne se prêterait pas à son genre voluptueux de rêverie, il a horreur des coups de vents qui troubleraient la douce et tiède température de sa prose ; on ne reconnaît plus en lui le descendant des pêcheurs polaires ! Donc éliminant, autant qu'il le peut, de la vie de Jésus tout trait de tragique surhumain, il a voulu la transformer en idylle. Que fut Jésus ? Voici sa jolie définition, une définition qui rend certainement compte de tout : « Jésus fut un charmeur » (p. 40).

« Telle est l'histoire sortie de l'imagination de notre artiste : elle est servie dans le style le plus moderne, mais les idées n'en répondent guère au réalisme de 1860, ni au romantisme antérieur ; c'est plutôt une régression « innocente » à la période la plus ramollie du XVIII^me^ siècle, aux bergeries de Florian. Le protestant Schweitzer dit, non sans quelque fondement, que cela rappelle les plâtres les plus doucereux qui enlaidissent un certain nombre d'églises. Mais Renan s'est visiblement complu dans ces fadeurs ; du milieu de sa foi ancienne, il semblerait là n'avoir conservé que le goût des niaiseries sentimentales, où se pelotonnent, bien malgré le catéchisme, les petites âmes qui ne comprennent pas la virile volupté de la Croix, centre du dogne catholique » (p. 43).

« Ce n'est pas Jésus que Renan nous a montré, mais il ne nous a que trop, à propos de son pseudo-Christ, dévoilé Renan. On ne soupçonnerait pas, sans l'avoir lu, jusqu'où peut aller cette assimilation ; le Jésus renanien a porté l'exquisité « galiléenne » à une hauteur où il atteint presque son biographe » (p. 55).

Voilà certes un aboutissement bien curieux de la méthode psychologique !

LE THOMISME

Fribourg et la « Somme théologique ». — Le thomisme c'est l'Action, française ! — Autre peinture du thomisme par M. Neeser. — M. Arnold Reymond, ou le témoignage de sympathie d'un philosophe.

Sur le tempérament moral des Romands. — La civilisation occidentale jetée hors de ses voies. — Les principaux responsables. — De M. Pierre Valjean à M. Pierre Lasserre. — Un piège pour l'optimisme, ou la sympathie pour les contradictoires. — Le thomisme condamne-t-il en bloc la pensée moderne ? — Dures constatations : ceux qui dorment et ceux qui cherchent.

« Jacques Maritain, philosophe et critique de l'ère moderne ». — Quatre objections fondamentales de M. Gillouin. — *Brève réplique de Jacques Maritain.* — Un nouvel âge du thomisme.

La Suisse romande est, dans l'histoire de la renaissance thomiste, au rang d'honneur grâce à Fribourg où vécurent, enseignèrent et écrivirent des Dominicains comme le P. Coconnier, le P. del Prado, le P. Berthier, le P. Weiss, et où fut rédigée, pendant de longues années, la *Revue Thomiste*. C'est à Fribourg que s'est rouverte en Suisse la Somme de saint Thomas. D'autres peut-être surent y lire plus avidement et plus fructueusement que nous, car nos universités romandes continuèrent à professer que le moyen âge marquait une longue interruption dans l'histoire de la pensée. Le thomisme restait dans le cœur des catholiques. L'honneur de l'avoir imposé à l'attention générale en Suisse romande revient aux livres de Jacques Maritain et aux conférences qu'il fit à Genève sous les auspices du *Comité des conférences universitaires* d'abord, puis du groupe des *Etudiants et Etudiantes catholiques de l'Université*.

* * *

Les premiers de nos concitoyens romands qui parlèrent du thomisme feignirent de l'identifier au mouvement d'*Action Française*. La méthode était élégante, l'effet assuré, au moins pour un temps. Nous entendons, disaient ces patriotes, demeurer de bons démocrates suisses : ceux qu'agite la fièvre thomiste et royaliste, qu'ils partent pour la rue de Rome, nous ne les retenons pas, mais qu'ils n'espèrent point troubler nos traditions nationales. Ce fut la première étape.

* * *

Mais manifestement saint Thomas ne fut pas d'*Action Française*. Il fallut bientôt s'aviser d'une meilleure réfutation. La manière la moins coûteuse de s'en tirer était de fabriquer un « thomisme » qu'on accuserait de considérer comme réalités visibles, sensibles, matérielles, la grâce, la sainteté, la foi, la personne du Fils de Dieu, Dieu lui-même :

« En fait, la perception de l'invisible ne suffit pas au tempérament catholique. Il l'estime, sinon irréalisable dans son principe, du moins insuffisant dans ses résultats. Pour tout dire, il associe indissolublement la réalité même de Dieu à sa visibilité. Par delà Thomas d'Aquin, c'est bien au premier Thomas que le thomisme remonte, et le mot du premier, qui est aussi le mot du second,

c'est le mot du système : Si je ne vois, je ne croirai point » (M. le professeur MAURICE NEESER, *La force d'expansion du catholicisme et ses limites*, p. 26).

Ce « thomisme » matérialiste était présenté en même temps comme un « doctrinarisme » prétendant « accéder directement aux réalités métaphysiques ».

« Tant de jeunes esprits, que l'ébranlement mondial a inclinés vers les chapelles de saint Thomas d'Aquin, et qui croient manifester leur dévotion à ce dernier en couvrant Emmanuel Kant de leurs ignorantes invectives, l'appellent de leurs vœux, le nouveau doctrinarisme, ou le renouveau du doctrinarisme ! » (*Op. cit.* p. 38.)

« Si le thomisme dans son opposition principielle à la philosophie moderne inspirée de Kant, est quelque chose de précis, il est cela : une philosophie qui prétend accéder directement aux réalités métaphysiques et les rendre en formules rationnelles objectives. » (*Op. cit.* p. 28.)

Voilà donc ce qu'aura été la deuxième étape....

Ainsi ce thomisme, qui ne réussit pas à sortir du sensible et du matériel, prétend cependant accéder directement aux réalités métaphysiques... Laissons M. Neeser se dépêtrer. Il n'est même pas constant à défendre « Kant, ce grand-prêtre du devoir » :

« Rationalistes, moralistes, tenant pour inadmissible qu'une révélation vienne au secours de notre connaissance naturelle de Dieu, et une grâce au secours de notre volonté naturelle, les Kant et les Rousseau ne sauraient passer pour protestants et chrétiens : ils méconnaissent le surnaturel» (*Semaine littéraire*, 4 juillet 1925).

Disons simplement que le réel créé se divise en *matériel* et *spirituel*, celui-ci pouvant être *naturel :* âme humaine, ange, ou absolument *surnaturel :* grâce, foi, espérance, charité, sainteté. Quant aux dogmes, s'ils expriment avec une exactitude rigoureuse les mystères révélés, ils ne les représentent que *proportionnellement* aux choses connues *(analogiquement*, dit saint Thomas, en sorte qu'un bon théologien a pu parler de la *relativité métaphysique* du dogme). Tout théologien, même le moins digne de ce nom, toute âme surtout qui a le sens de la grandeur de Dieu, n'oublie *jamais* ces proportions : ce qu'est une trinité dans l'ordre créé, la Trinité l'est dans l'ordre incréé ; ce qu'est l'amour paternel dans l'ordre fini, l'amour de Dieu l'est dans l'ordre infini ; ce que sont une qua-

lité, une société, une intercession... dans l'ordre naturel, la grâce, l'Eglise, la sainte Vierge le sont dans l'ordre surnaturel, etc.

* * *

Le premier témoignage de sympathie et de clairvoyance que le thomisme ait reçu des milieux universitaires, il le devra à M. Arnold Reymond.

« Le protestantisme ne peut que gagner, nous semble-t-il, à étudier dans un esprit de sympathie et d'émulation, les leçons qui se dégagent des efforts, remarquables à tous égards, déployés dans le domaine de la pensée et de l'action par le catholicisme.

« La hauteur de vues, le sérieux intellectuel et moral avec lesquels celui-ci envisage la tâche chrétienne, les publications de tout genre par lesquelles il défend la vie de l'esprit contre un matérialisme croissant, l'activité multiple qu'il déploie, tous ces efforts doivent engager le protestantisme à faire un retour sur lui-même, à mesurer ses lacunes et à agir plus intensément.

« Envisagée sous cet angle, l'étude des rapports que soutient la pensée protestante avec la philosophie, présente un certain intérêt » (*Revue de théologie et de philosophie*, avril-juin 1923, p. 113.)

« A l'heure actuelle, ce qui se révèle avec une netteté de plus en plus grande, c'est un retour au thomisme. Celui-ci, encouragé par Rome, apparaît vraiment comme la philosophie officielle de l'Eglise catholique.

« Ce que représente pour ses partisans le thomisme dans la passé, ce qu'il est appelé à devenir dans le monde moderne, il suffit pour s'en rendre compte de lire, entre autres, l'ouvrage persuasif de Jacques Maritain, intitulé : *Antimoderne* » (p. 115).

M. Reymond prenait soin de répondre à l'absurde reproche de « condamner en bloc » trois siècles de philosophie que M. Lasserre venait de faire au thomisme dans son *Renan et nous*.

« Du reste, et M. Maritain le reconnaît, tout n'est pas caduc et périssable dans les découvertes de la science et de la philosophie modernes, et le thomisme peut intégrer et assimiler la plupart d'entre elles » (p. 116).

Il faisait ensemble des réserves et des éloges :

« Certes, les thèses de M. Maritain restent discutables. Les jugements qu'il porte sur la philosophie moderne, la Réforme et la science, sont trop catégoriques » (p. 116).

« Ce qu'il faut retenir du livre de M. Maritain, c'est son affirmation invincible d'un monde suprasensible, c'est son admirable vision des réalités spirituelles qui dominent et commandent nos pauvres vies terrestres, c'est sa proclamation inébranlable d'une espérance éternelle » (p. 117).

* * *

Trois Réformateurs a paru cet été au *Roseau d'Or.*

Détachons-en ces quelques lignes qui ne sont pas sans intérêt pour un Romand :

«Jean-Jacques doit assez peu, au moins directement, à Calvin et à la théologie calviniste. Il doit plus à Genève et au civisme genevois, et plus encore au climat du Léman, à ce singulier mélange de simplicité naturiste, de sensualité et de quiétisme, de sensibilité passionnée et d'inertie, qui semble caractériser le tempérament moral de cette région : (à ce point de vue, Rousseau, bien que son ascendance soit originairement française, reste très profondément romand). Ce qu'il doit à Calvin, c'est sa prétention à la vertu, son moralisme, son affectation de rigidité rationnelle, si cruellement démentie par sa vraie nature, et surtout son attitude de perpétuelle *protestation*, sa manie native de censurer les mœurs d'autrui. C'est aussi la *privation* des moyens de grâce et de vérité qui, sans l'hérésie calviniste, auraient pu maintenir dans un meilleur équilibre son patrimoine héréditaire» (p. 200).

Dans *Trois Réformateurs*, dit Louis Artus,

«la controverse philosophique devient un drame passionnant, parce que, sans rien perdre de sa rigueur logique, elle saisit les idées dans leur rapport avec la vie, et nous fait toucher du doigt *leur effrayant pouvoir sur la destinée humaine.* Nulle brutalité dans cette discussion. Mais une sorte de violence issue des exigences réalistes de l'esprit qui répond aux angoisses actuelles et aux soucis des générations qui montent. Le grand mérite du livre de Maritain, c'est qu'il dégage avec force *l'esprit*, la flamme immatérielle qui passe dans les trois grandes réformes dont l'effet selon lui, a été de jeter la civilisation occidentale hors de ses voies.»

La civilisation occidentale est-elle oui ou non désaxée ? Où chercher les *principaux* des responsables ? Sont-ce des manœuvres ou des penseurs ? Lesquels ? La question est brûlante. Des livres comme *Trois Réformateurs* n'entrent dans le monde que sous le signe de la contradiction. Ils dérangent trop de gens dans leur sommeil.

On n'a pourtant pas encore entrepris, chez nous, d'attaquer le « Rousseau » de J. Maritain. Manquerait-on là-dessus d'unanimité ?

Mais le chroniqueur qui signe PIERRE VALJEAN dans la *Semaine littéraire* ayant goûté les critiques toutes faites de M. Pierre Lasserre (*Nouvelles Littéraires*, 27 juin 1925), s'est empressé de les transcrire pour ses lecteurs. Venons-en donc à M. PIERRE LASSERRE !

M. Lasserre considère la métaphysique comme la synthèse des données scientifiques d'une époque. Elle n'est que la plus élégante des sciences : un beau poème intellectuel. Elle doit changer, comme changent les données scientifiques qu'elle unifie. Les synthèses dogmatiques qui sont aussi des poèmes intellectuels, changent du même mouvement.

Dès lors, « les grands esprits qui, à l'aurore des temps modernes et depuis », Luther, Descartes, Rousseau, Renan sans doute, s'efforçèrent d'édifier « une métaphysique, une théologie, une conception du monde renouvelées, firent leur devoir en leur temps, comme saint Thomas l'avait fait dans le sien ». Tous sont dignes du même amour. Tous ont été « de bons serviteurs de l'esprit humain et de la civilisation ».

Toute la synthèse théologique (et même métaphysique) de saint Thomas *croulerait s'il était vrai que la grâce n'est pas dans nos cœurs quelque chose de réel;* toute la synthèse de Luther sur la justification *suppose que la grâce n'est pas dans nos cœurs quelque chose de réel.* Deux poèmes, prononcera sans doute M. Lasserre, tous deux sont beaux, tous deux sont vrais; le *oui* est aussi vrai que le *non.* Toute la synthèse philosophique de Descartes tient dans l'affirmation de l'innéisme, ou de l'union accidentelle de l'âme au corps ; la vérité d'une seule de ces affirmations renverserait toute la synthèse philosophique de saint Thomas. Encore deux poèmes, dira M. Lasserre : pourquoi m'obliger à choisir, me contraindre à « excommunier »... « Est-ce chrétien ? Comment un chrétien qui doit croire à la présence de Dieu dans l'histoire, peut-il prononcer qu'il s'en soit retiré si longtemps et qu'il ait laissé le plus puissant génie philosophique des temps modernes se loger sous le *front bas* de Descartes ? » Il nous faut donc déclarer avec M. Lasserre que, sur le même point, le *oui* et le *non* sont vrais, si nous ne voulons pas nier la présence de Dieu dans l'histoire... C'eût été, en effet, j'imagine, un des plaisirs de M. Renan de prouver, par la présence de Dieu dans l'histoire, la vérité simultanée des contradictoires : du catholicisme et du luthéranisme, du thomisme et du cartésianisme, de saint Paul et de Rousseau.

Le Thomisme doit-il donc condamner en bloc quatre siècles de

pensée moderne ? Avec une inlassable patience, Jacques Maritain est revenu sur ce sujet dans son plus beau livre de philosophie, *Réflexions sur l'intelligence :*

« Il convient, me semble-t-il, de distinguer deux choses dans la pensée moderne, comme dans tout grand mouvement de pensée : d'une part ce que j'appellerai ses dominantes ou directives spirituelles, élément qui relève de la causalité *formelle et spécificatrice ;* d'autre part, tout un ensemble de découvertes et d'affirmations partielles, de coups de sonde dans le réel, comme dirait M. Bergson, donnant lieu à des constructions conceptuelles plus ou moins heureuses, tout un ensemble de positions et de revendications intellectuelles, qui jouent dans l'histoire de la pensée le rôle de matière à informer, au sens très large que les anciens donnaient à ce mot.

« Cette distinction, qui permet d'intégrer toutes les richesses de vérité, toutes les nuances de vie de la pensée moderne, sans rien concéder à ses erreurs, nous avons pris soin, dans *Antimoderne* comme dans *Théonas*, de la mettre vivement en lumière. Nous ne cesserons d'y insister tant qu'il faudra, sans espérer pourtant nous faire entendre des censeurs qui, trompés par le titre d'un ouvrage qu'ils n'ont pas, je veux le croire, pris la peine de lire, nous font dire juste le contraire de ce que nous avons dit, et déclarent que nous voulons *condamner EN BLOC* trois siècles de philosophie. Il est sûr qu'en prêtant gratuitement aux gens des énormités, on obtient de beaux succès critiques avec une remarquable économie de dépense intellectuelle (il ne faut jamais prodiguer les matières rares » (p. 291).

Citons encore ces réflexions dignes de Pascal, d'un pessimisme si vrai, sur l'histoire de la pensée :

« L'homme fait pour la vérité, est si malaisément capable d'elle, il va si naturellement au facile, que ceux qui possèdent les principes du vrai s'abstiennent d'ordinaire d'avancer beaucoup, quand ils ne s'enkystent pas dans les formules acquises, — et c'est grande vertu déjà de conserver et de transmettre des formules de vérité ; — et que ceux qui s'inquiètent d'avancer, ignorant les principes ou portant sur eux leur inquiétude, avancent le plus souvent dans l'erreur. C'est là un discord qui provient de la nature humaine elle-même, et qui s'aggrave d'une façon presque irrémédiable quand viennent à manquer dans la cité les appuis de la tradition.

« Il est arrivé ainsi que les détenteurs de la philosophie traditionnelle, Fafners barbelés de syllogismes, ont longtemps sommeillé sur leurs trésors ; tandis que les meneurs de la pensée moderne, à force de chercher en gémissant et le plus souvent sans gémir, nous conduisaient bellement dans la fosse. Il reste cependant que les philosophes des trois derniers siècles n'ont pu agir sur les hommes que parce qu'ils voyaient avec de mauvaises lunettes quelques grandes vérités. Ces vérités courbées, la philosophie thomiste les réclame pour les redresser, elle n'en veut laisser perdre aucune, et ainsi, loin de s'isoler de la pensée moderne, elle exige d'être avec elle en un contact étroit et perpétuellement assimilateur,

elle prétend sauver tous les matériaux de grand prix mis en œuvre par cette pensée » (p. 305).

* * *

Il y a mieux sur le thomisme, dans la *Semaine littéraire*, que la citation de Pierre Valjean. M. René Gillouin y a fait paraître sur *Trois Réformateurs* trois articles intitulés : *M. Jacques Maritain, philosophe et critique de l'ère moderne* (12, 19, 26 septembre 1925). Deux articles d'éloges et de citations, entre deux l'article des réserves... Des louanges, laissons celles qui sont personnelles (aussi sincères de ton, d'ailleurs, que méritées), pour ne retenir que celle-ci :

« Nous adressons à M. Jacques Maritain la même rare louange (qu'à M. Ernest Seillière) pour avoir remarquablement mis en lumière le rôle capital joué par le réformateur religieux Luther à l'origine d'un des grands courants de la philosophie moderne, et, inversement, pour avoir très exactement mesuré la signification et la portée religieuses de la très laïque réforme cartésienne » (p. 459).

Voici maintenant les principales critiques de M. Gillouin. La première : L'attitude, dit-il, qui consiste à blâmer et à « déplorer en bloc » (il serait vraiment fâcheux que ce bloc marquât l'arrêt du thomisme en Suisse romande !) le mouvement moderne, ne témoigne pas d'un sens rassis.

« Quant à nous, sans nous aveugler aucunement ni sur les excès dont ce mouvement s'est souillé, ni sur les périls qu'il comporte, si nous avions à le qualifier en termes de théologie, nous le nommerions providentiel plutôt que diabolique » (p. 446).

Et sous prétexte que la science est bonne et légitime en soi, M. Gillouin reproche à J. Maritain d'avoir écrit :

« Tournant le dos aux choses éternelles, la raison, dans le monde moderne, s'ordonne à la créature. Elle préfère la mathématique des phénomènes à la théologie, la science à la sagesse. De la montagne de son excellence, elle a aperçu tous les royaumes de l'univers matériel, et leur gloire, et elle descend vers eux pour les posséder. »

La deuxième :

« Quelle apparence y a-t-il que la volonté de Dieu soit absente de quatre siècles d'histoire, ou que ces quatre siècles, s'ils eussent

été la longue et constante rébellion que dit M. Jacques Maritain, n'eussent pas attiré sur eux, depuis très longtemps, le châtiment de Sodome et de Gomorrhe ?» (p. 446.)

La troisième : J. Maritain ayant écrit :

« Tel est le secret de notre vie d'hommes, que le pauvre monde moderne ignore : nous ne conquérons notre âme qu'à condition de la perdre ; *une mort totale est requise avant que nous puissions nous trouver.* Et quand nous sommes bien dépouillés, bien perdus, bien arrachés de nous-mêmes, alors, tout est à nous qui sommes au Christ, et le Christ même et Dieu même est notre bien. »

(Ce n'est là que le développement authentique de la parole évangélique : Qui perdra pour moi sa vie la trouvera.) M. Gillouin commente étrangement :

« Vous l'entendez bien, ce pathétique illuminé : une mort totale est requise de nous ; non pas de lui, non pas de tel ou tel, nommément désigné par l'élection divine, mais de vous, de moi, de nous tous, soldats qui aimons l'aventure, artistes que le monde extérieur enchante, politiques experts au jeu des passions humaines, de nous tous, quel que soit notre état, quelle que soit notre vocation spirituelle ou temporelle. Cette façon de statuer dans l'absolu, cet universalisme autoritaire où ne se retrouve plus trace de l'*esprit de distinction* qui est un des privilèges et un des charmes de la pensée catholique, voilà ce que j'appelle le fanatisme de M. Jacques Maritain » (p. 446).

La quatrième : M. Gillouin désirant décharger Luther qui porte la responsabilité d'avoir érigé en principe un individualisme qui n'était, depuis la Renaissance, qu'un *fait*, consent à cette surprenante abdication de déclarer le *fait* au-dessus du *droit* :

« Dans le cas de l'individualisme comme dans l'immense majorité des cas, le fait est plus important que l'idée » (p. 447).

« Luther ne vit ni ne pense dans l'intemporel : profondément représentatif de son siècle, ce qu'il trouve en lui comme hors de lui, c'est l'individualisme, c'est le fait individualiste. Que devait-il faire, dès lors ? Se cramponner désespérément à une idéologie théocentrique qui, pour lui comme pour beaucoup de ses contemporains, l'événement l'a assez montré, n'était pas vivante, ou organiser, autour de la notion individualiste de la foi, une sorte de position de repli qui lui permît de défendre et de sauver l'essentiel des trésors que menaçait une ruine totale ? Avec sa sincérité passionnée, le grand vivant qu'était Luther ne pouvait que choisir le second parti ; il fut d'autant plus fondé à le faire que son individualisme, provisoire comme le doute de Descartes, devait être un *individualisme de méthode et non pas de doctrine.* Car prétendre faire de l'initiateur de la Réforme, avec M. Jacques Maritain, le père du subjectivisme et le précurseur de l'immanentisme, c'est une absurdité qui ne mérite pas qu'on s'y arrête, si nul doc-

teur catholique n'a professé avec plus de conviction que Luther la parfaite objectivité de la révélation et de la foi» (p. 447).

M. Gillouin nous semble ignorer totalement ici non seulement la manière toute *subjectiviste* dont Luther interpréta saint Paul, mais même ce que devint, chez Luther, la notion de la foi. Nous avouons encore ne pas comprendre qu'il puisse décerner tant d'éloges à un penseur dont « l'inspiration foncière » est « entachée d'illuminisme » et de « fanatisme », « incomplet » et « gravement injuste et inexact » sur des points capitaux. C'est à se demander si les mots ont un sens !

Mais laissons la parole à M. Jacques Maritain qui, à notre demande, nous a communiqué une brève réponse à ces quatre critiques de M. Gillouin, lue le 21 octobre à Genève :

RÉPLIQUE A M. GILLOUIN

J'ai été extrêmement sensible à la parfaite courtoisie et au grand effort de compréhension sympathique dont témoignent les articles de M. René Gillouin, et je l'en remercie sincèrement. Mais enfin je dois avouer qu'il m'est aussi difficile d'accepter ses éloges que ses critiques : les éloges, parce qu'ils s'adressent trop à la personne (qui est certes indigne de toute louange) ; et puis qu'importe qu'un Monsieur soit poète ou aquarelliste, s'il fait profession de philosopher ? — Les critiques, parce que je ne les trouve pas fondées.

Je n'ai jamais dit, par exemple, que tout en bloc dans les temps modernes fût marqué de l'empreinte de Satan ! J'ai tâché de dégager un certain mal dans sa ligne formelle, le mal rationaliste, et la concupiscence des biens périssables à laquelle il ordonne la science (qui est bonne en elle-même, je le sais), et c'est à ce mal spirituel que j'ai assigné — oh,

sur un ton plus discret que celui que l'on me prête, — une racine angélique.

On me reproche de faire comme si la volonté de Dieu était absente de quatre siècles d'histoire. Allons donc ! Elle était présente aussi au paradis, quand Adam tomba. Etrange christianisme, qui semble oublier que la divine volonté permet le mal, pour un plus grand bien certes ! mais enfin le mal, qui n'est pas rendu bon lui-même parce qu'il est permis. Quant aux châtiments attirés par une rébellion de quatre siècles, j'admire que la grande guerre et ses suites, — et le joli état où est le monde depuis cent cinquante ans, — ne suffisent pas à certains esprits.

J'admire aussi que l'on tienne pour fanatique de penser que nous sommes tous appelés à la perfection, — *estote perfecti, sicut et Pater vester coelestis perfectus est*, — et que la mort totale à nous-mêmes est la condition de cette perfection, — « si le grain de froment ne meurt, il reste seul... » Fanatisme de bonne compagnie. Je veux bien être fanatique avec Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les « positions de repli », je le note enfin, ne valent rien avec l'erreur. On ne lui résiste pas à moitié. C'est précisément ment la leçon qui se dégage de l'histoire de « ce grand vivant qu'était Luther ». L'absurdité, à mon sens, n'est d'ailleurs pas de voir en celui-ci le père du subjectivisme et le précurseur de l'immanentisme, mais de refuser d'admettre que d'une semence sorte un arbre , d'un principe une conséquence.

JACQUES MARITAIN.

Nous arrêtons notre chronique sur ces paroles qui furent dites à l'Athénée avec une simplicité charmante et qui enlevèrent,

dès le début, les applaudissements de la salle. Récapitulons. D'abord on ignore le thomisme comme aucun étudiant catholique n'oserait ignorer le kantisme ou le bergsonisme : c'est la période du grand mépris. Puis on croit entendre qu'il représente une synthèse intellectuelle opposée à celle de Kant : c'est la période des exécutions sommaires et enfantines. Mais l'attention que certains milieux intellectuels de Sorbonne, par exemple, accordent à saint Thomas, s'accroît : c'est la période où chez nous, l'on sympathise avec le beau « poème métaphysique » du moyen âge, comme on sympathisait déjà avec les cathédrales et avec la *Divine comédie*. M. Neeser ne vient-il pas, si j'en crois la *Gazette de Lausanne* (21 nov.), de sympathiser avec Kant et saint Thomas : *Ein Kampf zweier Welten* ! et de parler de ces « héros » qu'ont été « l'apôtre Paul et Calvin dans le domaine de la foi, Thomas d'Aquin et Kant dans celui de la pensée » ? (mais les volte-face et les contradictions de M. Neeser n'étonnent plus personne). Enfin, et c'est une nouvelle période qui s'annonce : quelques-uns commencent, semble-t-il, à sentir, qu'il est difficile de faire sa part au thomisme, et qu'il faudra peut-être entreprendre de ruiner sa métaphysique, si l'on veut, sans illogisme, demeurer fidèle à Descartes et au libertisme.

CHARLES JOURNET.

CHRONIQUE DE DROIT

M. Emile Doumergue, le droit coercitif de l'Eglise et les hérétiques de bonne foi. — Les enfants et les aliénés sont-ils sujets de droits ? La pensée de M. Roguin, professeur à Lausanne. — Loi et projets de loi sur l'avortement. — Les idées de M. le Dr Demole.

C'est un thème connu et exploité que celui du pouvoir coercitif de l'Eglise. Il est si facile, en traitant ce sujet d'une manière tendancieuse, d'entretenir la crainte et même la haine du catholicisme. Dans la revue *Foi et Vie* (numéros du 1er septembre et du 1er octobre 1925), M. Emile Doumergue s'occupe avec délectation « du droit de l'Eglise de mettre à mort les hérétiques ». Ces articles haineux et superficiels touchent à trop de problèmes pour que nous ayons à les réfuter dans cette chronique. *Nova et Vetera* aura d'ailleurs l'occasion d'exposer bientôt les lois coercitives de l'Eglise et les progrès qu'elles firent réaliser aux législations civiles. Notons simplement que M. Doumergue fait preuve d'une irréflexion déconcertante en concluant d'un texte du Père Lépicier, professeur de théologie à Rome, qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir d'hérétiques de bonne foi. Le révérend Père écrit :

«Qu'on ne dise pas que l'hérétique a agi avec une bonne conscience quand il a perdu la foi. Jamais la foi n'est perdue sans un très grave péché.»

M. Doumergue interprête : « il n'y a pas d'hérétiques de bonne foi ». Cela suppose que nous comptons les hérétiques de bonne foi au nombre de ceux qui ont perdu la foi. M. Doumergue nous prête gratuitement cette énormité au moment même où il cite, du Père Lépicier, un texte qui la réfute. En effet,

de l'avis de tout le monde, l'hérétique de bonne foi est celui qui, *sans faute grave de sa part*, se considère comme étranger à l'Eglise catholique. Or, le Père Lépicier l'a noté et avec lui M. Doumergue « jamais la foi n'est perdue sans un très grave péché ». C'est la doctrine même de l'Eglise « Dieu n'abandonne jamais, à moins qu'on ne le quitte le premier, *Dominus.... non deserens nisi deseratur* »[1]. Puisqu'on ne saurait perdre la foi autrement que *par sa faute*, il est manifeste que l'hérétique de bonne foi qui, par définition, n'est pas responsable de son erreur, n'a pas perdu la foi.

* * *

Pendant que l'on agite ainsi l'opinion en présentant, sous un faux jour, le droit coercitif de l'Eglise, on voit des hommes cultivés professer ouvertement des théories extravagantes qui menacent les êtres les plus faibles dans leurs droits les plus sacrés. Et personne n'a l'air de s'en offusquer !

M. Roguin, professeur de droit à l'université de Lausanne, a publié, en 1923, un important ouvrage en trois gros volumes sur *La Science juridique pure* (Lausanne, Librairie Rouge). L'auteur a le grand mérite, trop rare de nos jours, de se passionner pour des questions de principe. Il professe, sur les *deux sujets de droits*, par exemple, une doctrine très belle par laquelle il rejoint sans le savoir Aristote et saint Thomas. Ceux-ci ne disent-ils pas que le droit est « ad alterum »? Le malheur est que M. Roguin, orienté du côté du positivisme, n'arrive pas à s'en défaire et ce vice fondamental lui fait dire sur les enfants et les aliénés des choses cruelles. Au cours de son vaste travail, M. Roguin se demande si les enfants et les aliénés ont des droits. Voici comment il résout ce problème.

« Non, tout le monde le voudrait, qu'on ne pourrait véritablement impartir des droits à une chose, à un animal, même à un enfant en bas âge ou à un dément complet : tout ce qu'il est possible de faire est d'ordonner que ces divers êtres seront mis au bénéfice de pouvoirs compétant véritablement à des êtres humains doués de discernement ; mais se trouver passivement au bénéfice de quelque chose n'est nullement posséder un droit (nº 662, vol. II, page 300). Il y a lieu de protéger la dignité ou plutôt la qualité humaine de l'enfant et de l'aliéné, mais cela ne saurait avoir lieu qu'en attribuant à d'autres personnes les droits nécessaires pour y arriver » (nº 688).

[1] Concile du Vatican, Denzinger nº 1794.

M. Roguin veut-il simplement dire par là que l'enfant et l'aliéné sont incapables d'*exercer* des droits qu'ils possèdent radicalement ? L'auteur n'accepte pas cette doctrine (nos 665 et 681). Pour lui, l'enfant et l'aliéné sont bel et bien incapables d'être sujets actuels de droits, tout comme les animaux et les choses inertes (voir no 664) [1]. Que si l'enfant et l'aliéné continuent à être considérés, dans les diverses législations, comme des sujets de droits, dit en substance M. Roguin, cela s'explique par une fiction, fiction qui du reste, pour lui, est très utile et qu'il faut conserver (voir fin du no 691 et fin du no 692). « Nous considérons comme une fiction le fait de traiter ces êtres ainsi que des sujets juridiques » (no 690 au début). Comme on le voit, M. Roguin s'efforce de rejoindre le sens commun, mais son explication des droits de l'enfant et de l'aliéné par une fiction peut donner naissance aux conclusions les plus abasourdissantes. Ne nous dit-il pas, en effet, lui-même : « il suffit d'un très faible écart de la vérité à l'origine; en s'en écartant fatalement toujours plus, on arrivera aux conclusions les plus abasourdissantes » (no 660). Les disciples de M. Roguin viendront qui pousseront plus loin le principe du maître et qui diront : « Pourquoi maintenir cette fiction. Faisons modifier la loi dans le sens des réalités ». Il arrivera alors que l'enfant et l'aliéné qui déjà, selon M. Roguin, en fait « sont traités par les hommes absolument comme des animaux » (no 664 et 684) seront ainsi traités dans la législation elle-même. Quel beau progrès en perspective ! Nous aimerions croire que nous n'y marchons pas, mais nous ne sommes pas sans inquiétudes quand nous voyons comment on a accueilli, à Lausanne, les idées de M. Roguin. Non seulement elles ne furent pas combattues, mais elles rencontrèrent de sérieuses approbations. Voici en effet ce qu'écrit à ce sujet dans la *Gazette de Lausanne* du 5 octobre 1923 M. François Guisan, professeur de droit :

« Qui donc peut être sujet de droit ? L'être humain sans doute. Mais tout être humain ? même le dément complet ? le nouveau né ? l'enfant dans le sein de sa mère ? l'enfant à venir ? Mais alors pourquoi pas la Pignona, le tocsin de Florence, condamné à la prison comme complice de Savonarole ? Pourquoi pas le bon chien de chasse de M. Roguin « plus digne d'estime que nombre d'affreux coquins de l'espèce humaine ? »

[1] En plus, nos 154, 621, 621 bs, 680, 681, 684.

Jusqu'ici, M. F. Guisan résume fidèlement la pensée de M. Roguin ; voici maintenant son appréciation à lui, qu'il maintient tacitement dans un article publié le 30 octobre 1923 dans le *Journal des Tribunaux* :

« Il est clair qu'en bonne logique il n'y a pas de raison de s'arrêter et on court tout droit aux abîmes. Aussi M. Roguin répond-il que seuls les hommes doués de volonté et de discernement sont sujets de droit : les fous et les enfants ne le sont que par fiction ; les animaux et les choses inertes ne le sont jamais. »

A quel point M. Roguin a la « bonne logique » pour lui, nous essayerons rapidement de le faire voir. Le professeur de Lausanne admet que pour être sujet de droits la volonté seule est requise, et non son *exercice* (n° 680). En effet, s'il en était autrement, pour rester en possession d'un droit, il faudrait y penser sans cesse et le vouloir par un acte ininterrompu de la volonté ! Quelle que soit l'idée qu'il a decette faculté, M. Roguin affirme qu'« un droit spécial peut être imparti à un être humain sans qu'il le veuille à ce moment, mais ne saurait être reconnu à un être radicalement dépourvu de volonté » (n° 680). Cette phrase veut bien dire qu'un homme pourra ne pas vouloir « à ce moment » et cependant être radicalement pourvu de volonté « autrement il ne serait pas vrai qu'un « droit spécial peut être imparti à un être humain sans qu'il le veuille à ce moment ». En vertu de ce principe, le professeur lausannois s'interdit de conclure de la seule absence e l'acte du vouloir à l'absence de la volonté elle-même. En effet, si pour une seconde, quelqu'un peut avoir la faculté de vouloir, sans que cette faculté agisse de fait, cette personne pourra, en soi, se trouver dans cette condition non seulement une seconde, mais des milliards de secondes, indéfiniment.

Sans doute, puisque la faculté est ordonnée à l'acte, est faite pour agir, il y aura des raisons pour expliquer son inactivité, mais toujours est-il qu'on ne pourra pas conclure de la seule absence d'actes de volonté à la non existence de la faculté elle-même, pas plus qu'on ne peut dire : Paul ne joue pas du piano, donc, il ne sait pas jouer de cet instrument. L'existence de l'acte est certes la meilleure preuve en faveur d'une faculté correspondante, l'absence de l'acte nous prive de *cette* preuve mais n'exclut pas d'*autres*

arguments. Pour conclure à l'absence d'une faculté de vouloir, il faudrait plus que la simple absence, même prolongée, indéfinie, de l'acte de la volonté, il faudrait pouvoir dire : dans les conditions où il se trouve, cet être devrait nécessairement accomplir des actes de volonté s'il avait une faculté de vouloir. Un argument négatif, tiré de la seule absence de preuves, ne peut valoir que sous cette forme.

Veut-on savoir maintenant sur quoi s'appuie M. Roguin pour soutenir que non seulement les enfants et les aliénés n'accomplissent pas d'actes de volonté, mais sont radicalement dépourvus de la faculté de vouloir ? Nous avons beau chercher, nous ne trouvons pas autre chose que des affirmations basées sur le seul fait que l'enfant et l'aliéné n'exercent pas d'actes de volonté, affirmations tout à fait insuffisantes en vertu des principes établis plus haut par M. Roguin lui-même.

Le problème en question est pourtant facile à résoudre pour qui tient compte de la *nature* de l'enfant et de l'aliéné. A moins d'expliquer l'ordre par le désordre, le plus par le moins, l'un par le multiple, il faut admettre que l'être engendré par un vivant est, *dès le début de son existence propre*, animé d'un principe vital de *même nature que celui de ses parents*. Comment expliquer autrement le développement uniforme de l'embryon, les phénomènes caractéristiques de la vie animale ? Le petit enfant, au premier jour de son existence propre, a donc la nature humaine. Comme ses parents, il est, dès cet instant, animé par un principe vital d'ordre *spirituel*. Ce principe spirituel étant en lui-même indépendant de la matière, quelles que soient les altérations que puisse subir son corps, l'homme restera *toujours* doué d'une âme spirituelle même s'il devait perdre pour toujours l'usage de la raison. Or, de l'âme spirituelle découlent nécessairement comme d'un principe les facultés d'intelligence et de volonté. Les enfants et les aliénés parce que vraiment hommes, sont donc doués d'une véritable faculté de vouloir. L'âme et le corps formant un seul être, un seul « moi », l'activité de l'âme requiert le fonctionnement normal du corps. De là vient qu'un développement insuffisant des organes corporels chez l'enfant, des lésions organiques chez l'aliéné, empêchent l'âme d'agir par des facultés pourtant spirituelles et

intrinsèquement indépendantes de la matière. C'est ainsi qu'une vulgaire blessure à la main, une amputation, empêchera, peut-être pour toujours, un excellent artiste de jouer du piano. On ne dira pourtant pas qu'un pianiste, blessé à la main, empêché de jouer, est radicalement dépourvu de la faculté de jouer et se trouve privé de ce qui le distingue d'un individu qui ne connaît pas du tout le piano ; (Comparez ce que dit M. Roguin aux nos 661 et 680.) Encore faut-il noter que l'art de se servir d'un instrument de musique est une habitude *acquise* qui peut se perdre à la longue par le manque d'exercice, pendant que la volonté appartient à la nature de l'âme et ne saurait disparaître par défaut d'activité.

Voilà ce que nous dit sur la nature de l'enfant et de l'aliéné, une philosophie conforme au sens commun. M. Roguin, lui, ne se prononce pas clairement sur la question de savoir si les enfants et les aliénés ont la nature humaine. Dans la phrase même où il les considère comme des hommes, il a soin de dire qu'ils sont « privés de ce qui précisément les met à part des choses inertes ou des animaux » (no 661).

Mais, après tout, le savant qui s'occupe de la *science juridique pure* doit-il tenir compte de la *nature* spirituelle de l'âme humaine ? La science n'est-elle pas indépendante de la philosophie ? C'est là peut-être ce que M. Roguin veut signifier lorsqu'il écrit : « la considération de la dignité humaine n'a rien à voir dans la question de savoir à qui peut compéter, de par la nature des choses, la qualité de sujets de droits » (no 688). Puisque la question doit être examinée selon la « nature des choses » M. Roguin ne peut pas nier qu'il faille tenir compte de la nature de l'enfant et de l'aliéné. Mais passons sur cette concession de M. Roguin qui nous permet de le réfuter par ses propres paroles ; les premières pages de son ouvrage nous laissent bien voir, qu'au fond, M. Roguin est positiviste et qu'avec lui, comme avec les positivistes, le débat principal est sur le terrain des relations du droit et de la philosophie.

Nous ne nions pas, loin de là, que la science du droit soit distincte de la philosophie, mais *distinction* ne signifie pas anarchie. Il y a une hiérarchie dans les sciences comme dans la nature. Tout en restant autonomes, les sciences particulières comme le droit sont d'une certaine manière sous la dépendance de la philo-

sophie. Cela est si vrai que le juriste qui nie cette dépendance *agit en philosophe*. C'est au philosophe, en effet, qu'il appartient de juger des limites de la philosophie et de ses rapports avec les autres sciences. Le droit a besoin de savoir quels sont les êtres doués de volonté. La philosophie lui répond que les enfants et les aliénés possèdent une vraie faculté de vouloir. Cette réponse, le positiviste ne saurait donc la refuser sans faire de la philosophie.

* * *

L'enfant et l'aliéné *peuvent* être sujets de droits puisqu'ils sont doués d'intelligence et de volonté. Le sont-ils de fait ? Oui, s'il y a chez eux, vis-à-vis des autres hommes, des exigences naissant d'une loi. Ces exigences évidemment, il ne faut pas les confondre avec la force qui doit les garantir. Le voyageur opprimé par un brigand n'a pas le pouvoir matériel de protéger sa vie, s'ensuit-il qu'il n'en a pas le droit ? Il appartient au droit d'user de contrainte, la contrainte n'est pas le droit, à moins qu'on ne souscrive à l'axiome si justement flétri : le droit c'est la force. Or, nous affirmons que tout homme, y compris l'enfant dans le sein de sa mère, possède en vertu de la loi naturelle (véritable loi, munie par Dieu de véritables sanctions) une exigence imprescriptible vis-à-vis de tous ses semblables à n'être pas troublé, bien plus, à être soutenu dans sa marche vers Dieu, sa Fin suprême. Sur cette exigence fondamentale viendront se greffer, si l'on peut dire, d'autres exigences les unes fondées sur la loi naturelle, les autres établies par la loi positive, divine ou humaine. Parmi ces droits que la loi naturelle accorde à tout homme, il faut compter le droit à la vie, le droit à l'intégrité corporelle. Sont-ils suffisamment protégés chez nous ? Pendant que le canton de Fribourg, dans son nouveau code pénal a maintenu des peines sévères contre tout avortement, le projet du code pénal fédéral, aggravé par les amendements élaborés par la commission du Conseil national, laisse dans de nombreux cas l'avortement impuni. Le public connaît en gros l'état de la question, nous pensons cependant être utile en donnant ici des textes précis avec un très bref commentaire. Voici d'abord ce que décrète le Code pénal fribourgeois du 9 mai 1924.

«Art. 59. — La femme qui, par ses agissements ou par ceux d'un tiers, se fait avorter, est punie de réclusion jusqu'à dix ans ou de prison pour six mois au moins.

Art. 60. — Celui qui fait avorter une femme ou qui lui prête assistance en vue de l'avortement, est puni de réclusion jusqu'à dix ans ou de prison pour six mois au moins.

La peine est la réclusion pour cinq ans au moins :

si le coupable fait avorter une femme sans son consentement ;

s'il fait métier de l'avortement ;

si la victime en est morte et si le coupable pouvait s'attendre à ce résultat.»

Voici maintenant le projet du code pénal fédéral du 23 juillet 1918 :

«Art. 105. — La personne en état de grossesse qui, par son propre fait ou par celui d'un tiers, se sera fait avorter, sera punie de l'emprisonnement.

L'action pénale se prescrit par deux ans.

Art. 1 6. — 1. Celui qui, avec le consentement d'une personne en état de grossesse, l'aurait fait avorter,

celui qui aura prêté assistance à une personne en état de grossesse en vue de l'avortement,

sera puni de la réclusion, jusqu'à cinq ans ou de l'emprisonnement.

L'action pénale se prescrit par deux ans.

2. Celui qui, sans le consentement d'une personne en état de grossesse, l'aura fait avorter, sera puni de la réclusion jusqu'à dix ans.

3. La peine sera la réclusion pour trois ans au moins :

si le délinquant fait métier de l'avortement ;

si la victime est morte des suites de l'avortement et si le délinquant avait pu prévoir ce résultat.

Art. 107. — L'avortement pratiqué avec le consentement de la personne enceinte par un médecin diplômé n'est pas punissable, s'il est opéré en vue d'écarter un danger impossible à détourner autrement et menaçant la vie de la mère, ou menaçant sa santé d'une atteinte grave et permanente.»

On remarquera surtout l'article 107. Si dangereux qu'il soit, le voici encore notablement dépassé par une adjonction que proposa dernièrement la commission du Conseil national. Nous empruntons ce renseignement à un article du Dr Labhardt de Bâle paru dans la *Revue Suisse de jurisprudence* (Zurich, 1er novembre 1925). Aux raisons déjà indiquées on ajoute encore les suivantes :

«si la grossesse provient d'un viol, d'un inceste, de relations sexuelles avec une jeune fille de moins de 16 ans, avec une personne faible d'esprit, atteinte de maladie mentale, inconsciente ou encore si le père ou la mère sont aliénés. Le médecin qui se propose d'opérer l'avortement est obligé d'avertir auparavant l'autorité compétente.»

Nous sommes persuadé que ce texte ne sera pas adopté sous cette forme par les Chambres fédérales, mais il vaut la peine de le noter pour faire voir à quel point d'inconscience en sont venus certains hommes influents de notre pays. Le nouvel article 107, plus encore que l'ancien, introduirait dans les mœurs un relâchement dont les conséquences seraient incalculables. C'est la porte ouverte à tout avortement ou à peu près, car il sera facile de trouver des raisons qui rentrent dans le cadre de celles qui sont indiquées. La restriction introduite au dernier paragraphe et que les gynécologues ne voient pas de bon œil, n'aura pas beaucoup d'effet.

Les auteurs de ce projet semblent conduits par l'idée qu'il est utile au bien commun de la nation de laisser tuer des enfants qui naîtraient dans des conditions défavorables à leur développement normal. Nous retrouvons cette pensée et d'autres analogues dans un rapport sur les « causes des maladies mentales et les moyens de les combattre » publié par le Dr V. Demole de Genève dans la *Revue suisse d'hygiène*. La *Gazette de Lausanne* des 31 octobre, 2 et 5 novembre 1925 nous donne de ce rapport un abondant compte-rendu, dont nous extrayons ce qui suit (article du 2 novembre) :

« Comme applications pratiques de prophylaxie individuelle et sociale, le Dr Demole envisage en premier lieu la castration et la stérilisation de certains aliénés, particulièrement les débiles mentaux et les déments précoces. « Pourquoi en effet, se demande-t-il, laisser certaines filles, débiles mentales, dont on abuse facilement, mettre au monde une série d'enfants illégitimes, estropiés mentaux, futurs arriérés scolaires ? » Cette mesure préventive est avantageusement pratiquée aux Etats-Unis : l'opération est bénigne ; elle peut-être suppléée par les rayons X. Elle a déjà été mise en œuvre en Suisse et les travaux publiés à ce sujet, notamment celui du Dr H.-W. Maier, en ont relevé les heureux effets, tant pour la société que pour les malades eux-mêmes. On a préconisé également l'avortement, suivi de stérilisation, dans le cas où la femme aliénée a grand'chance de transmettre une maladie grave ; le médecin qui sait prévoir et éviter la naissance d'un aléné accomplit une action salutaire et charitable. Mais ici la gravité de la responsabilité encourue conseille une prudence spéciale, par exemple l'avis requis d'un ou deux collègues par le praticien intéressé.

« La mise à mort des incurables répugne à nos mœurs et le Dr Demole la condamne bien que ce procédé spartiate ait été commenté favorablement jusque dans la presse quotidienne. Mais puisque prévenir vaut mieux que supprimer, le mariage ne devrait être permis aux aliénés qu'après stérilisation : la tutelle est inefficace

et la confiance qu'on met en elle n'empêche pas le plus souvent l'accident redouté. »

Citons maintenant les conclusions auxquelles aboutit le Dr Demole (*Gazette de Lausanne*, 5 novembre) :

« L'individu anormal est une menace pour l'intégrité de la race ; s'il procrée, c'est à son image et son image est celle du malheur. Le dégénéré n'a pas le droit d'infliger sa souffrance à d'autres êtres vivants, il n'a pas le droit de se reproduire. Aussi faut-il dans la lutte contre les maladies mentales de caractère constitutionnel recourir franchement aux diverses moyens prophylactiques que nous avons préconisés. »

Il est bien évident que les aliénés et les idiots ne peuvent pas se marier, mais de là à souscrire aux conclusions de Dr Demole, il y a loin ! Cependant, le rédacteur anonyme de l'article de la *Gazette de Lausanne* n'a pas d'objections à présenter et il termine par cette remarque :

« Ces conclusions méritent toute l'attention du législateur. »

Et celle du public encore davantage ! Car, si nous voulons que le « législateur » n'en vienne pas à suivre les conseils qu'on lui donne de si haut, c'est à nous de réagir et d'alarmer l'opinion. Par l'exemple des projets de loi sur l'avortement, nous savons ce que nous pouvons attendre d'un législateur plein de bonnes intentions, mais imbu d'idées fausses ! On oublie d'abord de plus en plus que la personne humaine, même celle du petit enfant et de l'aliéné, n'est pas là pour la famille et l'Etat, mais l'Etat et la famille pour la personne humaine. L'homme a une âme intelligente et libre créée pour Dieu. L'Etat et la famille ne sont pas des êtres physiques doués d'une âme, mais des associations nécessaires au plein développement de la vie humaine, donc ordonnées à cette vie et supérieures à elle. Mais ce principe n'est pas immédiatement en cause. Bien qu'ordonnée à la *personne* humaine, la société peut exiger des individus qui la composent, des sacrifices temporels considérables, y compris la vie terrestre, par la peine de mort et les risques de la guerre. Mais la peine de mort ne frappe que des criminels dangereux, non des innocents ; les risques de la guerre ne sauraient être imposés que lorsqu'ils sont vraiment nécessaires au salut gravement menacé de la société tout entière. On nous propose

maintenant, dans certains cas déterminés, de laisser tuer l'enfant et de mutiler l'aliéné. Quelque avantage qu'on se figure atteindre par ces mesures cruelles, c'est se tromper grandement que de s'imaginer l'avortement médical, la mutilation, utiles au progrès de la société. C'est compter sans les passions humaines qui plus souvent qu'on ne le pense sauront se mettre à l'abri derrière les motifs prévus par la loi. Bien loin d'être utiles à la société, de pareilles mesures ne sauraient que précipiter sa ruine en favorisant la débauche. Tuer, mutiler un innocent, fut-il un aliéné ou un petit enfant, restera donc toujours, par sa nature, une action moralement mauvaise que rien ne saurait légitimer, une action profondément nuisible au bien général. Aussi, quelles que soient les difficultés que le législateur éprouve à résister contre des vices invétérés, il ne doit pas se lasser d'exiger des peines sévères contre tout avortement, il ne saurait non plus tolérer les mutilations que propose le Dr Demole. Ce que réclame le salut de la société, ce n'est pas la mort de l'enfant mais la punition de l'avorteur quel qu'il soit. Sans comprendre l'extrême gravité du mal, certains légistes et médecins, proposent de laisser immoler des millions de petits êtres innocents en qui sommeille une âme immortelle,... et l'opinion laisse dire ou réagit mollement ! L'Eglise catholique est presque seule à interdire *dans tous les cas* le meurtre de ces petits, à dénoncer les violences dont sont menacés les aliénés. Elle demande qu'on la soutienne dans cette lutte, mais hélas beaucoup mettent autant de zèle à se taire devant ces massacres innombrables qu'à protester contre l'Inquisition.

François CHARRIÈRE.

DISTINCTIONS

Nous apprenons les distinctions dont les artistes romands ont été l'objet à l'exposition des Arts décoratifs de Paris. M. Marcel Feuillat, qui nous a donné le dessin de couverture de NOVA ET VETERA, avait aménagé, dans une des salles du stand des Invalides, une chapelle attirante, recueillie, et remarquée, (« Pages d'Art », de septembre, en a donné une photographie) qui a valu, à lui et à ses collaborateurs les récompenses suivantes :

1. M. MARCEL FEUILLAT
   direction d'ensemble, plan de l'autel et bronzes, obtient le :
   GRAND PRIX

2. Mlle A. SECRET ; MM. J. H. DEMOLE, FERNAND BOVY, collaborateurs pour l'émail ; M. Ed. COLLET, exposant un lutrin de bois précieux, obtiennent un :
   DIPLOME D'HONNEUR

3. Mme NAVILLE ; MM. JEAN-LOUIS GAMPERT, JEAN STIERLIN, collaborateurs pour les étoffes, obtiennent une :
   MÉDAILLE D'OR

4. Mlle FAVRE, exposant une reliure de Missel, obtient une :
   MÉDAILLE D'ARGENT

5. M. A. CINGRIA, qui était hors concours, exposait un très beau vitrail pour l'exécution duquel M. EUGÈNE DUNAND a obtenu une :
   MÉDAILLE D'ARGENT

IMPRIMATUR

Friburgi Helv. — L. Ems,
10 Dec. 1925 — V. G.

Pour celles de nos publications qui touchent aux points mentionnés dans les canons 1385 et 1386 du Code de Droit Canon, nous avons demandé et nous demanderons l'imprimatur. Quoiqu'il ne confère en aucune manière l'*infaillibilité* [1] à ce que nous pourrions penser ou écrire, nous considérons ce premier *laissez-passer* vers la vérité comme une faveur à laquelle nous ne saurions attacher trop de prix.

---

[1] Il est des gens qui pensent qu'un imprimatur équivaut à une définition infaillible. Nous lisons, par exemple, dans la ***Semaine littéraire*** du 4 juillet 1925, cette docte remarque sur le livre de Girodon : « Bien que préfacé par Mgr d'Hulst, il n'a pas l'imprimatur et pourrait donc éventuellement, après avoir provoqué quelques conversions à l'Eglise catholique, être désavoué par cette dernière » !

NOVA ET VETERA

Revue catholique pour la Suisse romande, paraît tous les trois mois, en fascicules d'au moins 80 pages, agrémentés de reproductions artistiques. Elle s'adresse au public cultivé, et se propose d'étudier à la lumière de l'enseignement catholique, les doctrines et les œuvres de notre pays.

DIRECTION :

MM. FRANÇOIS CHARRIÈRE et CHARLES JOURNET.

ADRESSE DE LA RÉDACTION :

« NOVA ET VETERA » Fribourg.

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

MM. Fragnière Frères, éditeurs, Fribourg.

Compte de chèques IIa 20.

ABONNEMENTS (Suisse et Etranger)

9.— fr. par an. Prix du numéro : 2.50 fr.

NOVA ET VETERA signalera ou analysera les ouvrages qui lui seront adressés.



Monastère
Notre-Dame
de la
Ste-espérance